



Université du Québec
à Rimouski

Culture populaire, reconnaissance et inclusion

**La prise en compte de la culture des personnes de classe populaire dans
les pratiques des groupes d'action communautaire autonome**

Mémoire présenté

dans le cadre du programme de maîtrise en travail social

en vue de l'obtention du grade de maître ès arts

© Alice Marcoux

Août 2025

Composition du jury :

Laurence Simard-Gagnon, présidente du jury, Université du Québec à Rimouski

Lucie Gélineau, directrice de recherche, Université du Québec à Rimouski

Marie-Hélène Deshaies, examinatrice externe, Université Laval

Dépôt initial le 25 mai 2025

Dépôt final le 25 août 2025

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

Service de la bibliothèque

Avertissement

La diffusion de ce mémoire ou de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire « *Autorisation de reproduire et de diffuser un rapport, un mémoire ou une thèse* ». En signant ce formulaire, l'auteur concède à l'Université du Québec à Rimouski une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de son travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, l'auteur autorise l'Université du Québec à Rimouski à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de son travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits moraux ni à ses droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, l'auteur conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont il possède un exemplaire.

Résumé

Diverses pratiques actuelles des groupes d'action communautaire autonome s'ancrent dans des réflexions issues des années 1970, notamment l'approche conscientisante inspirée des écrits de Paolo Freire et portée au Québec par le Collectif québécois de conscientisation, formé dans les années 1980. L'un de ses principes fondamentaux est l'attention portée à la culture des milieux populaires. Or, plusieurs auteurs et autrices soulignent un manque de prise en compte de la culture des personnes de classe populaire dans les groupes communautaires, soulevant des enjeux d'inclusion et de participation. Bien que la culture populaire ait suscité un fort intérêt au Québec dans les années 1980, celui-ci semble s'être atténué, comme en témoignent la dissolution du Collectif en 2018 et le peu de littérature récente sur le sujet.

Ce mémoire explore comment la culture populaire est prise en compte dans les pratiques actuelles des groupes d'action communautaire autonome. Sept personnes de classe populaire, vivant en situation de pauvreté et impliquées dans un organisme communautaire ont participé à deux entrevues collectives semi-dirigées. Les données recueillies ont permis de dégager deux portraits culturels : celui des participant·es et celui perçu chez les travailleur·euses communautaires. Les participant·es ont également proposé des pistes pour rendre les pratiques des organismes plus cohérentes avec leur culture.

Les résultats révèlent des écarts entre certaines pratiques actuelles et la culture populaire, ce qui peut nuire à leur participation. Ils mettent aussi en lumière que les personnes de classe populaire ont tendance à quitter les organismes plutôt que de demander des adaptations qui favoriseraient leur inclusion, soulignant l'importance de reconnaître leur culture et leurs savoirs, d'offrir un espace sécuritaire et de mettre en place des pratiques inclusives proactives. Cette recherche vise ainsi à nourrir une réflexion sur la prise en compte de la culture populaire dans les groupes communautaires.

Mots-clés : classe populaire, culture populaire, communautaire, action communautaire autonome, conscientisation

Abstract

Various practices currently used by community organizations are rooted in ideas developed in the 1970s, notably the conscientization approach inspired by Paulo Freire's writings and promoted in Quebec by the Collectif québécois de conscientisation, founded in the 1980s. One of its core principles is the attention given to the culture of working-class communities. However, several authors have highlighted a lack of consideration for the culture of working-class people within community organizations, raising issues of inclusion and participation. Although this topic drew significant attention in Quebec during the 1980s, interest seems to have faded, as evidenced by the dissolution of the Collectif in 2018 and the limited recent literature on the subject.

This thesis explores how the working-class culture is taken into account by current community organization practices. Seven individuals from working-class backgrounds, living in poverty and involved in a community organization, participated in two semi-structured group interviews. The data collected made it possible to establish two cultural portraits: one of the participants themselves, and the other of community organization workers, as perceived by the participants. The participants also proposed ways to make organizational practices more aligned with their culture.

The results reveal discrepancies between certain current practices and the culture of working-class people, which may hinder their participation. They also show that working-class individuals tend to leave organizations rather than ask for changes that would support their inclusion. This underscores the importance of recognizing their culture and knowledge, providing safe spaces, and implementing proactive inclusive practices. This research aims to encourage reflection on how community organizations take into account the culture of working-class communities.

Keywords: working class, working-class culture, community-based, autonomous community action, conscientization.

Table des matières

Résumé	iv
Abstract	v
Table des matières	vi
Liste des figures.....	viii
Liste des abréviations	ix
Remerciements	x
INTRODUCTION ET POSITIONNEMENT	1
Positionnement	2
Structure du mémoire	4
CHAPITRE 1 ÉTAT DE LA QUESTION ET PROBLÉMATIQUE	5
1.1 Comme point de départ, l'émergence du milieu communautaire au Québec	5
1.2 L'action communautaire autonome (ACA).....	8
1.3 Définir la culture et la culture populaire	10
1.4 Recension des écrits : la prise en compte de la culture populaire	12
1.5 Limites de la littérature actuelle	24
1.6 Pertinence pour le travail social	25
1.7 Question de recherche	25
CHAPITRE 2 CADRE CONCEPTUEL.....	27
2.1 La conscientisation au Québec	27
2.2 Le féminisme intersectionnel	29
2.3 Les convergences de la conscientisation et du féminisme intersectionnel.....	30
CHAPITRE 3 MÉTHODOLOGIE, TERRAIN ET GROUPE DES PARTICIPANT·ES.....	33
3.1 Méthodologie.....	33
3.2 Présentation du terrain de recherche et du groupe de participant·es	44
CHAPITRE 4 PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS.....	50
4.1 Portraits culturels en miroir : personnes de classe populaire et travailleur·euses communautaires	50
4.2 Reconnaître la culture populaire : entre l'idéal proposé et la réalité observée.....	65
4.3 Du portrait à l'action : intégrer la culture populaire dans les pratiques	81
4.4 Vers une conceptualisation des dynamiques à l'œuvre : conditions de mobilisation et pratiques inclusives – « Si quelqu'un le demandait »	83
CHAPITRE 5 DISCUSSION ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS	88
5.1 Actualisation du portrait culturel des personnes de classe populaire	88
5.2 Nuance du portrait : entre culture populaire et militantisme.....	94
5.3 Prise en compte de la culture populaire dans la vie et l'organisation des groupes d'ACA.....	96
5.4 Bilan de la discussion : données, littérature et perspectives.....	101
CONCLUSION	103
BIBLIOGRAPHIE.....	108

ANNEXE A – LETTRE ET AFFICHE DE RECRUTEMENT	118
ANNEXE B – FORMULAIRE D’INFORMATION ET DE CONSENTEMENT	120
ANNEXE C – QUESTIONNAIRE SOCIODÉMOGRAPHIQUE	124
ANNEXE D – CANEVAS DE LA PREMIÈRE ENTREVUE	125
ANNEXE E – CANEVAS DE LA DEUXIÈME ENTREVUE	128

Liste des figures

Figure 1. Convergences de la conscientisation et de l'approche d'intervention féministe intersectionnelle.....	32
Figure 2. Données sociodémographiques du groupe de participant·es	48
Figure 3. Synthèse des résultats de l'entrevue 1 : éléments des portraits culturels.....	64
Figure 4. Synthèse des résultats de l'entrevue 2 : idéal des participant·es et réalité observée.....	80
Figure 5. Mise en lien de la culture populaire et des manières de la prendre en compte	82
Figure 6. Deux cheminement vers l'inclusion et la participation	83

Liste des abréviations

ACA	Action communautaire autonome
CQC	Collectif québécois de conscientisation
HLM	Habitation à loyer modique
IRIS	Institut de recherche et d'informations socioéconomiques
MÉPACQ	Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec
MPC	Mesure du panier de consommation
RGPAQ	Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec

Remerciements

Depuis que j'ai commencé ce projet, je prends plaisir à lire les remerciements de divers mémoires. À travers ces mots empreints de reconnaissance, on devine parfois le soulagement et la fatigue, mais aussi la fierté d'atteindre la fin d'un cheminement par moments éprouvant. Ces émotions m'habitent à mon tour, et c'est avec une immense gratitude que je remercie les personnes qui m'ont soutenue tout au long de ce parcours.

Je tiens d'abord à remercier les sept participant·es que j'ai eu la chance de rencontrer. Merci de votre confiance, de m'avoir généreusement offert votre temps et d'avoir partagé vos expériences, savoirs et réflexions. C'est la richesse de vos échanges qui a rendu ce mémoire possible.

Mes remerciements vont aussi à ma directrice de recherche, Lucie Gélineau. C'est une chance d'avoir été initiée à la recherche, dès le baccalauréat en 2016, par une chercheuse aussi passionnée et rigoureuse que toi. Merci pour ton accompagnement et ta confiance : tu m'as offert la liberté d'explorer et de choisir, tout en étant un solide rempart contre l'errance.

J'aimerais aussi exprimer ma profonde reconnaissance à Audrée, Marie et Justin, pour votre présence, votre humour et vos encouragements tout au long de ces années de travail et de doute. Merci également à Typhaine, pour les rendez-vous de rédaction et les réflexions partagées.

Merci à Félix, pour tes encouragements, ton calme et ton amour.

Mes derniers remerciements vont à ma mère, Louise. Merci pour ton amour, ton écoute et ton intérêt sincère. Ton soutien, sous toutes ses formes, a été déterminant. Je voudrais que tu aies eu, toi aussi, la chance de faire une maîtrise, pour y nourrir cette extraordinaire curiosité et soif d'apprendre qui t'habitent.

Introduction et positionnement

Depuis ses débuts et aujourd’hui encore, le mouvement communautaire québécois se caractérise par un principe fondamental : l’autonomie (Gaudreau et al., 2017; Métivier, 2017; Secrétariat à l’action communautaire autonome, 2001). Dans les organismes d’action communautaire autonome (ACA), cette autonomie se traduit par une liberté de définir leur mission, leurs orientations, leurs pratiques et leurs approches d’intervention. En d’autres mots, comme le souligne le Réseau québécois de l’action communautaire autonome (s. d.) : « ils appartiennent à la communauté » (Section *Des organismes autonomes*).

Issus d’initiatives citoyennes, plusieurs groupes d’ACA ont été fondés dans des quartiers populaires (Bélanger et Lévesque, 1992; Lamoureux et Lamoureux, 2009). Au début des années 1980, la question de la culture populaire faisait l’objet d’un intérêt marqué : colloques, recherches et initiatives telles que la création du Collectif québécois de conscientisation (CQC) en témoignent (Ampleman et al., 1983; Pronovost, 1982a). Des travaux de cette époque soulignaient alors un manque de prise en compte de la culture des personnes de classe populaire dans l’intervention (Ampleman, 1987; Anim’Action et Gaudreau, 1998; Filion, 2006; Lefebvre, 1996a). Si de nouveaux enjeux, comme le virage numérique et ses impacts sur les personnes qui en sont exclues (Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec, 2024), se sont ajoutés, l’actualisation de ces réflexions demeure peu explorée. Le peu de littérature récente sur le sujet, ainsi que la dissolution du CQC en 2018, pourraient témoigner d’un déclin de l’intérêt pour cette question.

Pourtant, les enjeux soulevés il y a 40 ans me semblent toujours d’actualité, particulièrement dans un contexte marqué par la mixité sociale. La professionnalisation du mouvement communautaire et la progressive gentrification des quartiers populaires entraînent l’arrivée de nouvelles personnes dans les groupes, ce qui complexifie les dynamiques internes. Une récente étude sur la mixité sociale au sein des organismes

(Berthiaume, 2020) révèle deux constats préoccupants : d'une part, les personnes de classe populaire sont plus difficiles à rejoindre depuis l'arrivée de personnes plus aisées dans les activités. D'autre part, lorsqu'elles ne trouvent pas ce qu'elles cherchent dans un organisme, les personnes de classe populaire quittent sans revendiquer de changement.

Comme le souligne Morgan (1989), « c'est la culture [...] qui détermine le caractère d'une organisation » (p. 127). Dans les organismes communautaires, où se rencontrent diverses cultures – notamment celle des personnes de classe populaire et celle des travailleur·euses – comment les pratiques sont-elles façonnées? Pour que les organismes d'ACA continuent d'appartenir à leurs communautés, il est essentiel de prendre en considération les réalités et les spécificités des personnes qui les composent.

Afin de contribuer à nourrir ces réflexions, la présente recherche s'intéresse à la culture populaire et aux manières de la prendre en compte dans les organismes d'ACA.

Positionnement

Avant de présenter la problématique, il apparaît nécessaire de situer ma posture de chercheuse, car celle-ci influence plusieurs choix de rédaction et d'orientation de la recherche. Cette recherche s'inscrit dans un parcours militant et professionnel au sein de groupes communautaires féministes et affinitaires. L'approche féministe intersectionnelle et l'éducation populaire autonome constituent à la fois des méthodes de travail, des références théoriques et une posture politique assumée dans ce mémoire. Cela se traduit entre autres par un souci d'écouter les voix des personnes opprimées (Bracke et al., 2013; Freire, 1982).

Ce positionnement influence la structure de ce mémoire à travers quatre aspects : le recours à la littérature grise, la féminisation des écrits, l'emploi de la première personne du singulier et la manière de rédiger les références.

L'utilisation de littérature grise

Dans une perspective féministe et de conscientisation, l'expérience des personnes opprimées est reconnue comme une source de savoirs pouvant être utilisée pour transformer

la sphère publique dont elles sont exclues (Bracke et al., 2013; Freire, 1982). Afin de valoriser les connaissances produites collectivement, en dehors des cadres traditionnels qui tendent à marginaliser certaines voix (Bastien Charlebois, 2014; Bracke et al., 2013), cette recherche intègre de la littérature grise. Celle-ci désigne l'ensemble des documents non publiés par les circuits académiques traditionnels, tels que les rapports, mémoires, actes de colloques ou publications d'organismes (Grey Literature International Steering Committee, 2006). Dans le cadre de cette recherche, elle comprend principalement des écrits issus d'organismes communautaires et du Collectif québécois de conscientisation.

La féminisation des écrits

Je suis convaincue que chacun·e a une voix, mais que toutes et tous n'ont pas le privilège d'avoir l'espace et l'écoute nécessaires pour être entendu·es. Ce projet est né du désir de créer un espace où les personnes dont les voix sont peu entendues peuvent prendre la parole. Ainsi, au-delà de l'attention portée aux choix méthodologiques, il m'apparaît essentiel de nommer et de rendre visible l'identité de chacune d'elles. Or, l'usage du masculin générique contribue à invisibiliser la réalité des femmes et des personnes de la diversité de genre. Par conséquent, ce mémoire adopte la féminisation syntaxique (Office québécois de la langue française, 2020), en utilisant des doublets complets (travailleurs et travailleuses) ou abrégés (travailleur·euses), comme un moyen de mieux refléter la diversité des voix.

L'utilisation de la première personne du singulier

Malgré un assouplissement des règles proscrivant l'usage de la première personne du singulier en contexte d'écriture scientifique, plusieurs guides de rédaction de mémoire recommandent encore l'usage du «nous» impersonnel (Kalika et al., 2023). Traditionnellement, l'utilisation du moi est considéré comme un signe de subjectivité et l'apparition de l'auteur·trice dans son texte est jugée non-scientifique et impertinente pour les résultats de la recherche académique (Reutner, 2010). Néanmoins, je reconnais que mon identité et ma posture ont influencé cette recherche (Bastien Charlebois, 2014). Je ne souhaite pas invisibiliser ma présence et son impact et c'est pourquoi, comme d'autres auteur·trices

(Chamberland, 1997), féministes notamment, je rédigerai en utilisant la première personne du singulier.

L'écriture des prénoms des autrices et auteurs dans les références

Afin de lutter contre le biais de genre qui influence la manière dont nous percevons les auteurs et autrices (Atir et Ferguson, 2018), j'ai choisi d'inclure leurs prénoms dans la liste des références. Des recherches menées en français et en anglais ont démontré que lorsque des participant·es n'ont pas d'autre information que le nom de famille d'une personne, ils sont environ deux fois plus susceptibles d'associer ce nom à une entité masculine plutôt qu'à une entité féminine (Ionescu, 2023; Kaiser et al., 2022). Ce biais nourrit une invisibilisation des femmes dans les publications scientifiques où seuls les noms de famille sont utilisés pour citer des travaux. Écrire les prénoms permet donc d'encourager une perception plus juste des contributions des auteur·trices, mais aussi de visibiliser leur travail de manière plus équitable (Atir et Ferguson, 2018; Jenkins et Saul, s. d.).

Structure du mémoire

Ce mémoire s'articule en cinq chapitres. Le premier chapitre contextualise la problématique par un bref survol historique de l'émergence du milieu communautaire québécois et propose une définition des notions d'action communautaire autonome, de culture et de culture populaire. Il présente également une recension des écrits mettant en lumière les connaissances actuelles sur la prise en compte de la culture populaire. Le deuxième chapitre expose les fondements théoriques et conceptuels de cette recherche, soit la conscientisation et le féminisme intersectionnel. Le troisième chapitre détaille la méthodologie, dont le choix de recourir à des entrevues collectives auprès de personnes de classe populaire impliquées dans des groupes d'ACA. La présentation du terrain de recherche et du groupe de participant·es y est également faite. Le quatrième chapitre est consacré à l'analyse des données, en abordant les différents aspects culturels rapportés par les participant·es, les manières idéales de les prendre en compte, et les liens entre ces dimensions. Enfin, le cinquième chapitre présente une discussion croisant les résultats avec la littérature, afin de dégager certains faits saillants.

Chapitre 1

État de la question et problématique

Ce chapitre vise à problématiser l'objet de recherche en posant les bases conceptuelles et contextuelles nécessaires à sa compréhension. Pour bien situer l'action communautaire autonome et en cerner les caractéristiques, un historique de l'émergence du milieu communautaire au Québec est d'abord présenté. Les notions de culture et de culture populaire, centrales à cette recherche, sont ensuite définies. À travers une recension des écrits, la manière dont la culture des personnes de classe populaire est prise en compte est explorée. Un portrait culturel de ces personnes est esquissé, puis mis en parallèle avec celui des travailleur·euses du milieu, faisant ressortir des tensions et des écarts culturels. Les limites de la littérature actuelle sont ensuite présentées, ainsi que la pertinence de cette recherche pour le champ du travail social. Le chapitre se conclut par la présentation de la question de recherche et des objectifs spécifiques.

1.1 Comme point de départ, l'émergence du milieu communautaire au Québec

Retracer l'histoire des groupes communautaires québécois n'est pas une mince affaire. En effet, comme le soulignent Bélanger et Lévesque (1992), ces groupes forment un ensemble vaste et diversifié d'organisations. Bien qu'influencé par un contexte social plus large, chaque organisme a sa propre histoire, façonnée par des pratiques et écoles de pensées variées. De plus, les importants défis liés au financement, auxquels les organismes font face depuis leurs débuts (Mayer et al., 2002), limitent souvent leurs capacités à documenter, préserver et valoriser leurs archives, compliquant ainsi le travail de reconstitution historique. Dans cette section, je tracerai brièvement les grandes lignes de l'émergence du mouvement communautaire au Québec, en m'appuyant sur une structuration en trois temps qui semble faire consensus parmi les sources disponibles. Il convient toutefois de garder à l'esprit que, comme le rappellent Lamoureux et Lamoureux (2009), il s'agit d'une « catégorisation plutôt

large, faite de croisements, de continuités et de ruptures » (p. 15). Trois générations de groupes communautaires seront présentées : les comités de citoyen·nes, les groupes populaires et les groupes communautaires.

Les comités de citoyen·nes

La première génération d'organismes a été celle des comités de citoyen·nes (Bélanger et Lévesque, 1992; Favreau, 1989; Lamoureux et Lamoureux, 2009; Mayer et al., 2002), créés au milieu des années 1960 alors que de nombreux quartiers ouvriers ainsi que certains milieux ruraux ont été ciblés par des projets de « rénovation urbaine ». Dans plusieurs grandes villes du Québec, ils ont entraîné la transformation, voire même la destruction, de quartiers populaires, tandis qu'en milieu rural, c'est la menace de fermeture de villages et de relocalisation de paroisses qui a plané. C'est l'organisation de ripostes à ces projets qui a donné naissance aux comités de citoyen·nes (Comité histoire du MÉPACQ, 2022; Lamoureux et Lamoureux, 2009).

Les groupes populaires

Apparue à partir des années 1970-1975, la deuxième génération de groupes communautaires est celle des groupes populaires. Elle tire son nom de la classe sociale à l'origine des initiatives et des mobilisations (Lamoureux et Lamoureux, 2009). Critiques des manières dont les services publics étaient dispensés, les groupes populaires ont cherché à offrir des alternatives complémentaires (Bélanger et Lévesque, 1992). Pour y arriver, ils ont demandé un soutien financier de l'État, tout en veillant à conserver leur autonomie de gestion et d'intervention. Selon Bélanger et Lévesque (1992), l'État a accepté de financer ces initiatives pour trois raisons principales : premièrement, elles répondaient de manière plus adaptée aux nouvelles demandes ; deuxièmement, elles étaient moins coûteuses que les services publics traditionnels ; enfin, le statut de coopérative ou d'organisme à but non lucratif des groupes assurait que les fonds publics ne bénéficiaient pas seulement à quelques individus, augmentant ainsi les chances que les populations cibles soient rejointes.

Les groupes communautaires

La troisième génération est celle des groupes communautaires, apparus au cours des années 1980. La récession économique favorisa une plus grande reconnaissance de l'action communautaire par l'État, qui, incapable de répondre à tous les besoins, prônait la collaboration pour fournir des services. Une nouvelle tendance a alors émergé : celle du partenariat et de la concertation avec le réseau institutionnel (Bélanger et Lévesque, 1992; Comité histoire du MÉPACQ, 2022). L'augmentation des besoins exprimés par la population accentuait la pression sur les organismes, déjà confrontés à des difficultés de financement. La recherche et le maintien du financement accaparaient une part importante de leur temps et de leur énergie, entraînant « une certaine technocratisation et une professionnalisation des groupes » (Mayer et al., 2002, p. 36). À cet égard, le Comité histoire du MÉPACQ (2022) rapporte qu'à cette époque, les travailleur·euses effectuant le travail administratif occupaient désormais un rôle plus central, mais aussi, « [qu'une] autre expertise s'import[a] dans le communautaire, avec l'arrivée des personnes en provenance du milieu privé et des “experts” professionnels qui [siégeaient] aux CA des organismes » (p. 154).

C'est dans ce contexte que la notion de groupes populaires a progressivement été remplacée par celle de groupes communautaires (Bélanger et Lévesque, 1992; Comité histoire du MÉPACQ, 2022; Lamoureux et Lamoureux, 2009; Mayer et al., 2002). Tandis que l'expression « populaire » faisait référence à la composition sociale des groupes, l'expression « communautaire », renvoie quant à elle à une dimension territoriale : quartier, localité, milieu de vie (Bastien, 2013; Bélanger et Lévesque, 1992).

L'objectif de ce bref survol est de contextualiser les pratiques des groupes communautaires actuels dans leur contexte historique et leurs origines populaires. Il importe toutefois de souligner deux points. D'une part, bien que chaque génération s'inscrive dans une continuité avec la précédente, ces groupes évoluent et s'adaptent aux transformations du contexte social. D'autre part, malgré une appellation commune, il faut se souvenir que « des organismes de nature fort différente (groupes d'entraide, groupes de pression, groupes communautaires de services) sont reconnus comme communautaires [...] (Bélanger et

Lévesque, 1992, p. 728»). Ainsi, bien que l'expression *groupes communautaires* fasse référence à une grande diversité d'organismes, cette recherche porte spécifiquement sur les groupes d'action communautaire autonome (ACA).

1.2 L'action communautaire autonome (ACA)

La reconnaissance de son autonomie est au cœur de l'histoire du mouvement communautaire et continue de l'être aujourd'hui encore (Métivier, 2017; St-Germain et al., 2017). Près de trente ans de luttes pour la reconnaissance par l'État de l'action communautaire autonome ne pourraient être résumés en quelques lignes sans en masquer la complexité et la richesse. Cette section ne se prétend donc pas un aperçu historique complet, sinon que quelques repères pour baliser ce qui définit l'ACA à ce jour.

La section précédente a abordé la génération des groupes communautaires. Afin de se différencier des ressources étatiques, ces groupes se sont rapidement qualifiés d'autonomes (Lamoureux, 1994; Mayer et al., 2002). Les années 1980 ont été marquées par le début d'un discours axé sur le partenariat de la part de l'État, qui entretenait alors un rapport contractuel avec les organismes. Plutôt favorables à cette collaboration, les organismes ont tout de même soulevé de premières inquiétudes quant à leur autonomie (Obad-Fathallah, 2023). En effet, en commençant à chercher du financement auprès de l'État, l'autonomie revêtait désormais une importance particulière pour les groupes :

En plus d'être un principe central de leurs interventions auprès de la population, elle en deviendra également une revendication, c'est-à-dire une demande adressée à l'État afin que les programmes de financement public qui leur sont destinés respectent leur mission et leurs manières de faire (Gaudreau et al., 2017, p. 21).

En 1995, dans un processus de reconnaissance des groupes communautaires, le gouvernement a créé le Secrétariat à l'action communautaire autonome (Mayer et al., 2002; Obad-Fathallah, 2023), puis en 2001, la politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire a été adoptée. Elle reconnaît officiellement et explicitement la contribution de l'action communautaire à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec ainsi que l'autonomie des organismes, en plus de définir

l'ACA à partir de huit critères. (Secrétariat à l'action communautaire autonome, 2001). Les quatre premiers critères s'appliquent à l'ensemble des organismes d'action communautaire. Chaque organisme doit :

1. Avoir un statut d'organisme à but non lucratif ;
2. Démontrer un enracinement dans la communauté ;
3. Entretenir une vie associative et démocratique ;
4. Être libre de déterminer sa mission, ses orientations, ses approches et ses pratiques (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2001, p. 21).

De plus, le gouvernement reconnaît que les organismes d'action communautaire autonome ont des caractéristiques qui leur sont propres. Quatre caractéristiques supplémentaires sont donc ajoutées à la Politique. Ainsi, en plus des quatre critères énumérés précédemment, chaque organisme d'ACA doit aussi répondre aux critères suivants :

5. Avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté ;
6. Poursuivre une mission sociale propre à l'organisme et qui favorise la transformation sociale ;
7. Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges axées sur la globalité de la problématique abordée ;
8. Être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2001, p. 21).

Ce bref survol de l'histoire de l'ACA permet de comprendre d'où sont issus ces huit critères qui sont encore utilisés aujourd'hui. De ceux-ci, trois sont plus centraux à ce projet. Il faut donc garder en tête que les groupes d'ACA ont été créés à l'initiative des personnes de la communauté et que leur pratique est axée sur la transformation sociale, par le biais d'une approche de participation citoyenne. Nombreux sont les groupes qui ont émergé des milieux populaires, et au fil des décennies, l'organisation des groupes communautaires s'est professionnalisée. Ainsi, ces organismes sont aujourd'hui des lieux de rencontre et de mixité culturelle. Le présent projet s'intéresse plus particulièrement à la rencontre de deux

cultures au sein de ces organismes : celle des travailleur·euses et celle des personnes de classe populaire.

1.3 Définir la culture et la culture populaire

Définition du concept de culture

La culture est un concept large qui a été défini de maintes façons. En effet, en 1952, deux anthropologues américains en recensèrent 164 définitions (Journet, 2002) ! La notion de culture repose toutefois sur des fondements qui font consensus : la culture s'oppose à la nature et est donc le propre de l'humain. Elle est une création, le fruit des rencontres et des échanges entre les personnes (Barthez, 1979; Journet, 2002; Morgan, 1989; Wresinski, 1985/2005). La culture est définie comme l'ensemble des façons de vivre d'un groupe donné, regroupant ses croyances, ses connaissances, ses valeurs, ses manières d'être, ses lois, etc. (Barthez, 1979; Beagan, 2015; Gaudreau, 2021; Morgan, 1989). Plus simplement, la culture démontre que « des groupes différents ont des modes de vie différents » (Morgan, 1989, p. 120). Des différences culturelles peuvent donc être constatées entre n'importe quel groupe social. Pronovost (1982b) souligne à cet effet que « la culture au singulier n'existe pas » (p. 19), un constat partagé par Filion (2005) qui soutient que chaque personne est porteuse de plusieurs cultures : ethnique, de genre, de génération, de classe, etc. C'est sur la culture de classe, et plus précisément sur celle de la classe populaire, que la présente recherche se penche.

Précisions sur la notion de culture populaire

D'entrée de jeu, il faut mentionner que dans différents écrits l'expression *classe* populaire réfère parfois à ce que d'autres auteurs et autrices appellent plutôt *culture* populaire. Il me semble donc intéressant de lier ces deux concepts en présentant la définition de la classe proposée par Rita Mae Brown et citée par hooks¹ (2000/2021), puisqu'elle rejoint la

¹ En hommage à son arrière-grand-mère maternelle, l'autrice Gloria Jean Watkins a adopté « bell hooks » comme nom de plume, un pseudonyme qu'elle a toujours écrit en lettres minuscules par désir que les gens se concentrent sur son travail plutôt que sur elle (McGrady, 2021).

définition précédemment faite de la culture :

La classe, c'est beaucoup plus que la définition que donne Marx, qui se limite à la relation aux moyens de production. La classe inclut votre comportement, vos postulats de base sur la vie, comment on vous a appris à bien vous comporter, ce que vous attendez de vous-même et des autres, votre conception de l'avenir, comment vous comprenez les problèmes et comment vous les résolvez, comment vous pensez, sentez, agissez (p. 62).

Les termes classe et culture populaires sont ainsi utilisés selon le terme choisi par l'auteur ou l'autrice de référence, mais tous les écrits recensés sont utilisés pour poursuivre le même but de mieux cerner cet univers culturel.

Plusieurs auteurs et autrices (Barthez, 1979; Filion, 2005; Pronovost, 1982b) soulignent la difficulté de définir la culture populaire, une difficulté que Pronovost (1982b) explique entre autres par le fait qu'« il arrive que l'on mette [...] en cause l'existence même des phénomènes de culture populaire » (p. 15). Pour Lalive d'Epinay et al. (1982), le problème de définition repose sur le fait que les écrits traitant des personnes de classe populaire le font rarement « autrement que sous l'angle des inégalités dont elles pâtissent » (p. 88). Si cette perspective leur semble nécessaire, ils soulignent également qu'elle est insuffisante ; définir les personnes de classe populaire en termes de manque invisibilise tout ce dont elles sont porteuses. Comme le souligne Pronovost (1982b), la culture populaire se définit dans son rapport aux autres cultures :

Comprendre la culture populaire, c'est aussi comprendre ce à quoi elle s'oppose, ce dont elle se différencie, et d'où elle émerge. La culture populaire se définirait ainsi dans ses rapports à d'autres types de cultures, dans un champ de pratiques culturelles conflictuelles, dont les acteurs sont porteurs d'enjeux, de revendications, de valeurs et de modes de vie, plus ou moins spécifiques (p. 20).

De ce fait, plusieurs écrits définissent la culture populaire en la comparant à d'autres. Pour Imbert (1979), la classe populaire est décrite comme la partie de la population qui est opposée à celle où il y a plus d'aisance ou d'instruction. Lalive d'Epinay et al. (1982) quant à eux, décrivent la culture populaire comme un système qui occupe une position subalterne et dominée dans la société. Cette vision de hiérarchie entre les classes rejoint celle de Barthez

(1979) pour qui le terme même de culture populaire renvoie à un échelonnement, soutenant qu'appeler une culture *populaire* implique nécessairement qu'une autre soit *élite*.

La définition du Collectif québécois d'édition populaire (1987) est intéressante à ajouter à celles présentées précédemment, car elle cible plus spécifiquement des groupes sociaux. Le Collectif définit la classe populaire comme : « tous les salarié-e-s exécutants (non-cadres et non-professionnel-les) et tous les exclu-e-s du marché du travail issus de ce groupe [...] » (p. 11). Cette définition rejoint celle d'Hoggart (1970), qui précise également que malgré la corrélation entre la classe sociale et le revenu, ces catégories (ouvriers, petite bourgeoisie) sont plus sociales qu'économiques. Cet aspect sera étayé dans la recension des écrits qui suit.

1.4 Recension des écrits : la prise en compte de la culture populaire

1.4.1 Esquisse du portrait des personnes de classe populaire

Si les éléments présentés précédemment permettent de saisir la place qu'occupe la culture populaire dans la hiérarchie sociale, ils ne donnent pas une idée concrète du portrait culturel des personnes de classe populaire. Il est nécessaire de mieux saisir l'univers culturel des personnes de classe populaire afin de pouvoir le mettre en parallèle avec les pratiques utilisées dans les groupes d'ACA. Sept caractéristiques étant associées aux personnes de classe populaire traversent plusieurs écrits. Il importe de mentionner que ce portrait ne prétend pas en être un exhaustif. Il s'agit d'éléments qui semblent significatifs par leur récurrence auprès des sources consultées. Il importe aussi de souligner que les personnes de classe populaire ne forment pas un groupe homogène et que les caractéristiques énoncées ne sont donc pas le propre de toutes (Gaudreau, 2021). Néanmoins, pour Richard Hoggart, sociologue anglais s'étant intéressé aux cultures populaires, même si tous les membres de classe populaire ne croient ou ne font pas la même chose :

On ne peut étayer l'analyse d'une culture autrement que par le constat de l'uniformité : dans la plupart des domaines d'activités, les gens du peuple supposent, même lorsque leur comportement s'écarte de cette norme, qu'il existe une manière

selon laquelle *il faut* agir et certaines choses qu'il *faudrait* croire. C'est [...] *la définition socialement approuvée* [...] (1970, p. 48).

Ainsi, le choix de m'attarder à ce qui fait consensus et le désir de comprendre ce qui rassemble et réunit ces personnes vient appuyer l'utilisation du terme *la classe populaire* plutôt que *les classes populaires* dans cette recherche. Comme le souligne Morgan (1989) : « les petites différences que l'on perçoit [...] empêchent de voir des ressemblances plus sérieuses » (p. 122). Ces ressemblances permettront ici de dresser une esquisse de portrait pour mieux comprendre l'univers des personnes de classe populaire.

1. Pauvreté économique

La question de la pauvreté économique est un élément qui revient constamment lorsqu'il est question de classe ou culture populaire. Tel que mentionné précédemment, pour Imbert (1979), la définition même de la classe populaire repose sur son statut économique. Les conditions de vie en milieu populaire sont associées à des revenus peu élevés, voir insuffisants pour combler les besoins essentiels (Gaudreau, 2021; Hoggart, 1970; Paquet, 1989; Wresinski, 1985/2005). Ainsi, plusieurs des caractéristiques qui sont présentées ci-bas sont des effets du manque de ressources financières (Anim'Action et Gaudreau, 1998). Il est toutefois intéressant de souligner que le revenu ne permet pas de tracer une frontière claire entre la classe populaire et les classes voisines. De grands écarts salariaux sont d'ailleurs observables au sein même de la classe populaire (Hoggart, 1970). Ainsi, même si la pauvreté économique est une facette importante de ce portrait, il importe de « tenir compte de sa plus large dimension sociale. Les termes économiques ne décrivent pas l'état d'esprit, la vie d'un pauvre ; ils n'expliquent pas comment il vit son état » (Paquet, 1989, p. 36).

2. Pauvreté de temps

Le deuxième aspect qui ressort des écrits est celui du temps, et plus précisément, de la pauvreté de temps (*time poverty*). Cette dernière se définit comme une forme de pauvreté qui prive de temps en raison des diverses stratégies nécessaires afin d'assurer sa propre survie, celles de sa famille et pour prendre soin des autres (Zilanawala, 2016). Le concept de

pauvreté de temps permet de visibiliser une facette de la pauvreté autre que celle matérielle ou économique en rendant compte d'un autre type de privation vécue. Ce concept a notamment été utilisé dans des études féministes pour aborder la répartition genrée des tâches et ses impacts sur les femmes selon leur structure familiale (Zilanawala, 2016), mais il est aussi utilisé par certaines autrices (Savoie et al., 2018) pour déconstruire le discours social stigmatisant à l'égard des femmes en situation de pauvreté économique, un discours qui les dépeint souvent comme paresseuses et irresponsables. Il me semble que ce concept féministe puisse être transposé aux personnes de classe populaire en situation de pauvreté. En effet, elles font face à des problèmes liés à leur pauvreté économique. Or, les différents mécanismes de survie mis en place prennent du temps : courir les rabais dans une pluralité de commerces, faire le tour des banques alimentaires, se déplacer à pied ou en transport en commun, etc. (Ampleman, 1987; Anim'Action et Gaudreau, 1998; Lanzarini, 2000). Le temps ressort donc comme une dimension importante du portrait culturel des personnes de classe populaire puisqu'il « constitue une ressource nécessaire à l'atteinte d'un certain bien-être et aux efforts déployés pour se sortir de la pauvreté » (Savoie et al., 2018, p. 5).

Par ailleurs, pour Desroches (2018), le temps, mais aussi des conditions de vie minimalement satisfaisantes, sont des préalables nécessaires à l'implication et la mobilisation citoyenne pour défendre ses droits. Ce constat rejoint celui de Bittman (2002) comme quoi les personnes pauvres en temps sont incapables de participer non seulement à des activités de loisirs, mais aussi à des activités civiques et sociales.

3. Honte

Le troisième aspect du portrait culturel des personnes de classe populaire est celui de la honte, documentée dans plusieurs écrits (Anim'Action et Gaudreau, 1998; de Gaulejac, 1989; Lefebvre, 1996a; Savoie et al., 2018; Wresinski, 1985/2005). Pour de Gaulejac (1989) la honte est liée à la pauvreté qui confronte, dès leur plus jeune âge, les enfants de classe populaire qui ne peuvent aspirer aux mêmes conditions de vie que les autres. Ils sont donc constamment renvoyés à leur différence, à leurs manques. Pour lui, le système même est créateur de la honte par ses institutions humiliantes pour les personnes en situation de

pauvreté. Ces dispositifs renforcent « le sentiment que la pauvreté est une tare personnelle, un problème individuel, à la limite une défaillance psychologique, alors qu'elle est la conséquence d'une situation économique » (p. 136). Ce constat est également partagé par Savoie et al. (2018) qui affirment que si la honte est alimentée par le poids des regards, elle est surtout « le produit d'un regard soutenu par un discours social institutionnalisé » (p. 14). Enfin, certaines autrices (Gaudreau, 2021; Lefebvre, 1996a) ne détaillent pas leur analyse des causes de la honte, mais il n'en demeure pas moins que ce sentiment et la peur du jugement ressortent de leurs écrits comme des éléments marquants et répandus chez les personnes de classe populaire.

4. Savoirs populaires

Le quatrième aspect du portrait culturel des personnes de classe populaire concerne leurs savoirs. Plusieurs écrits (Anim'Action et Gaudreau, 1998; Comeau, 1987; Comité histoire du MÉPACQ, 2022; Morisse, 2001; Paquet, 1989) font état d'un plus faible niveau d'instruction, ainsi que de difficultés en lecture et en écriture chez plusieurs personnes de milieux populaires. Ces personnes sont toutefois porteuses d'un autre type de savoir, celui construit à travers leurs expériences de vie, leur vécu : le savoir dit expérientiel (Ampleman, 1987; Duhaime, 1987; Gaudreau, 2021; Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec, s. d.). Néanmoins, plusieurs sources relatent le manque de reconnaissance de ces savoirs populaires (Ampleman, 1987; Anim'Action et Gaudreau, 1998; Gaudreau, 2021; Paquet, 1989). Par leur caractère officieux, ces savoirs ne bénéficient pas de la reconnaissance qui est accordée aux savoirs institutionnalisés, associés à la culture savante (Dumont, 1982). Pronovost (1982b) soutient en ce sens que « la culture d'élite et les savoirs savants se constituent souvent en opposition à la culture populaire, dans des phénomènes bien connus de domination politique et idéologique » (p. 20). Bourdieu (1981/2002) va jusqu'à parler de racisme de l'intelligence ; une discrimination basée principalement sur les titres scolaires qui sont socialement vus comme des garanties d'intelligence et de supériorité. Il ajoute que « le classement scolaire est une discrimination sociale légitimée et qui reçoit la sanction de la science » (Bourdieu, 1981/2002, p. 266).

Enfin, certains écrits (Desgagnés et al., 2018; Filion, 2005; Villepontoux, 2001) distinguent la culture écrite, associée à la culture savante, et la culture orale, associée à la culture populaire. Il est intéressant, dans le cadre de ce portrait, de faire le pont entre cette culture de l'oralité et les façons de communiquer des personnes de classe populaire. En effet, il ressort que l'écrit n'est pas leur mode de communication privilégié, préférant plutôt le verbal (Anim'Action et Gaudreau, 1998; Comeau, 1987; Hoggart, 1970; Paquet, 1989).

5. Appartenance à la communauté et faire ensemble

Le fort sentiment d'appartenance des personnes de classe populaire à leur communauté est une facette sur laquelle insistent plusieurs auteurs et autrices (Anim'Action et Gaudreau, 1998; Gaudreau, 2021; Hoggart, 1970; Levasseur, 1982; Paquet, 1989). Cet attachement à un groupe local se manifeste dans l'importance accordée aux liens domestiques et aux relations de voisinage et dans un mode de vie centré sur la famille et la communauté immédiate. Ce sentiment d'appartenance est nourri notamment par les relations de camaraderie, d'entraide et de coopération. Selon Hoggart (1970) et Paquet (1989), cette appartenance tire sa source du fait que les membres savent qu'ils partagent les mêmes conditions de vie et qu'ils sont soumis aux mêmes contraintes. Hoggart (1970) constate aussi que ce sentiment d'appartenance au groupe se maintient dans le temps, même chez les « individus qui ont cessé, économiquement ou géographiquement, d'appartenir aux classes populaires » (p. 126).

Enfin, il ressort que les personnes de classe populaire aiment « faire avec les autres » (Gaudreau, 2021; Hoggart, 1970; Paquet, 1989). Plus encore, « le “faire ensemble” et le “voir ensemble” l'emportent nettement chez les classes populaires sur la “valeur” intrinsèque des activités » (Levasseur, 1982, p. 108).

6. Rapport avec les autres classes sociales

Une certaine distance est observée entre les personnes de classe populaire et les autres classes sociales. D'une part, une certaine méfiance est rapportée, particulièrement envers les intervenant·es et représentant·es de l'administration publique (Anim'Action et Gaudreau,

1998; Hoggart, 1970). D'autre part, un sentiment de différence par rapport aux autres classes est également exprimé. Il est possible de se demander si ce ressenti est lié au fort sentiment d'appartenance décrit dans la section précédente. Ce sentiment de différence se concrétise dans un langage binaire : « eux » pour désigner le monde des « autres » et « nous » pour parler des personnes de classe populaire (Hoggart, 1970; Lefebvre, 1996a).

7. Goût du concret et ancrage dans le présent

Finalement, la septième et dernière caractéristique présentée dans ce portrait est celle comme quoi les personnes de classe populaire aiment les choses concrètes et ce qui donne des résultats immédiats (Anim'Action et Gaudreau, 1998; Hoggart, 1970; Paquet, 1989). Ce désir d'immédiateté se constate principalement par un fort ancrage dans le présent : « l'ici maintenant prime » (Gaudreau, 2021, p. 119). Hoggart (1970) et Paquet (1989) rapportent que les conditions de vie souvent difficiles des personnes de classe populaire peuvent les porter à profiter du présent, sans se préoccuper de l'avenir. Ceci rejoint les constats d'Anim'Action et Gaudreau (1998) comme quoi les personnes de classe populaire peuvent être portées à se faire plaisir au début du mois, par des achats que des intervenant·es peuvent juger comme non-essentiels.

Sept facettes de la culture populaire ont été explorées afin de concrétiser l'univers culturel des personnes de classe populaire : la pauvreté économique et celle en temps, la honte, la reconnaissance des savoirs populaires, l'appartenance à la communauté et le faire ensemble, les rapports avec les autres classes sociales et enfin, le goût du concret et l'ancrage dans le présent. À partir de ces caractéristiques, la prochaine section explorera la question de la culture des travailleur·euses des groupes d'action communautaire autonome.

1.4.2 Deux pôles culturels : personnes de classe populaire et travailleur·euses communautaires

D'entrée de jeu, il est important de rappeler que les travailleur·euses, tout comme les personnes de classe populaire, ne constituent pas un groupe homogène. En ce sens, « si le concept de culture suppose une différence, il ne peut toutefois prétendre ériger des frontières

claires, définies et immuables entre les différents groupes » (Filion, 2005, p. 29). L’objectif ici n’est donc pas d’énumérer toutes les distinctions possibles, mais plutôt d’examiner si l’on peut identifier des différences culturelles entre les travailleur·euses et les personnes de classe populaire.

La présentation de l’émergence des groupes communautaires a permis de constater qu’à partir des années 1980, le mouvement communautaire s’est professionnalisé, amenant au sein des groupes populaires des personnes issues d’autres milieux (Comité histoire du MÉPACQ, 2022). Aujourd’hui, le financement des organismes communautaires permet l’embauche de travailleur·euses rémunéré·es et les données disponibles indiquent qu’elles² sont très scolarisées (Comité sectoriel de main-d’œuvre : économie sociale action communautaire, 2018). Selon Filion (2005), l’écart de scolarité entre les travailleur·euses et les personnes de classe populaire met en évidence l’existence de deux pôles culturels, opposant « les lettrés et les non lettrés, [...] les milieux populaires et intervenantes et autres professionnels » (p. 29).

Par ailleurs, deux témoignages viennent également illustrer des différences culturelles. Le premier est celui de Gisèle Ampleman (1987), militante et formatrice du Collectif québécois de conscientisation. Au milieu des années 1980, elle a été invitée à collaborer³ à un projet de formation destiné aux intervenantes en périnatalité. L’objectif était de les outiller pour mieux intervenir en milieu populaire. La session a été animée à 11 reprises dans différentes régions du Québec, rejoignant plus de 200 professionnelles. Dans ce cadre, les participantes ont été invitées à réaliser l’exercice dit du double-portrait, leur permettant de dresser, d’une part, leur propre portrait en tant qu’intervenante et, d’autre part, celui des femmes de classe populaire auprès desquelles elles travaillaient. L’analyse d’Ampleman des 45 double-portraits réalisés au cours des formations révèle un contenu significatif : si, sur le

² L’accord de majorité est utilisé puisque 67% des personnes travaillant dans les groupes d’ACA sont des femmes (Comité sectoriel de main-d’œuvre : économie sociale action communautaire, 2018). L’utilisation du féminin désigne aussi bien les hommes que les femmes.

³ La collaboration était avec deux travailleuses du réseau de la santé et des services sociaux : Francine Ouellet et Catherine Martin.

plan des valeurs, les intervenantes ne percevaient pas de différences majeures entre elles et les femmes de milieux populaires, les dix autres aspects explorés⁴ montraient tous des écarts marqués. Par exemple, concernant la vie sociale, la formatrice souligne que :

Les relations sociales des intervenantes sont, disent-elles, plus choisies et s'établissent surtout avec les amis-es, les compagnons et compagnes de travail et aussi avec la famille. Les femmes de milieux populaires sont vues comme vivant beaucoup d'isolement. Leurs relations sociales se limitent au voisinage et à leur famille. Dans aucun cas, les intervenantes ne mentionnent l'appartenance à des associations, des clubs sportifs, des clubs sociaux, des groupes religieux, des organisations syndicales, communautaires ou politiques (Ampleman, 1987, p. 195).

Ce premier témoignage illustre, selon l'expression de la formatrice, les « contradictions culturelles » (Ampleman, 1987, p. 199) entre les travailleur·euses et les personnes de classe populaire. Le second récit mettant en évidence ces différences est celui de Lorraine Gaudreau, professeure en travail social et organisatrice communautaire. Au début des années 1990, dans la continuité de la formation élaborée par Ampleman, Ouellet et Martin, Gaudreau (2021) a été amenée à concevoir et animer la formation *Pauvreté, culture et intervention* avec Anim'Action⁵. Pendant plus de dix ans, cette formation a été dispensée dans des CLSC et des écoles situées en milieu populaire. Trente ans plus tard, Gaudreau (2021) se remémore de ces sessions en déclarant : « ce qu'il m'en reste de plus significatif, c'est l'important décalage culturel énoncé (ce qui nous distingue et non ce qui nous rassemble) et le sentiment d'impuissance dans l'intervention » (p. 115).

Les témoignages d'Ampleman (1987) et de Gaudreau (2021) illustrent les écarts culturels entre les personnes de classe populaire et les travailleur·euses œuvrant dans divers groupes ou institutions. Ces différences ne sont pas seulement perçues par les travailleur·euses, mais également par les participant·es des groupes communautaires. En 1996, le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) a initié une recherche participative visant à documenter la perception des membres des groupes

⁴ Les dix autres aspects explorés sont les suivants : croyances, connaissances, qualités et attitudes, réseaux sociaux, habitudes de vie, sources d'information, sexualité, grossesse, conditions de travail et conditions de vie.

⁵ Anim'Action est une coopérative de travail en recherche et en animation populaire créée en 1991 par Thérèse Binet, Lorraine Gaudreau et Denise Lemieux (Gaudreau, 2021).

d'alphabétisation de la place qu'ils occupent au sein de leur organisme (Lefebvre, 1996b). Dans le cadre de cette étude, 40 personnes ont été rencontrées. Dans un article reprenant certains résultats, l'autrice souligne :

Les personnes qui retournent s'instruire viennent généralement de milieux différents de celui de la plupart des animatrices et animateurs qui travaillent dans les groupes. Dans certaines entrevues, le langage utilisé par les personnes interrogées le montre bien : «Ils», «Eux-autres» sont utilisés pour désigner «l'autre partie» des groupes, c'est-à-dire, les «professeurs, les administrateurs, les décideurs»... (Lefebvre, 1996a, p. 30)

En somme, la professionnalisation des organismes communautaires a favorisé la rencontre entre deux groupes : les personnes de classe populaire et les travailleur·euses des organismes. En fonction de ce qui a été présenté dans cette section, il est possible de déduire l'existence de différences culturelles entre eux, notamment en ce qui concerne les sources de connaissances. Lefebvre (1996a) évoque même l'existence d'un « fossé culturel » (p. 30).

1.4.3 La déstabilisante rencontre de deux cultures : le culturocentrisme

La rencontre entre la culture des travailleur·euses et celle des personnes de classe populaire s'avère déstabilisante. Trois expressions issues des récits de pratiques présentés précédemment illustrent particulièrement cet écart : « contradictions culturelles » (Ampleman, 1987), « décalage culturel » (Gaudreau, 2021) et « fossé culturel » (Lefebvre, 1996a).

Prendre conscience de sa propre culture relève d'un exercice conscient, car celle-ci est profondément ancrée dans la société ou la communauté d'appartenance. Selon Morgan (1989), cet ancrage amène les membres d'un même groupe à considérer leur culture comme une évidence, une simple routine. Pourtant, cette pratique culturelle repose sur un ensemble de connaissances subtiles et complexes. C'est pourquoi il affirme que chaque culture engendre une forme d'ethnocentrisme : « [en] fournissant des codes d'action que l'on accepte d'emblée et que nous jugeons "normaux", elle nous amène à envisager les activités qui ne se conforment pas à ces codes comme anormales » (p. 131). La rencontre entre deux cultures est donc nécessairement déstabilisante. Spontanément, les membres de chaque

groupe culturel ont tendance à juger la culture de l'autre groupe à partir de leur propre modèle, perçu comme la norme et érigé en point de référence (Bourque, 2000). Cette confrontation peut entraîner un choc culturel, une expérience émotionnelle et intellectuelle qui survient lorsqu'une personne se retrouve hors de son contexte socioculturel habituel (Cohen-Emerique, 2011). L'ethnocentrisme peut alors émerger en réaction à cette déstabilisation. Il se définit comme un mécanisme d'exclusion dans lequel « on ignore la différence, on la gomme en l'intégrant spontanément dans notre code d'interprétation habituel [...] » (Bourque, 2000, p. 89).

Les travaux sur l'intervention interculturelle et l'ethnocentrisme s'inscrivent généralement dans un contexte multiethnique. Or, comme mentionné précédemment, chaque personne est porteuse de plusieurs cultures, dont une de classe. Ainsi, il est possible de supposer que les défis liés à la rencontre de deux groupes culturels différents se posent dès qu'une forme de mixité est présente. Pour élargir le concept d'ethnocentrisme à toutes les interactions entre groupes culturellement distincts, Filion (2005) propose le terme « culturocentrisme ».

1.4.4 Des différences culturelles difficilement reconnues

Les écrits sur l'approche interculturelle (Bétrisey et Tetreault, 2019; Cohen-Emerique, 2011; Legault, 2000; Legault et Lafrenière, 1992; Siche, 2016) proposent différentes pistes de réflexions, solutions et interventions pour faciliter le travail en contexte multiculturel. La décentration occupe une place centrale dans cette approche. Elle en constitue la première étape, qui consiste à prendre du recul pour réfléchir à ses propres biais et à sa propre culture (Cohen-Emerique, 2011). Cependant, la mise en œuvre de ces pistes requiert d'abord une prise de conscience fondamentale : réaliser que des différences culturelles existent et qu'elles ont un impact sur les dynamiques en cours. Plusieurs indices suggèrent que cette prise de conscience n'est pas toujours réalisée. En ce qui concerne spécifiquement la rencontre entre les travailleur·euses et les personnes de classe populaire, Gaudreau (2021) parle d'un « choc culturel difficilement reconnu et assumé » (p. 115). Un décalage entre les perceptions des deux groupes est également observé (Ampleman, 1987; Filion, 2005) : « les militantes

populaires voient les intervenantes comme réservées, distantes, individualistes, compliquées, peu à l'écoute, et convaincues de posséder la vérité. Par ailleurs, les intervenantes se perçoivent comme empathiques, généreuses et ouvertes aux autres » (Ampleman, 1987, p. 200). Cet important écart entre les perceptions indique possiblement que les travailleur·euses ne reconnaissent pas toujours les impacts qu'ont les différences culturelles sur leurs interventions.

Dans la section suivante, la question de la reconnaissance, ou non, des différences culturelles dans l'intervention sera abordée. Cependant, cette reconnaissance sera examinée sous un angle élargi : au-delà de l'acceptation de l'existence de ces différences, il s'agira d'examiner comment elles sont intégrées dans les façons d'agir, d'animer et d'intervenir. Comme le souligne Gaudreau (2021), «connaître, comprendre et reconnaître la culture des personnes auprès desquelles nous intervenons, avec qui nous sommes engagés, constitue la base de tout rapport avec elles » (p.116).

1.4.5 Le résultat : un manque de prise en compte du portrait culturel ?

Nous avons des difficultés à nous intégrer dans leur mode de pensée, héritiers [...] d'une tendance à assimiler leur différence à une ignorance, à un manque qu'il nous faudrait combler.
(Yvonne Johannot, 2001, p. 39)

Divers écrits (Ampleman, 1987; Anim'Action et Gaudreau, 1998; Filion, 2006; Lefebvre, 1996a) soulignent un manque de prise en compte du portrait culturel des personnes de classe populaire et en décrivent les conséquences. Dans un documentaire visant à sensibiliser les travailleur·euses aux questions des différences culturelles (Filion, 2006), des personnes de classe populaire partagent leur sentiment que les intervenant·es ne répondent pas à leurs besoins, les jugent, prennent des décisions à leur place et dévalorisent ce qu'elles sont et ce qu'elles font. Ces témoignages rejoignent les observations d'autrices et intervenantes (Ampleman, 1987; Anim'Action et Gaudreau, 1998) qui notent que des travailleur·euses œuvrant auprès des personnes de classe populaire s'attendent souvent à ce que ces dernières fassent les choix qu'elles-mêmes auraient faits, selon leurs propres normes,

valeurs, croyances et logiques. Il en résulte alors un fossé entre ces deux cultures, fossé qui peut se creuser ou se réduire selon les attitudes ou comportements adoptés (Anim'Action et Gaudreau, 1998; Lefebvre, 1996b). À titre d'exemple, dans la recherche participative citée précédemment, menée auprès de personnes en démarche d'alphabétisation populaire (Lefebvre, 1996b), les participant·es ont indiqué à plusieurs reprises que savoir lire et écrire étaient des atouts importants pour pouvoir siéger au conseil d'administration de leur organisme. Un constat plutôt paradoxal considérant que les personnes qui fréquentent ces groupes y sont justement pour apprendre à lire et à écrire! De plus, étant donné que l'écrit n'est pas le mode de communication privilégié des personnes de classe populaire (Anim'Action et Gaudreau, 1998; Comeau, 1987; Hoggart, 1970), sa surutilisation constitue un exemple de pratique qui élargit le fossé entre les deux groupes culturels.

Le manque de reconnaissance de leurs savoirs populaires a été souligné comme un élément du portrait culturel des personnes de classe populaire (Ampleman, 1987; Anim'Action et Gaudreau, 1998; Paquet, 1989). L'extrait suivant illustre comment les intervenant·es peuvent contribuer à cette dynamique :

Les intervenantes reconnaissent deux formes de connaissance : le savoir intellectuel théorique et le savoir populaire pratique, [mais] nous ne sentons pas la complémentarité, la reconnaissance de ces deux savoirs chez elles. Leur vision négative des milieux populaires les empêchent-elles de reconnaître l'apport enrichissant du savoir populaire lié à l'expérience de vie? (Ampleman, 1987, p. 194)

De plus, la pauvreté de temps, aussi identifiée comme un aspect marquant du portrait culturel des personnes de classe populaire (Bittman, 2002; Gaudreau, 2021; Lanzarini, 2000; Savoie et al., 2018), est un facteur que les intervenant·es ne semblent pas intégrer systématiquement dans leur compréhension des réalités vécues par ces personnes. En effet, Ampleman (1987) note que les intervenant·es ne semblent pas réaliser tout le temps que les personnes des milieux populaires doivent accorder à assurer leur propre survie.

Ce manque de connaissance des réalités des personnes de classe populaire peut affecter la manière dont elles sont perçues par les intervenant·es. À cet effet, dans l'extrait suivant, la directrice d'un organisme exprime les difficultés rencontrées lors de la planification

d'activités : « c'était difficile de planifier des activités avec eux, parce qu'ils venaient comme un cheveu sur la soupe, ils ne s'annonçaient pas » (Berthiaume, 2020, p. 179). Il est possible de se demander s'il s'agit là d'un exemple de décalage culturel : le rapport au temps des personnes de classe populaire est influencé par la pauvreté de temps qu'elles vivent, une réalité que les intervenant·es ne partagent pas nécessairement.

Ainsi, les écrits suggèrent que la méconnaissance ou le manque de prise en compte de la culture des personnes de classe populaire peuvent rendre difficile la compréhension de leurs besoins réels et des choix qu'elles font. Ces difficultés peuvent se manifester par des pratiques telles que la surutilisation de l'écrit, le manque de reconnaissance des savoirs d'expérience ou l'ignorance de la pauvreté de temps. Ces éléments constituent autant de manifestations du fossé culturel qui creuse l'écart entre les intervenant·es et les personnes de classe populaire.

1.5 Limites de la littérature actuelle

À ce jour, selon les écrits consultés, une absence partielle de connaissances est observable à deux niveaux. D'abord, la plupart des sources explorent la prise en compte de la culture populaire dans l'intervention, sans contextualiser l'approche préconisée dans le milieu. À l'exception de quelques écrits portant sur les groupes d'alphabétisation populaire, les pratiques de prise en compte de la culture populaire dans les groupes d'ACA restent peu documentées. Or, la nature même des groupes d'action communautaire autonome les distingue des ressources étatiques. Leurs approches de participation citoyenne étant au cœur de leur identité, l'absence de littérature sur la manière dont ils intègrent la culture populaire constitue une lacune importante. Une meilleure compréhension de ces pratiques permettrait de mieux saisir les dynamiques entre participation citoyenne et prise en compte de la culture populaire, et d'enrichir la réflexion sur la spécificité des approches des groupes d'ACA.

Par ailleurs, peu de travaux récents ont été publiés sur le sujet. En effet, bon nombre des sources explorées remontent aux années 1980 et 1990. Bien que toujours pertinentes et éclairantes, ces références s'inscrivent dans un contexte social, politique et culturel différent

de celui d'aujourd'hui, marqué par plusieurs transformations majeures, telles que les effets cumulatifs de décennies de néolibéralisme et la mondialisation des marchés.

1.6 Pertinence pour le travail social

Cette recherche vise à permettre une compréhension de l'univers culturel des personnes de classe populaire, au-delà des préconceptions ou préjugés courants, afin de favoriser sa prise en compte dans l'intervention. En ce sens, elle m'apparaît pertinente pour le travail social où « les principes de justice sociale, de droit de la personne, de responsabilité sociale collective et de respect des diversités [en] sont [le] cœur [...] » (Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec, 2018, paragr. 4).

Lors de la journée professionnelle « le travail social dans tous ses états », un dossier « Pauvreté, inégalités, exclusion sociale et travail social » a été monté et présenté avec la collaboration de la chercheuse et militante Vivian Labrie. Dans le texte présentant ce dossier, Alain Hébert (2018) rappelait :

Comme travailleurs[·euses] sociaux[·ales], nous avons une responsabilité éthique particulière de participer à l'effort social de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale à travers nos interventions et en tant que citoyen[·nes]. D'où l'importance de se questionner sans cesse sur la nature, la portée et la finalité de nos actions. Celles-ci soutiennent-elles, au-delà de nos intentions, l'émancipation des personnes ainsi que l'établissement d'une plus grande justice sociale? (Paragr. 5)

En explorant les manières dont la culture populaire est prise en compte dans les groupes d'ACA, j'espère pouvoir nourrir, modestement, les questionnements sur nos actions et leurs portées.

1.7 Question de recherche

La présentation de la recension des écrits, ainsi que les limites de la littérature actuelle, mènent à l'objectif principal de cette recherche : questionner et comprendre la manière dont la culture des personnes de classe populaire est prise en compte au sein des groupes d'action communautaire autonome (ACA). La question de recherche se formule ainsi : « De quelle manière le portrait culturel des personnes de classe populaire est-il pris en compte dans la vie

et l'organisation des groupes d'action communautaire autonome? ». Deux objectifs spécifiques découlent de cette question :

1. Explorer, à partir du point de vue de personnes de classe populaire impliquées dans un groupe d'ACA, différents aspects de deux portraits culturels – le leur et celui des travailleur·euses des groupes – afin de mieux comprendre comment ces portraits influencent la vie et l'organisation des groupes d'ACA.
2. Contribuer, à partir des partages et des échanges de ces personnes, à nourrir la réflexion sur les enjeux liés à la prise en compte de leur portrait culturel dans les groupes d'ACA.

Chapitre 2

Cadre conceptuel

Pour comprendre l'angle d'analyse de la prise en compte de la culture populaire dans les groupes communautaires, il importe de baliser le cadre de recherche utilisé. Un cadre conceptuel a été élaboré à partir de deux approches : la conscientisation et le féminisme intersectionnel. Chacune de ces deux approches sera d'abord présentée puis elles seront mises en lien grâce à un schéma⁶.

2.1 La conscientisation au Québec

Au Québec, la pratique de l'action communautaire s'est développée en intégrant différentes perspectives : Saul Alinsky influence le courant d'animation sociale, bell hooks influence le courant féministe et antiraciste et Augusto Boal, par ses pratiques du théâtre de l'opprimé et du théâtre forum, influence le milieu populaire. Une autre approche influence fortement le mouvement communautaire : la conscientisation de Paolo Freire (Comeau, 2000; Comité histoire du MÉPACQ, 2022; Fortin, 2018; Jetté, 2017; Lamoureux et Lamoureux, 2009; Mayer et al., 2002; Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec, 2003). C'est à cette dernière approche, la conscientisation, que la présente section s'intéresse.

En 1983, des intervenant·es de différents groupes populaires s'unissent et fondent le Collectif québécois de conscientisation (CQC) (Ampleman et al., 1994). Jusqu'à sa dissolution en 2018, ce collectif de formation a contribué à l'amélioration des pratiques conscientisantes de nombreux groupes communautaires, par la création et l'animation de formations, ainsi que par la rédaction d'ouvrages de références : trois livres et 12 cahiers de conscientisation. Comme le souligne le Collectif, ses travaux ont largement été inspirés de ceux de Freire, mais ils ont été actualisés au contexte québécois des années où ils ont été

⁶ Ce schéma a fait l'objet d'une communication (Marcoux, Communication orale/2023).

publiés (Ampleman et al., 1994). Je commencerai donc par définir largement la conscientisation d'après les écrits de Freire, puis par la suite, comme c'est le Collectif québécois de conscientisation qui a grandement favorisé la diffusion de cette approche au Québec, ce sont ses écrits qui seront utilisés pour ce cadre conceptuel.

Pour Freire (1968/2021), la conscientisation est une praxis : la réflexion est indissociable de l'action transformatrice. La conscientisation est un processus dont l'objectif est d'apprendre ensemble à percevoir les contradictions sociales, politiques et économiques pour ensuite pouvoir agir collectivement contre les éléments oppresseurs. La conscientisation a un caractère fondamentalement politique au sens où elle cherche à permettre aux personnes opprimées de prendre conscience du caractère structurel de leurs oppressions. Cette lecture sociale ne suffit toutefois pas, car la conscientisation s'accomplit pleinement dans l'action transformatrice. Comme le souligne Freire : « il est de fait qu'à toute compréhension de quelque chose correspond, tôt ou tard, une action. Lorsqu'un problème a été perçu et compris et que les données de la réponses ont été admises, l'homme agit » (Freire, 1967/1978, p. 110).

Le CQC présente la méthode de Freire à travers six dimensions fondamentales (Ampleman et al., 1983), que je résume brièvement ci-dessous. La première dimension repose sur la conviction profonde que chaque individu possède la capacité d'être acteur de sa propre vie et de contribuer à la transformation sociale. La deuxième dimension souligne la nécessité de libérer la parole des personnes opprimées, trop souvent privées de l'occasion de s'exprimer et de faire entendre leur vécu. La troisième dimension met l'accent sur le dialogue, essentiel au processus de conscientisation, qui doit se développer entre les personnes opprimées. La dimension collective de la conscientisation ressort ici : la confrontation de plusieurs perceptions de la réalité est nécessaire, s'appuyant sur la conviction que « nul n'ignore tout et nul ne sait tout » (Ampleman et al., 1994, p. 6). La quatrième dimension insiste sur la nécessité du passage à l'action. Sans action transformatrice, la prise de conscience de l'oppression ne ferait que renforcer le sentiment d'impuissance. Ainsi, l'action et la réflexion critique sont indissociables, chacune nourrissant l'autre dans un processus continu. La cinquième dimension concerne le projet de société de

la conscientisation. Si sa visée est la construction collective d'une société libérée des oppressions, la conscientisation exige que le cheminement vers cette société rêvée soit en cohérence avec les principes pour lesquels les individus se mobilisent. Par conséquent, toute modification possible des pratiques ou des structures existantes doit être faite. Enfin, la sixième et dernière dimension souligne que la conscientisation n'est jamais terminée. La conscience critique n'est jamais acquise de manière définitive et la réalité sociale est en constant changement. La conscientisation est donc un processus continu.

Ces six principes fondamentaux sont la base du processus de conscientisation qui pourrait être résumé en deux étapes : la prise de conscience, puis le passage à l'action. Pour permettre ce processus, Freire énonce différents principes pédagogiques pour les intervenant·es : des attitudes à développer et des rôles à jouer. Un d'entre eux est particulièrement pertinent dans le cadre de cette recherche. Il réside dans l'attention active qui doit être portée à la culture des milieux populaires dans lesquels se déroule une démarche conscientisante. L'éducation politique doit se faire à partir de leur langage, de leur perception de la réalité et de leur façon de vivre. Elle presuppose donc une connaissance et une prise en compte de la culture du milieu (Ampleman et al., 1983).

2.2 Le féminisme intersectionnel

Le développement de l'approche intersectionnelle est le résultat de travaux de féministes noires visant à théoriser et comprendre la complexité et la spécificité de leur vécu (Pagé, 2014). L'interaction simultanée de systèmes d'oppression était observée par des autrices féministes, et c'est en 1989 que Kimberley Crenshaw propose la notion d'intersectionnalité pour nommer ce phénomène (Vergès, 2020). L'intersectionnalité est une approche cherchant à appréhender la complexité des identités et des inégalités sociales en réfutant « le cloisonnement et la hiérarchisation des grands axes de la différenciation sociale que sont les catégories de sexe/genre, classe, race, ethnicité, âge, handicap et orientation sexuelle » (Bilge, 2009, p. 70). Elle cherche à dépasser la reconnaissance des différents systèmes d'oppression pour analyser comment ils se combinent et se renforcent pour créer

des modes pluriels de discrimination et priviléges, qui prennent des formes distinctes selon les contextes (Bilge, 2009; Hill Collins et Bilge, 2020; Maillé, 2022). L'intersectionnalité peut ainsi être mobilisée à la fois comme cadre d'analyse théorique et comme approche d'intervention (Maillé, 2022). Les éléments qui sont présentés plus bas dans le schéma s'appuient sur les principes de l'intervention féministe intersectionnelle.

2.3 Les convergences de la conscientisation et du féminisme intersectionnel

Dans son livre *Apprendre à transgresser* (1994/2019), bell hooks souligne l'estime qu'elle porte au travail de Freire et comment il a grandement influencé le sien. Elle rappelle toutefois que les écrits du pédagogue brésilien ont été remis en question par le mouvement féministe contemporain et la critique féministe, notamment par rapport au langage employé dans ses travaux, considéré sexiste. Elle souligne qu'elle a toujours perçu « le sexism de sa langue, mais aussi la façon dont il [...] construit un paradigme de libération phallocentrique – où la liberté et l'expérience de la virilité patriarcales sont presque toujours liées [...] » (1994/2019, p. 50), des commentaires qu'elle a d'ailleurs adressé à Freire, l'ayant rencontré. Pour bell hooks, l'estime portée au travail de Freire et son engagement pour une pensée féministe ne sont pas contradictoires :

C'est la pensée féministe qui me donne le pouvoir de m'attaquer à une critique constructive du travail de Freire [...] et pourtant, il y a tellement d'autres postures que j'adopte par rapport à son travail, qui me permettent d'estimer sa valeur, qui permettent à ce travail de me toucher en mon for intérieur (1994/2019, p. 50-51).

Devant le constat des impacts du manque de prise en compte de la culture populaire soulevé dans la littérature, mais étant sensible aux angles morts de la conscientisation, je propose ici un cadre conceptuel mettant en lumière les zones de convergences de la conscientisation et l'intersectionnalité. Ce faisant, je pense ainsi le rendre plus fidèle à mon positionnement, mais aussi plus actuel avec les pratiques des groupes communautaires où l'intersectionnalité fait son entrée depuis quelques années.

De forts liens se tracent entre l'approche féministe et la conscientisation : l'aspect profondément politique de la production du savoir, la pertinence du savoir produit dans les

marges et formulé collectivement et finalement, la nécessité que la production de connaissances soit un processus continu d'aller-retour entre le terrain et la théorie (Bilge, 2015; Bracke et al., 2013; Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, 2019; Flynn et al., 2017; Freire, 1982). Ainsi, bien que le féminisme intersectionnel ne s'inscrive pas explicitement dans une visée pédagogique comme celle de la conscientisation – qui repose souvent sur une posture d'accompagnement assumée par les intervenant·es/pédagogues –, ces éléments me portent à croire que les deux approches sont compatibles. Il s'agit donc ici d'une proposition, ou d'une piste, pour actualiser la conscientisation dans un contexte contemporain, en tenant compte des apports critiques du féminisme intersectionnel.

L'intersectionnalité est régulièrement expliquée grâce à des diagrammes en pointes de tarte ; des représentations visuelles souvent inspirées de la roue du pouvoir du Conseil canadien pour les réfugiés (s. d.) puis reprise, adaptée et largement diffusée par Sylvia Duckworth (2020). Sur le schéma présenté à la page suivante, j'ai repris cette image de roue où chaque rayon représente un système d'oppression. J'ai agrandi la pointe du classisme puisque c'est l'analyse de ce système qui est mise de l'avant dans la conscientisation. L'intersectionnalité rejette la hiérarchisation et le compartimentage des oppressions (Pagé, 2014; Pierre, 2016). Ce n'est donc pas dans une optique de rendre le classisme plus important que je l'ai agrandi. C'est plutôt pour expliciter que cette recherche vise à analyser cette part plus précise mise de l'avant par la conscientisation, tout en reconnaissant qu'elle s'inscrit dans un système plus large et complexe où diverses réalités s'entrecroisent. L'objectif étant ici de mieux comprendre cet aspect particulier afin de pouvoir le nommer, le mettre en relation avec d'autres dimensions, et donc, en tenir compte.

La mobilisation de ce cadre conceptuel permet donc d'utiliser la conscientisation comme une loupe, afin de valoriser la culture et les savoirs populaires, en cherchant à donner la parole aux personnes concernées. Pour reprendre les mots de Lamoureux (2016), « il ne s'agit donc pas de parler “au nom de” ni d'essayer de “représenter” les expériences qui ne sont pas les nôtres mais de créer les conditions de leur audibilité » (p. 12).

Convergences de la conscientisation et de l'approche d'intervention féministe intersectionnelle

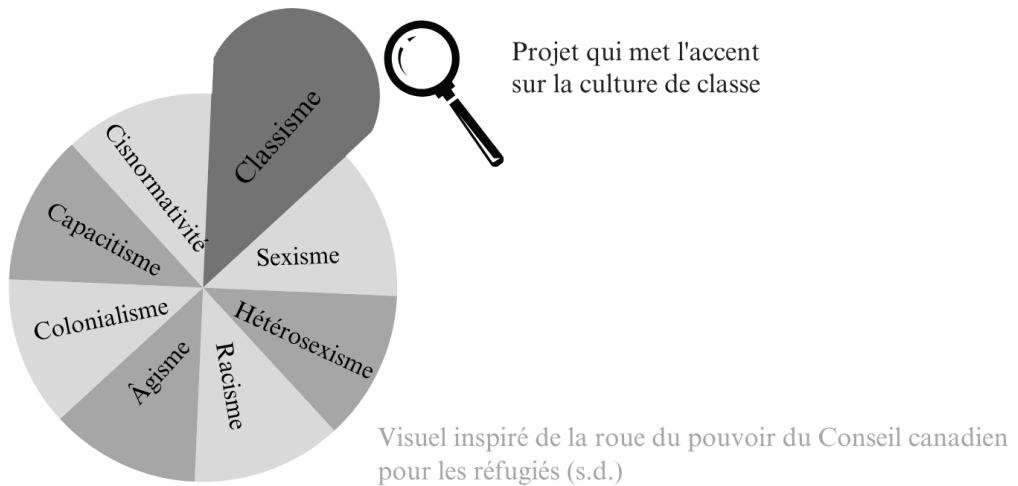
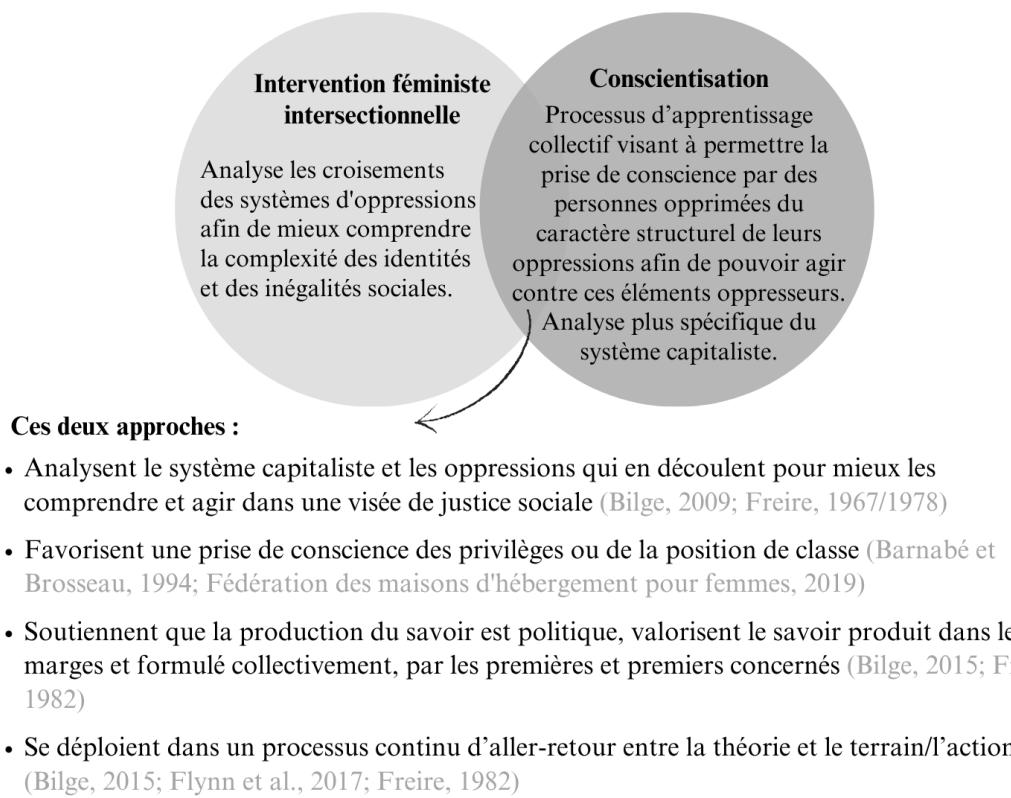


Figure 1. Convergences de la conscientisation et de l'approche d'intervention féministe intersectionnelle

Chapitre 3

Méthodologie, terrain et groupe des participant·es

3.1 Méthodologie

3.1.1 Recherche qualitative/interprétative et conscientisation

Étant donné que ce projet vise à comprendre comment la culture populaire est prise en compte dans les groupes d'ACA, et ce, à partir du point de vue des personnes de classe populaire, la recherche qualitative apparaît comme la méthode la plus appropriée. En effet, cette approche repose sur la volonté de saisir le sens que les individus attribuent à leurs expériences (Fortin et Gagnon, 2016; Savoie-Zajc, 2018). Jumelée au cadre conceptuel présenté au chapitre précédent, une recherche qualitative/interprétative permet d'aborder différents thèmes à partir de la perception des participant·es (McIntosh et Morse, 2015), un élément central de l'approche conscientisante (Freire, 1982). Savoie-Zajc (2018) rappelle que dans une recherche qualitative/interprétative, « le savoir produit est [...] vu comme dynamique et temporaire, dans la mesure où il continue d'évoluer » (p. 196). Cette conception de la production de connaissances s'accorde avec l'approche féministe et la conscientisation, qui insistent sur le fait que la production de connaissances doit être un processus continu, faisant l'aller-retour entre le terrain et la théorie (Bracke et al., 2013; Freire, 1982).

Pour que cette recherche soit cohérente avec le cadre conceptuel qui la balise, cinq aspects ont été pris en compte dans la méthodologie présentée dans cette section :

1. En recherche, comme en intervention, une attention particulière doit être portée à la culture du milieu dans lequel le projet s'inscrit (Ampleman et al., 1983; Comeau et Gaudreau, 2000; Freire, 1982).
2. La réalité n'est pas seulement factuelle ou descriptive, elle inclut également la manière dont les personnes impliquées perçoivent ces faits (Freire, 1982). Ainsi, les méthodes de recherches doivent mettre en valeur la dimension collective de la

conscientisation, en impliquant les personnes directement concernées et en permettant la confrontation de plusieurs perceptions de la réalité (Ampleman et al., 1994; Comeau et Gaudreau, 2000; Gélineau, 2007).

3. Le dialogue doit être au cœur de la recherche, posée comme un processus d'apprentissage mutuel, tant pour les participants et participantes que pour le chercheur ou la chercheuse (Comeau et Gaudreau, 2000; Freire, 1982).
4. Par le biais du dialogue, la recherche devient l'occasion de mettre à contribution, dans un même projet, les savoirs populaires et les savoirs universitaires, permettant ainsi de mieux appréhender la complexité des enjeux (Gélineau, 2007).
5. L'objectif d'une recherche selon une approche conscientisante n'est pas l'avancement de la science en soi, mais les personnes elles-mêmes (Freire, 1982) : la démarche de recherche doit mener à des actions transformatrices (Comeau et Gaudreau, 2000; Freire, 1982; Gélineau, 2007).

3.1.2 Population et échantillonnage

La première étape du processus d'échantillonnage a consisté à définir la population cible. Comme le souligne Savoie-Zajc (2007), dans une recherche qualitative/interprétative, le choix de l'échantillon est intentionnel. Des critères sont donc établis en fonction du cadre théorique, afin que l'échantillon soit constitué de manière à répondre aux objectifs de la recherche.

La population à l'étude se caractérise par son identification à la classe populaire et son implication dans un groupe d'action communautaire autonome (ACA) d'un quartier ouvrier. La présentation du quartier Saint-Sauveur, terrain de recherche, et la justification de ce choix seront détaillées dans la section suivante. L'implication est un terme large pouvant désigner autant le militantisme, la participation, le bénévolat ou le travail rémunéré. Dans le cadre de cette recherche, j'ai choisi de ne pas inclure les travailleur·euses s'identifiant comme personne de classe populaire, estimant que cela pourrait rendre difficile la distinction entre les éléments relevant de leur culture et ceux liés à leurs fonctions. Cependant, certains organismes embauchent parfois des membres pour des contrats ponctuels (entretien ménager,

distribution de journaux, etc.), sans que ces personnes n'intègrent les équipes de travail ou n'accèdent à des espaces qui leurs sont réservés (les réunions d'équipe par exemple). Ainsi, la population étudiée a été restreinte aux personnes s'impliquant dans un organisme d'ACA, sans être membres réguliers de l'équipe de travail (souvent appelé *la permanence*). Enfin, comme la littérature met en lumière que plusieurs caractéristiques du portrait culturel des personnes de classe populaire sont liées au manque de ressources financières (Anim'Action et Gaudreau, 1998), l'identification à la pauvreté a été intégrée comme critère de sélection.

La population à l'étude se compose donc d'adultes s'identifiant à la fois comme personnes de classe populaire et personnes pauvres, s'impliquant dans un groupe d'ACA du quartier ouvrier ciblé, sans toutefois y être un membre de la permanence.

L'échantillon a été constitué de manière non probabiliste, selon une technique d'échantillonnage initialement basée sur une sélection intentionnelle, c'est-à-dire un choix délibéré des participant·es en fonction de critères spécifiques liés aux visées de la recherche (Savoie-Zajc, 2007). L'objectif était de constituer des groupes d'entrevue composés de participant·es issu·es de divers organismes. Étant donné la certaine méfiance rapportée des personnes de classe populaire, particulièrement à l'égard des intervenant·es (Anim'Action et Gaudreau, 1998; Hoggart, 1970), ainsi que les difficultés en lecture et en écriture fréquemment observées dans les milieux populaires (Anim'Action et Gaudreau, 1998; Comeau, 1987; Comité histoire du MÉPACQ, 2022; Morisse, 2001; Paquet, 1989), j'ai misé sur ma position de travailleuse du milieu communautaire pour le recrutement. Pour ce faire, les organismes d'ACA du quartier ciblé ont été contactés par téléphone et courriel. Des travailleur·euses de longue date du milieu communautaire de Québec ont aussi été sollicité·es en raison de leurs liens avec plusieurs membres d'organismes variés. Une lettre leur a été envoyée pour expliquer le projet et les inviter à diffuser une affiche destinée aux participant·es potentiel·les⁷. J'ai estimé que cette manière de procéder permettrait d'acheminer l'information plus directement aux participant·es potentiel·les. Cette approche

⁷ Voir Annexe A – Lettre et affiche de recrutement

a permis de recruter un certain nombre de personnes. En raison des contraintes temporelles et humaines de cette recherche, et face à la difficulté de coordonner un moment pour les entrevues de groupe – en partie à cause de l'absence d'accès à Internet pour la plupart des participant·es, ce qui compliquait l'organisation d'un sondage collectif pour choisir les dates – des méthodes de recrutement par réseau et par convenance ont été employées. Ainsi, les personnes déjà recrutées ont été invitées à solliciter leurs contacts susceptibles d'être intéressés. Enfin, les dernières personnes intégrant le groupe devaient être disponibles aux deux dates retenues pour les entrevues.

Comme il était attendu que certaines personnes recrutées puissent présenter des difficultés de lecture et d'écriture, la taille de l'échantillon a été ajustée en conséquence. En effet, Filion (2005) souligne qu'en raison de ces difficultés, lorsqu'une discussion de groupe suscite une idée, les participant·es ne la notent pas : « les participants, quand ils pensent à quelque chose, vont soit cesser d'être attentifs à ce que les autres diront – pour se concentrer sur la mémorisation de leur propre idée –, soit oublier leur idée [...] » (p. 98). Ainsi, afin de favoriser la prise en compte de la culture populaire et laisser place à la spontanéité des participant·es, il a été estimé qu'un groupe composé de six à huit participant·es permettrait de répondre aux objectifs de recherche. En appliquant les méthodes décrites précédemment, un échantillon de sept personnes a été constitué. Enfin, puisque la recherche qualitative n'évalue pas la taille de l'échantillon en fonction de la signification statistique des résultats, mais selon la suffisance des données collectées pour tirer des conclusions utiles (Bloor et Wood, 2006), la taille de cet échantillon a été jugée adéquate.

Le groupe de sept personnes recrutées se compose de six femmes et un homme. Initialement, l'objectif était de constituer un groupe paritaire, avec une répartition égale entre hommes et femmes, et composé de participant·es provenant de différents organismes. Cependant, les défis rencontrés lors du recrutement n'ont pas permis d'atteindre la parité, et le recours au recrutement par réseau a favorisé la participation de personnes issues des mêmes organismes. Néanmoins, une certaine diversité a pu être obtenue, notamment en termes d'âge, de ville d'origine, de niveau de scolarité et de situation familiale. De plus, comme la

majorité des participant·es s’impliquent dans plus d’un organisme de la ville de Québec, quatre organismes situés sur le territoire du terrain de recherche étaient représentés ainsi que six organismes d’autres quartiers de la ville.

3.1.3 Méthode de collecte de données

Le choix de la méthode de collecte de données a été guidé par les principes de la conscientisation. La nécessité de libérer la parole des personnes opprimées et la dimension collective de la conscientisation, se manifestant entre autres dans l’importance du dialogue et de la confrontation des idées (Ampleman et al., 1983), m’ont naturellement menée à privilégier les entrevues de groupe. Deux entrevues semi-dirigées, d’une durée d’environ trois heures chacune, ont été réalisées avec le même groupe, à une semaine d’intervalles. Ces entrevues se sont déroulées dans un local prêté par un organisme du quartier ciblé.

Bien que les entrevues permettent d’accéder intimement à l’univers des répondant·es, celles collectives posent les défis liés aux dynamiques de groupe et à la répartition de la parole (Bloor et Wood, 2006). Pour faciliter le bon déroulement en assurant une certaine structure, conformément au format semi-dirigé, un schéma d’entrevue a été élaboré pour chaque session, regroupant une série de thèmes en lien avec la recherche et le cadre conceptuel (Savoie-Zajc, 2018). La grande question de recherche a été déclinée en deux sous-questions, qui ont orienté les discussions de chaque entretien. Les schémas ainsi élaborés ont donc permis de prévoir des méthodes d’animation facilitant la répartition du temps de parole.

Après avoir présenté et complété collectivement le formulaire de consentement⁸, la première entrevue⁹ a porté sur la question du « qui » : qui sont les personnes de classe populaire, et de leur point de vue, qui sont les travailleur·euses des organismes communautaires qu’elles fréquentent? Pour explorer ces questions, l’outil du double-portrait a été utilisé. Cet outil permet de mieux comprendre les traits de la classe populaire et de la petite bourgeoisie (ou, dans le cas de la présente recherche, des travailleur·euses des

⁸ Voir Annexe B – Formulaire d’information et de consentement

⁹ Voir Annexe D – Canevas de la première entrevue

organismes), d'identifier les contradictions et les conditions d'alliance et d'apprendre à mieux travailler ensemble (Barnabé et Brosseau, 1994).

L'outil du double-portrait, en offrant un support visuel à l'entrevue, correspondait parfaitement aux objectifs de cette recherche. J'ai donc adapté le modèle de Lorraine Gaudreau (1997), lui-même inspiré de celui de Gisèle Ampleman (1987). Le portrait est structuré en cinq catégories représentant différentes parties du corps, chacune permettant d'aborder un aspect spécifique de la culture. Lors de l'entrevue, c'est le portrait des personnes de classe populaire qui a d'abord été dressé. Les participant·es étaient invitées¹⁰ à nommer en groupe les caractéristiques qu'elles associent à ce groupe, en se basant sur leurs observations, constats et expériences. Ces caractéristiques ont ensuite été discutées et ce qui faisait consensus a été inscrit sur le portrait. Le même processus a été appliqué pour dresser le portrait des travailleur·euses des organismes, selon la perception des participant·es. Pendant que ce deuxième portrait s'est dessiné, des constats ont émergé des échanges entre les participant·es sur les ressemblances et les différences entre les deux groupes. Ces constats ont permis d'enrichir les portraits.

Afin de ne pas concentrer l'utilisation de l'écrit sur un seul moment et d'éviter d'alourdir la première rencontre avec deux documents formels à signer, les participant·es ont répondu au questionnaire sociodémographique¹¹ lors de la deuxième entrevue¹². Ce questionnaire a été conçu pour être aussi accessible que possible, dans le but de faciliter sa compréhension.

Dans ce formulaire, les participant·es ont été invitées à indiquer leur ville et leur quartier d'origine, ainsi que le métier ou l'occupation de leurs parents. Puisque les critères de sélection stipulaient que les participant·es devaient s'identifier comme appartenant à la classe populaire, ces questions avaient pour objectif de valider qu'elles provenaient de

¹⁰ L'accord de majorité est utilisé afin de refléter la composition du groupe (six femmes et un homme). L'utilisation du féminin pluriel pour parler des participant·es inclut aussi bien l'homme que les femmes du groupe.

¹¹ Voir Annexe C – Questionnaire sociodémographique

¹² Voir Annexe E – Canevas de la deuxième entrevue

milieux populaires ou d'autres milieux sociaux. De plus, étant donné que les participant·es devaient s'identifier comme des personnes en situation de pauvreté, le questionnaire abordait également la question des revenus. Pour rendre le questionnaire plus accessible, les personnes ont d'abord indiqué la taille de leur ménage puis précisé si leur revenu était inférieur ou bien égal ou supérieur au revenu viable fixé par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) pour la région de Québec.

Au Québec, la Mesure du panier de consommation (MPC) est utilisée par le gouvernement comme repère pour suivre les situations de pauvreté, en se basant sur la couverture des besoins de base. Cependant, la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion (L.R.Q., c. L-7.) précise qu'au-delà de la satisfaction des besoins de base, toute personne doit disposer des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour maintenir son autonomie économique et favoriser son intégration et sa participation à la société. Selon le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (2009), la MPC ne suffit pas à satisfaire ces critères et c'est pourquoi le revenu viable a été introduit, apparaissant comme un indicateur plus précis du niveau de vie requis pour sortir de la pauvreté. Complémentaire à la MPC, il constitue un repère du revenu nécessaire pour atteindre une vie digne et sans pauvreté, en demeurant toutefois un revenu modeste (Couturier et al., 2023). C'est donc pour considérer la pauvreté sous un angle plus large que la seule satisfaction des besoins de base que j'ai choisi d'utiliser cette mesure dans cette recherche.

Lors de la deuxième entrevue, l'objectif du questionnaire sociodémographique a été expliqué en début de rencontre. Certaines personnes l'ont rempli seules, tandis que d'autres ont demandé de l'aide pour écrire leurs réponses.

Le reste de l'entrevue a ensuite été consacré à la question du « comment » : comment le portrait culturel des personnes de classe populaire pourrait-il être pris en compte, et comment l'est-il réellement dans les organismes fréquentés par les participant·es ? Pour répondre à ces questions, les participant·es ont été invitées à imaginer un organisme qui leur ressemblerait, c'est-à-dire un organisme qui refléterait les caractéristiques du portrait dressé

lors de la première entrevue. Plusieurs dimensions ont été explorées, telles que les valeurs de l’organisme, le lieu, l’horaire, les activités, les moyens de communication, les tarifs, etc. Le canevas de la deuxième entrevue a été peaufiné après que la première entrevue ait été faite. Ainsi, certaines des dimensions explorées à la deuxième entrevue découlaient des sujets abordés à la première. Afin d’offrir un support visuel à la rencontre, des images¹³ ont été utilisées pour représenter chaque dimension. Par la suite, les participant·es ont comparé l’idéal souhaité avec les pratiques observées au sein des organismes qu’elles fréquentent.

3.1.4 Analyse des données

L’analyse des données a été menée selon une logique inductive modérée. La classification des données a donc été influencée à la fois par des repères théoriques et par les données du terrain (Savoie-Zajc, 2018).

Les données recueillies ont été préparées pour l’analyse par une transcription intégrale et mot à mot des enregistrements des deux entrevues. Des précisions supplémentaires, telles que les rires ou le ton, ont été ajoutées afin de réduire au maximum la distance entre le langage oral et le langage écrit (McIntosh et Morse, 2015; Savoie-Zajc, 2021).

Une analyse thématique a ensuite été réalisée. Les thèmes abordés dans le corpus ont été systématiquement identifiés et regroupés pour dégager l’essence des propos des participant·es (Paillé et Mucchielli, 2021). Pour ce faire, le logiciel d’analyse qualitative NVivo a été utilisé. Les thèmes codés ont été identifiés de manière majoritairement inductive au fur et à mesure de la lecture du verbatim (Paillé et Mucchielli, 2021). En effet, bien que certains thèmes aient été préalablement définis et intégrés à l’arbre thématique en fonction des guides d’entrevues, seules des catégories générales ont été générées de cette manière, et ce, afin d’éviter certains biais comme celui de ne trouver que les thèmes attendus (Padgett, 2017). Les sujets récurrents ou les idées contradictoires sont devenus des thèmes qui, au fur et à mesure des relectures du verbatim ont été fusionnés au besoin, puis hiérarchisés en thèmes centraux et sous-thèmes (Paillé et Mucchielli, 2021; Ryan et Bernard, 2003).

¹³ Pour consulter les images et les pictogrammes utilisés, voir *Annexe E – Canevas de la deuxième entrevue*.

Enfin, après que les données aient été organisées par thèmes, j'ai procédé à une exploration des dynamiques à l'œuvre en me basant sur l'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes afin de dépasser la description des données pour proposer « une lecture des expériences, des événements et des situations analysées en termes de concepts, de mises en relation, de modèles [...] prenant appui principalement sur les données empiriques » (Paillé et Mucchielli, 2021, p. 360). À ce moment, l'objectif était de me centrer sur la recherche de la logique sous-jacente. Ces données sont présentées de façon distincte dans la section *Vers une conceptualisation des dynamiques à l'œuvre*.

3.1.5 Considérations éthiques

Afin d'assurer le respect, la protection et la confidentialité des participant·es, cette recherche a été encadrée par plusieurs considérations éthiques. Pour clarifier explicitement les enjeux éthiques inhérents à cette recherche et pour assurer le respect des normes déontologiques reconnues, le projet a été soumis à l'évaluation du Comité d'éthique de la recherche, qui lui a délivré un certificat d'approbation (numéro de référence 2024-270) attestant de la conformité du projet à la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'université (UQAR, 2012).

Le consentement libre et éclairé a constitué l'une des priorités éthiques de ce projet. Afin d'obtenir une participation volontaire, le recrutement des participant·es s'est effectué par l'envoi de courriels aux travailleur·euses des organismes communautaires, les invitant à diffuser une affiche auprès de leurs membres. J'ai donc attendu un contact venant des personnes intéressées elles-mêmes¹⁴. De plus, une compensation financière de 20\$ par entrevue a été offerte aux participant·es. Cette compensation visait à éviter que les participant·es ne soient désavantagées financièrement en raison du temps consacré au projet (frais de déplacement, temps passé en entrevue). Afin que la compensation financière ne devienne pas un facteur influençant le consentement libre, elle a été remise en début

¹⁴ Voir Annexe A – Lettre et affiche de recrutement

d'entrevue. Les participant·es ont également été informées qu'elles pouvaient se retirer du projet à tout moment et tout de même recevoir la compensation.

Pour assurer un consentement éclairé, un formulaire d'information et de consentement¹⁵ écrit a été remis à chaque personne participante. Consciente que ce type de document peut parfois être difficile à lire et à comprendre, j'ai pris soin de rédiger le formulaire en simplifiant mes écrits et en contextualisant l'information pour la rendre accessible à des personnes peu familières avec le langage, les normes et les codes universitaires. Enfin, le formulaire a été rédigé de manière à être le plus proche possible du langage oral. Ainsi, lorsqu'à la première rencontre j'ai lu à voix haute le formulaire au groupe de participant·es, la lecture a été plus fluide et facile à comprendre. Les participant·es ont pu poser leurs questions avant le début de l'entrevue et de l'enregistrement.

Favoriser la participation de tous et à toutes m'apparaissait aussi comme une considération éthique cruciale. À cet égard, les entrevues ont eu lieu dans les locaux d'un organisme accessible aux personnes à mobilité réduite, connu des participant·es et situé dans le quartier ciblé comme terrain de recherche. De plus, j'ai tenté au maximum de prendre en compte ce que je connaissais de la culture populaire pour déterminer la méthode de collecte de données. Ainsi, tous les outils utilisés (affiche de recrutement, guides et outils d'animation des entrevues, questionnaire sociodémographique, etc.) ont été conçus pour limiter l'usage de la lecture et de l'écriture. Lorsque leur utilisation était nécessaire pour répondre aux exigences académiques, j'ai tenté d'en simplifier leur usage le plus possible (textes courts rédigés en écriture simplifiée, taille de police plus grande, paragraphes brefs et aérés, etc.).

Pour assurer la confidentialité et le respect de la vie privée des participant·es, les entrevues ont eu lieu en dehors des heures d'ouverture de l'organisme prêtant ses locaux. Enfin, afin d'illustrer certains points de la présentation des résultats, des citations sont présentées dans ce mémoire. Pour assurer la confidentialité des propos des participant·es,

¹⁵ Voir Annexe B – Formulaire d'information et de consentement

tous leurs prénoms ont été remplacés par des pseudonymes et les détails qui auraient pu faciliter leur identification ont été omis ou retirés.

3.1.6 Limites de cette recherche

Une limite de ce projet se trouve sur le plan méthodologique. En effet, la taille de l'échantillon et le nombre d'organismes ainsi représentés ne reflète pas la diversité des expériences des personnes de classe populaire qui s'impliquent dans un groupe d'ACA. Par ailleurs, comme le recrutement des participant·es a été réalisé dans les organismes communautaires, la parole des personnes qui n'y sont pas impliquées n'a pas été entendue. Leurs témoignages auraient peut-être pu mettre en lumière d'autres enjeux liés à la prise en compte de la culture, expliquant possiblement la raison de leur absence au sein de ces groupes.

De plus, bien que le cadre conceptuel intègre l'intersectionnalité afin de reconnaître la complexité des identités et des rapports de pouvoir, il a été difficile d'effectuer une analyse intersectionnelle des données. En effet, lors des entretiens de groupe, les propos des participant·es peuvent être alimentés par ceux des autres, rendant difficile, au moment de l'analyse, la distinction entre les expériences individuelles et le fruit des échanges collectifs. Cette difficulté découle également d'un choix méthodologique : celui d'aborder les propos en tant que production collective, sans chercher à réattribuer chaque idée à une personne précise. Si certaines dynamiques de pouvoir au sein même du groupe – par exemple en lien avec la prise ou le temps de parole – auraient pu nourrir une analyse intersectionnelle, elles n'ont pas été explorées ici afin de privilégier une lecture collective des échanges.

Par ailleurs, ce mémoire repose uniquement sur une analyse des données issues des entrevues menées auprès de participant·es des groupes communautaires. L'intégration de données issues d'entrevues avec des travailleur·euses aurait pu permettre d'enrichir l'analyse en documentant sous un autre angle les enjeux de prise en compte de la culture.

Enfin, le phénomène de désirabilité sociale (Deslauriers et al., 2017) pourrait également constituer une limite à cette recherche. En effet, Lister et Crisp (2007) affirment qu'il est difficile de savoir si les personnes rencontrées ont cherché à répondre en fonction de ce qu'elles pensaient que nous attendions d'elles, plutôt que de donner leur véritable perception des faits. Les entrevues se sont déroulées en groupe et quelques participant·es se connaissaient déjà. De plus, la familiarité propre au milieu communautaire du quartier et le fait que je suis moi-même une travailleuse dans un organisme de Québec, a pu jouer un rôle dans la façon dont les échanges se sont déroulés. Ainsi, sans supposer que le discours des participant·es aient été faussé, il est possible que certains sujets plus sensibles aient été minimisés ou évités.

3.2 Présentation du terrain de recherche et du groupe de participant·es

*Monsieur, moi j'reste dans St-Sauveur
Un ancien quartier d'ouvriers plein de p'tites maisons collées
Bâti en briques pis en barddeaux, y'appelaient ça le faubourg à tuyaux
(Marie-Noëlle Béland et Frédérick Carrier, 2009)*

Le quartier Saint-Sauveur a été choisi comme terrain de recherche en raison de son caractère historiquement ouvrier et de la forte présence de groupes d'action communautaire autonome (ACA) qui y sont toujours actifs. Avant de présenter le groupe de participant·es ayant pris part à cette recherche, je dresserai un bref portrait des particularités historiques, sociales et économiques du quartier.

3.2.1 Quelques faits saillants de l'histoire du quartier

Saint-Sauveur est l'un des 35 quartiers de la ville de Québec. Situé au centre-ville, son développement en tant que quartier ouvrier est étroitement lié à celui de Saint-Roch. Ces deux quartiers, bordés par la rivière Saint-Charles, offraient un emplacement idéal pour l'implantation de chantiers navals, attirant ainsi une forte population ouvrière.

Vers 1845, à la suite d'importants incendies ayant ravagé les quartiers Saint-Roch et Saint-Jean-Baptiste, une partie plus pauvre de la population ouvrière migre vers Saint-

Sauveur. En effet, une nouvelle réglementation imposant l'utilisation de matériaux incombustibles pour la reconstruction engendre des frais supplémentaires que les familles sinistrées moins nanties ne peuvent assumer. Elles sont donc contraintes de quitter le quartier Saint-Roch (Villes et villages d'art et de patrimoine et al., 2005/2008).

Au chapitre 1, j'ai retracé les grandes lignes de l'émergence du milieu communautaire au Québec, en présentant l'émergence des comités de citoyen·nes, issus des mobilisations contre les projets de « rénovation urbaine » qui ciblaient principalement les quartiers ouvriers de plusieurs grandes villes québécoises.

Les quartiers centraux de la ville de Québec n'ont pas été épargnés par ces projets. Dès le début des années 1960, une commission d'enquête révèle que 40% des habitations nécessitent des rénovations urgentes. En réponse, la Ville annonce une politique de rénovation urbaine. Toutefois, pour l'administration municipale, le principal problème réside dans le déclin des commerces du centre-ville :

[Elle] favorisa l'implantation de grandes chaînes hôtelières [...] et densifia l'occupation de l'espace par la construction de tours à bureaux et à logements de luxe. [...] Elle permit la construction d'une autoroute qui entraîna la démolition et la disparition complète de certains quartiers ouvriers du centre-ville (Racicot, 1980, p. 129-130).

En réaction à ces démolitions, et pour revendiquer le droit pour la population à participer à l'aménagement de son territoire (Mayer et al., 2002), des comités de citoyen·nes se forment dans les quartiers centraux. Le premier, le Comité des citoyens de l'Aire 10, voit le jour dans Saint-Roch en 1966 (Gosselin Couillard, s. d.). Dans les années suivantes, d'autres comités se forment, notamment dans Saint-Sauveur, Saint-Jean-Baptiste et le Vieux-Québec. Dans Saint-Sauveur, c'est la menace de nouvelles autoroutes qui mobilise les résident·es. Grâce aux pressions du comité citoyen du quartier, les 2500 habitations menacées de démolition sont sauvées (Demers, 2020; Fortin, 2019).

Au fil du temps, une multitude d'organismes communautaires ont vu le jour dans la foulée de cette première génération de groupes, répondant aux besoins exprimés par la communauté. Aujourd'hui encore, bien que le nombre exact de groupes d'ACA du quartier

ne soit pas recensé, Saint-Sauveur en abrite une riche diversité : groupes de défense collective des droits, initiatives en sécurité alimentaire, maison des jeunes, centre de femmes, groupe populaire en alphabétisation, etc.

3.2.2 Portrait socioéconomique du quartier

Depuis quelques années, ce quartier historiquement ouvrier est touché par un processus de gentrification qui modifie progressivement son profil socioéconomique (Comité des citoyens et citoyennes du quartier de Saint-Sauveur, s. d. ; Mercier, 2019). À titre d'exemple, en 2015, seulement 3,4% des résident·es déclaraient un revenu brut égal ou supérieur à 80 000\$. En 2020, cette proportion avait plus que doublé, atteignant 7,5% (Ville de Québec, 2019, 2024).

Malgré l'arrivée de ménages plus aisés, Saint-Sauveur demeure l'un des quartiers les plus pauvres de la ville. Selon le plus récent portrait socioéconomique de la Ville de Québec (2024), 39,5% des ménages du quartier déclarent un revenu brut inférieur à 40 000\$, contre 23,3% à l'échelle de la ville. Le revenu médian brut des ménages saint-sauvériens est de 48 400\$, alors qu'il atteint 87 800\$ pour l'ensemble de la ville.

Sur le plan de la scolarité, des écarts importants sont également observés. Dans Saint-Sauveur, 17,2% des résident·es ne possèdent aucun certificat, diplôme ou grade, comparativement à 12,6% pour l'ensemble de la ville.

En somme, le quartier Saint-Sauveur constitue un terrain de recherche particulièrement pertinent pour étudier les dynamiques entourant la culture populaire et l'action communautaire autonome. Son histoire ouvrière, marquée par des luttes citoyennes, a favorisé l'émergence d'un tissu communautaire dense et engagé. Aujourd'hui encore, malgré les transformations causées par la gentrification, le quartier demeure caractérisé par d'importants écarts socioéconomiques par rapport au reste de la ville. Les groupes d'ACA continuent à y occuper une grande place dans la défense des droits et le soutien à la population. Ce contexte en fait un espace privilégié pour rencontrer des personnes engagées,

dont l’expérience alimente la réflexion sur la prise en compte de la culture populaire au sein du milieu communautaire. La section suivante présente le groupe de participant·es ayant pris part à cette recherche.

3.2.3 Présentation du groupe de participant·es

Le féminisme intersectionnel reconnaît que les identités sont multiples et que les croisements de différentes caractéristiques individuelles créent des expériences particulières d’oppression ou de privilège (Bilge, 2009; Hill Collins et Bilge, 2020; Maillé, 2022). Ainsi, dans un souci de visibiliser les différentes réalités des participant·es aux entrevues, il aurait pu être pertinent de dresser un bref portrait de chaque personne présente. Toutefois, étant donné que le milieu communautaire sur lequel je me suis penchée est un réseau assez petit et interconnecté, j’ai estimé que ces portraits pourraient compromettre l’anonymat des participant·es. De plus, comme les entrevues ont eu lieu en groupe et que les échanges se sont alimentés et influencés, j’ai jugé qu’un portrait collectif du groupe permettrait de mieux contextualiser les données.

Le groupe s’est rencontré à deux reprises pour les entrevues. Sept personnes le comptaient : six femmes et un homme. Les questionnaires sociodémographiques ont été complétés à la deuxième entrevue, où deux femmes étaient absentes. Ainsi, les données sociodémographiques présentées dans l’infographie suivante sont celles de cinq personnes du groupe.

Données sociodémographiques du groupe

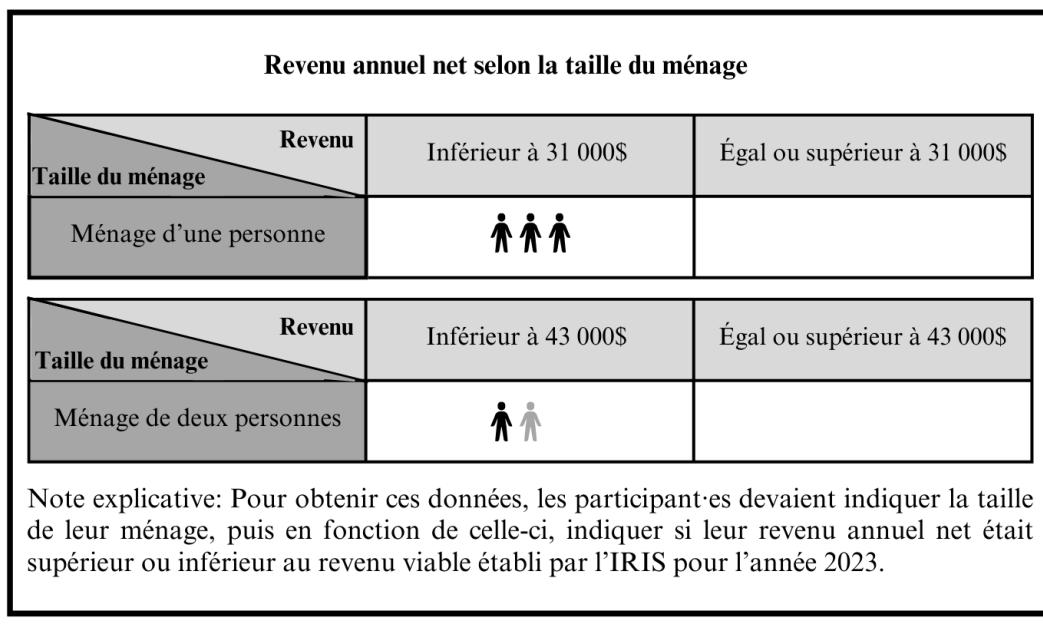
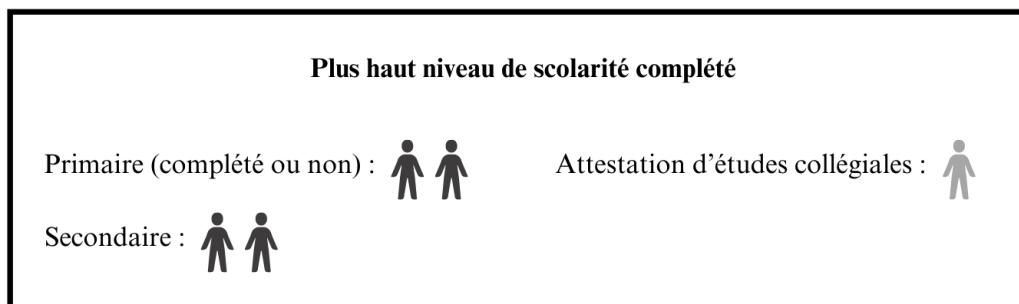
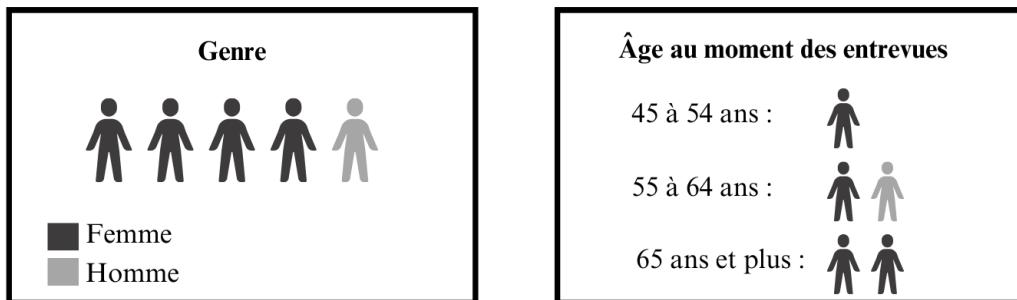


Figure 2. Données sociodémographiques du groupe de participant·es

En ce qui concerne le plus haut niveau de scolarité complété, les deux participant·es ayant coché le niveau secondaire ont indiqué l'avoir obtenu lors d'un retour aux études. De plus, en complément aux données présentées dans l'infographie précédente, les participant·es étaient questionnées¹⁶ sur leur ville ou quartier d'origine. Toutes sont d'origine québécoise, mais aucune n'est native du quartier Saint-Sauveur. Deux personnes ont grandi dans d'autres quartiers centraux de la ville de Québec, tandis que les trois autres proviennent de régions rurales minières ou agricoles. Ainsi, lorsque les personnes ont été invitées à nommer le métier ou l'occupation de leurs parents, c'est sans surprise que quatre personnes du groupe ont rapporté que leur père avait occupé un métier d'ouvrier ou d'agriculteur et que leur mère était à la maison. La cinquième personne ne savait pas, ayant été hébergée dans différentes familles d'accueil. Finalement, les participant·es étaient aussi sondées sur leur occupation principale. Tous et toutes ont indiqué être militant·es, participant·es d'un groupe communautaire ou à la retraite.

À la lumière de ces informations, il est possible de constater que les cinq personnes ayant répondu au questionnaire sociodémographique ont des profils assez homogènes sur les aspects explorés. Le groupe était donc formé de personnes, majoritairement des femmes, de plus de 45 ans, d'origine québécoise, sans emploi salarié, issues de familles ouvrières et, pour la plupart, ayant un niveau d'études égal ou inférieur au diplôme d'études secondaires. Même si les données pour les deux personnes qui étaient absentes à la deuxième entrevue sont manquantes, en fonction de leurs partages lors de la première rencontre, il semble que le portrait du groupe est assez représentatif des sept personnes ayant participé aux entrevues. Enfin, malgré les similarités entre les participant·es, il est à noter que la complexité des identités peut difficilement être décrite par un portrait collectif. Il convient toutefois de mentionner que toutes les personnes du groupe se trouvent au croisement de différentes oppressions, entre la pauvreté et d'autres caractéristiques individuelles telles que l'âge, le genre, le niveau de scolarité ou le handicap.

¹⁶ L'accord de majorité est utilisé afin de refléter la composition du groupe. L'utilisation du féminin pluriel pour parler des participant·es inclut aussi bien l'homme que les femmes du groupe.

Chapitre 4

Présentation et analyse des résultats

Ce chapitre présente les résultats obtenus à partir des entrevues de groupe. Dans un premier temps, les deux portraits culturels élaborés par les participant·es seront présentés : le leur, en tant que personnes de classe populaire en situation de pauvreté, ainsi que celui des travailleur·euses des organismes communautaires. Ensuite, afin de comprendre l'influence de ces portraits sur la vie et l'organisation des organismes, les façons de prendre en compte la culture populaire, telles que suggérées par les participant·es, seront examinées et mises en comparaison avec les pratiques actuellement en place dans les organismes fréquentés.

4.1 Portraits culturels en miroir : personnes de classe populaire et travailleur·euses communautaires

Afin de répondre au premier objectif de cette recherche, cinq éléments composant l'autoportrait culturel des personnes de classe populaire rencontrées seront présentés puis mis en comparaison avec le portrait qu'elles ont dressé des travailleur·euses des organismes :

- Les valeurs, attitudes et qualités
- Les conditions de vie
- Les connaissances
- Les sources d'information et les modes de communication
- L'implication sociale et l'analyse politique

La notion de culture est complexe et répondre à des questions sur ses manières de vivre demande une introspection qu'il n'est pas nécessairement facile d'avoir spontanément en entrevue. L'exercice se complexifie encore davantage quand vient le temps de décrire la culture d'autrui et de s'imaginer ses manières de vivre. Les propos de Simone illustrent la difficulté à se prononcer sur le mode de vie des travailleur·euses des groupes lorsqu'elle mentionne : « Je l'sais pas [...]. J'pas dans eux autres là ». Ainsi, ce ne sont pas tous les thèmes prévus au canevas d'entrevue qui ont suscité des discussions. Les portraits présentés

ci-dessous sont donc organisés selon les aspects qui ont émergé des échanges collectifs ayant eu lieu lors de la première entrevue.

4.1.1 Valeurs, attitudes et qualités

Points en commun entre les travailleur·euses et les participant·es

Les échanges entre les participant·es révèlent que les valeurs, attitudes et qualités qu’elles¹⁷ ont attribué aux personnes de classe populaire sont similaires à celles attribuées aux travailleur·euses des organismes. Parmi ces traits communs, on retrouve le respect de chaque personne dans sa diversité, l’écoute, l’entraide, l’empathie, la sensibilité à l’autre, le souci d’inclusion et la solidarité. Ces valeurs peuvent être regroupées sous le concept de « l’importance d’être ensemble », un souci exprimé par les participant·es. Ce désir d’être ensemble dépasse la simple sociabilité; une participante propose le terme « humanisme » pour mieux le décrire : « l’humain, l’humanisme. Si sont dans le communautaire, c’parce que vraiment, faut qu’ils aillent des qualités, des comportements, des qualités qui nous rejoignent en fin de compte » (Hélène).

L’accueil, l’inclusion et l’équité chez les travailleur·euses

Malgré les nombreux points communs entre les deux portraits sur le plan des valeurs, attitudes et qualités, certaines ont été spécifiquement associées aux travailleur·euses. Les participant·es ont souligné que les travailleur·euses des organismes sont accueillants, notamment dans les services offerts au téléphone ou en personne. Cet accueil est perçu comme un facteur déterminant incitant les personnes à revenir à l’organisme. Au-delà des services, toutes les personnes présentes à l’entrevue ont noté le souci d’inclusion des travailleur·euses, qui se manifeste entre autres par de l’aide offerte pour faciliter la participation des membres. Madeleine illustre ici ce soutien en mentionnant : « bin à mettons qu’on prépare une manif [...] pis que quelqu’un doit prendre la parole, bin tsé on va t’aider

¹⁷ L’accord de majorité est utilisé ici encore afin de refléter la composition du groupe. L’utilisation du féminin pluriel pour parler des participant·es inclut aussi bien l’homme que les femmes du groupe.

à monter un texte [...]. Si on fait une assemblée générale [les travailleur·euses] vont nous demander de participer avec eux, pour montrer qu'il y a une inclusion, pas une exclusion ».

Par ailleurs, les participant·es ont aussi mis de l'avant la volonté des travailleur·euses d'agir de manière juste et équitable, des qualités qui sont constatées dans des situations où le nombre de places est limité pour des formations, des assemblées ou des spectacles. Les participant·es relataient que dans de tels cas, les travailleur·euses procèdent à des tirages au sort ou à des sélections basées sur les précédentes participations afin d'assurer une approche équitable.

La solidarité des participant·es en action

Comme mentionné précédemment, les participant·es ont identifié la solidarité comme une valeur partagée tant par les personnes de classe populaire que chez les travailleur·euses. Cependant, comme la solidarité manifestée par les participant·es envers les autres a été particulièrement marquante durant les entrevues, je trouve important de la mettre de l'avant. Les personnes du groupe ont souvent exprimé leur désir de parler au nom de celles qui n'ont pas de tribune, une préoccupation qui s'est manifestée tout au long des échanges.

J'ai constaté que les participant·es ont eu à cœur d'évoquer toutes les injustices qu'elles observent, au-delà de celles qui les affectent personnellement. Par exemple, une femme a partagé sa réaction à l'annonce d'une augmentation de sa prestation gouvernementale puisqu'une contrainte sévère à l'emploi lui est reconnue :

« Quand on m'a appris que j'aurais le revenu de base en janvier, j'étais en tabarnache [...] parce que je trouvais ça inacceptable qu'on hausse les personnes [avec des] contraintes sévères, mais qu'on ne hausse pas les personnes qui ont 770\$ par mois par contre. [...] Pourquoi moi, pourquoi pas eux autres? » (Madeleine).

Par ailleurs, les discussions sur leurs conditions de vie ont mis en lumière les différentes difficultés rencontrées par les participant·es. Tout au long des échanges, elles ont réagi avec solidarité, s'offrant trucs, conseils et ressources pour pallier aux manques exprimés. De plus, bien que toutes les personnes du groupe se reconnaissent comme étant en situation de pauvreté, elles ont également fait preuve de solidarité envers les personnes de classe

moyenne, soulignant que l'inflation les affecte durement aussi. Malgré le fait qu'aucune personne du groupe ne soit propriétaire de son logement, elles ont également évoqué la hausse des taux d'intérêt qui met plusieurs propriétaires dans des situations précaires.

Enfin, plusieurs témoignages de solidarité se sont faits par rapport aux manifestations. Plusieurs participant·es ont souligné l'importance de se joindre aux actions des groupes alliés pour faire front commun. Deux d'entre elles ont également parlé des enjeux de santé qui les empêchent parfois de participer aux manifestations, tenant à affirmer leur soutien : « C'est pas à cause qu'on est pas là qu'on est pas avec vous autres. On est avec vous autres pareil » (Simone). En somme, la solidarité constitue un puissant fil conducteur parmi les participant·es, révélant une empathie envers leurs pairs, mais aussi une conscience des injustices sociales. Leur capacité à exprimer des préoccupations pour les autres, lorsqu'elles sont elles-mêmes dans des situations précaires, témoigne d'une solidarité particulièrement forte.

Bref, sur le plan des valeurs, attitudes et qualités, bien que certains aspects aient spécifiquement été attribués à un groupe ou à l'autre, la plupart des caractéristiques nommées ressortent comme des points communs entre les personnes de classe populaire et les travailleur·euses des organismes.

4.1.2 Conditions de vie

Cette catégorie regroupe les éléments nommés par les participant·es concernant les conditions de vie des personnes de classe populaire et celles des travailleur·euses des organismes. Les différents aspects liés aux loisirs, aux habitudes de vie, aux situations financières et aux préjugés sont présentés ici.

Points en commun entre les travailleur·euses et les participant·es

Très peu de points en commun ont été relevés sur le plan des conditions de vie. Les seules similarités mentionnées concernent certains loisirs, tels que la marche, la musique et les manifestations. Partie prenante de leur implication sociale, les manifestations ont aussi

étaient nommées comme loisir, étant des occasions de rencontres et de socialisation, tant pour les personnes de classe populaire que les travailleur·euses communautaires.

Les différences de revenus : « eux-autres, ils peuvent payer »

Les échanges entre les participant·es révèlent que l'argent est perçu comme le facteur principal expliquant les différences entre les conditions de vie des personnes de classe populaire et celles des travailleur·euses. En effet, il apparaît que la pauvreté prive d'une multitude de choix les personnes de classe populaire, tandis qu'une certaine aisance financière influence fortement le mode de vie des travailleur·euses.

Bien que certains loisirs soient partagés, les participant·es ont indiqué que les leurs dépendent de la gratuité de ceux-ci. Elles ont donc nommé des activités telles que: voir des gens vivant près de chez eux, les fêtes de quartiers, les visites dans les musées les jours où l'accès est gratuit¹⁸, le dessin, la télévision et les activités sur Internet. En contrepartie, lorsque questionnées sur les loisirs qu'elles connaissent des travailleur·euses des groupes, elles ont noté que les revenus de ces dernières¹⁹ leur donnent accès à plus d'options. Un participant illustre ce point en affirmant : « eux-autres, ils peuvent payer » (Richard). Ainsi, les loisirs cités incluent le cinéma, les spectacles, le théâtre, le restaurant et les voyages. Par ailleurs, les participant·es ont également souligné que les travailleur·euses peuvent rendre visite à leur famille plus souvent, puisqu'elles ont les moyens d'avoir une voiture, de prendre le train ou l'autobus. Finalement, mises à part la marche, la musique et les manifestations dont il a été question précédemment, la lecture a été mentionnée comme un loisir gratuit des travailleur·euses, mais pas des personnes de classe populaire. Une seule participante du groupe a mentionné la lecture comme un loisir personnel.

¹⁸ Depuis juin 2018, une mesure gouvernementale permettait aux citoyen·nes de visiter gratuitement les musées du Québec le premier dimanche de chaque mois. Elle a été abolie en mars 2025, après la tenue des entrevues.

¹⁹ Ici encore, l'accord de majorité est utilisé puisque 67% des personnes travaillant dans les groupes d'ACA sont des femmes (Comité sectoriel de main-d'œuvre : économie sociale action communautaire, 2018). L'utilisation du féminin désigne aussi bien les hommes que les femmes.

Les participant·es ont souligné que les revenus influencent non seulement les loisirs, mais aussi la manière de répondre à leurs autres besoins. Elles ont expliqué que selon leur expérience, les personnes de classe populaire en situation de pauvreté ont de la difficulté à répondre à l'ensemble de leurs besoins et doivent donc les hiérarchiser en fonction de l'urgence. En revanche, les participant·es ont rapporté que selon elles, les travailleur·euses peuvent répondre à tous leurs besoins sans se priver, en plus de pouvoir se permettre ce que Madeleine appelle des « petites douceurs ». Les participant·es ont énumérés différentes petites douceurs hors de leur portée, mais que les travailleur·euses peuvent se permettre : une bouteille de vin, des fromages fins, du pâté de campagne, un repas au restaurant, un massage, etc.

La question de l'alimentation a été centrale dans les échanges. D'une part, il a été mentionné que les travailleur·euses ont davantage de moyens pour acheter des aliments frais et sains. D'autre part, les participant·es ont témoigné faire leurs courses en fonction des rabais offerts dans les commerces à proximité de leur domicile. Elles ont également souligné que la difficulté de faire l'épicerie en transport en commun les prive de certains rabais, une contrainte moindre pour les travailleur·euses ayant plus facilement accès à une voiture. C'est particulièrement sur cette question de l'alimentation que la liberté de choisir des travailleur·euses a été mise en lumière. Dans l'extrait suivant, trois participant·es échangent sur l'accès des travailleur·euses aux différentes épiceries et aux promotions. Elles soulignent que, bien que les travailleur·euses aient plus facilement accès à une variété d'épiceries, leurs moyens financiers leur offrent également la possibilité d'acheter sans attendre les rabais :

Madeleine : Y'ont plus accès à diverses épiceries [...]

Richard : Ouais !

Hélène : Parce qu'ils ont les moyens plus.

Madeleine : Oui y'ont les moyens, pis eux ils peuvent aller là où il y a les spéciaux.

Richard : les épiceries proches si y'a pas de spéciaux... eux autres ils y vont pareil, nous autres faut s'en trouver [...].

L'accès à l'emploi et les préjugés

Les échanges sur les conditions de vie des personnes de classe populaire ont révélé des parcours de vie marqués par la pauvreté. Bien que la majorité des participant·es soient

aujourd’hui à la retraite, la question de l’emploi a été abordée. Elles ont partagé les nombreux obstacles qui complexifient l'accès à l'emploi, tels que les frais entourant la recherche d'un travail. Comme pour les loisirs et l'alimentation, la question du choix est récurrente : les personnes sont forcées de choisir entre se nourrir ou acheter les billets d'autobus nécessaires à la recherche d'emploi. Nathalie, actuellement en recherche d'emploi, illustre les dilemmes auxquels elle est confrontée :

Pour le transport des fois, faut faire un choix entre certaines offres parce qu'on peut pas dépenser des billets pour toute, pis c't'un *gambling* à un moment donné. [...] Ça m'est déjà arrivé d'aller à une entrevue, y'avait déjà la personne d'embauchée pis ils faisaient venir du monde au cas où, mais moi j'me suis privée d'une sortie avec mes amies pour des billets d'autobus pour aller là.

Les participant·es ont également rapporté que la précarité financière a limité leur accès aux études ou aux formations. Bien que certaines personnes du groupe soient retournées aux études à l'âge adulte pour améliorer leurs perspectives d'emploi, ces qualifications supplémentaires n'ont pas été soulignées comme facilitant l'insertion sur le marché du travail. En effet, le manque d'expérience professionnelle a souvent rendu leur candidature moins attrayante pour des employeurs potentiels. En revanche, les participant·es ont mentionné que les travailleur·euses des organismes communautaires ont généralement eu plus de moyens pour s'instruire, ce qui facilite leur recherche d'emploi. Elles ont toutefois souligné qu'une certaine précarité existe également pour les travailleur·euses puisque leurs emplois dépendent de subventions gouvernementales. Néanmoins, les participant·es estiment qu'en cas de perte d'emploi, les travailleur·euses auraient moins de difficultés qu'elles à en trouver un nouveau, ce qu'elles expliquent par le fait que les travailleur·euses ont accès à l'assurance-chômage et possèdent davantage d'expérience de travail.

Toutes les personnes du groupe ont témoigné avoir été victimes de préjugés, à différents moments de leurs vies et dans divers contextes, par exemple lors de la recherche d'emploi. Elles ont été confrontées à des commentaires méprisants ou ignorants concernant les personnes sans emploi, bénéficiaires de l'aide sociale, pauvres ou analphabètes. Les participant·es ont exprimé le sentiment que le regard des autres sur elles est différent, témoignant de la présence de préjugés dans la société, parfois au sein des organismes

fréquentés, et parfois même ancrés en elles-mêmes. Par rapport aux préjugés, les participant·es estiment que les travailleur·euses peuvent parfois être l'objet de jugements, mais dans une moindre mesure qu'elles. Dans l'extrait suivant, Madeleine explique qu'elle pense que les travailleur·euses peuvent être critiquées de leur choix de carrière, sans toutefois être personnellement visées par des attaques :

Eux vont peut-être se faire juger de ce qu'ils font, du métier qu'ils font. Peut-être. Parce [qu'ils vont se faire dire] : ouais c'est ça tu travailles pour des personnes à l'aide sociale, qu'est-ce que tu fais là, tu pourrais être ailleurs pis tu pourrais [gagner] plus. Ça se peut qu'ils se fassent dire des affaires de même, moi c'est ce que je pense, mais se faire dire qu'ils sont des paresseux, des alcooliques, des drogués pis des fraudeurs? J'pense pas qu'ils se font dire ça.

Rapport à l'argent

Tel que mentionné précédemment, lors des échanges sur les conditions de vie, les participant·es ont identifié les écarts de revenus comme le principal facteur expliquant les différences entre leur situation et celle des travailleur·euses. Cependant, j'ai l'impression qu'un élément plus subtil influence leur rapport à l'argent : leur vision de l'argent. En effet, bien que toutes les personnes du groupe aient un revenu inférieur au seuil du revenu viable et que cela entraîne de nombreuses difficultés, plusieurs d'entre elles se décrivent comme « chanceuses » ou « choyées ». Par exemple, une participante a exprimé son sentiment d'être chanceuse qu'une contrainte sévère à l'emploi lui soit reconnue, ce qui augmente sa prestation d'aide sociale. D'autres participant·es se sentent « chanceuses » d'avoir un logement en HLM, malgré les défis rapportés entourant le vivre-ensemble. Par contre, même si elles ont associé certaines conditions de vie aux travailleur·euses des organismes, elles n'ont pas nommé les trouver chanceuses pour autant. Au contraire, elles ont souligné que bien que les travailleur·euses aient des revenus plus élevés que les leurs, elles ont aussi davantage de dépenses, comme celles liées à une voiture, une hypothèque ou aux taxes municipales, et qu'elles peuvent être endettées. Pour Simone, ne pas être propriétaire est un avantage par rapport à l'idée d'avoir une dette hypothécaire: « Nous autres peut-être qu'on n'est pas riches, mais on n'a pas de maison, pis on n'a pas de dettes, eux-autres en ont ».

En somme, sur le plan des conditions de vie, très peu de points en commun avec les travailleur·euses ont été relevés par les participant·es. Cet écart est majoritairement attribué aux différences de revenus et aux conséquences qui en découlent, telle que la limitation de la liberté de choisir. Finalement, malgré les avantages attribués aux conditions de vie des travailleur·euses, il est surprenant de constater que les participant·es ont parfois exprimé se sentir chanceuses de leur situation.

4.1.3 Connaissances

Connaissances des travailleur·euses

La question des connaissances apparaît comme l'une des principales sources de différence culturelle entre les personnes de classe populaire et les travailleur·euses des organismes. Les participant·es ont souligné que les travailleur·euses sont porteuses de savoirs qui pourraient être qualifiés de théoriques ou académiques, acquis grâce à leur parcours scolaire. Elles ont relevé que plusieurs travailleur·euses détiennent des diplômes universitaires, des qualifications qui ont pu être obtenues, comme mentionné dans la section sur les conditions de vie, grâce à des ressources financières leur ayant donné accès à cette instruction. Cette différence de scolarité met en lumière l'écart entre les savoirs académiques attribués aux travailleur·euses et ceux des personnes de classe populaire. L'extrait suivant illustre cette différence à travers un échange où les participant·es constatent que leur compréhension de certains mots varie, suggérant finalement que les savoirs diffèrent :

Richard : La compréhension au niveau des mots spécial des fois, [les travailleur·euses] y'ont plus de connaissances que nous autres.

Hélène : bin si y'en savent plus...

Madeleine : c'est leur savoir qui est différent

Richard : ouin

Alice : pis c'est quoi leur savoir, qu'est-ce qui est différent ?

Madeleine : bin pour moi je crois que c'est le savoir qui est différent parce que eux y'ont pu aller à l'école, y'ont pu avoir des opportunités, ou des moments privilégiés [...]. Tandis que nous, on n'a peut-être pas pu aller à l'école pis tout ça.

Connaissances des personnes de classe populaire

Du côté des personnes de classe populaire, bien que certaines personnes du groupe soient titulaires de diplômes, ces études ne leur garantissent pas toujours un accès à l'emploi. C'est plutôt la richesse des savoirs d'expérience qui a été rapportée comme source principale de connaissances des personnes de classe populaire. Le partage de vécus a été mis de l'avant comme une véritable force, capable de générer des idées nouvelles. De plus, pour les participant·es, ces savoirs d'expérience peuvent être porteurs de changements sociaux. Madeleine exprime que c'est en prenant en compte le vécu des autres « qu'on peut changer le monde, en apportant le point de vue, pas nécessairement juste de soi-même, mais de ceux qui sont autour de nous ». Dans le même ordre d'idées, Hélène explique dans l'extrait suivant comment les expériences individuelles peuvent permettre de mieux comprendre un problème social, et ouvrir la voie à une réponse collective :

Notre vécu des fois, ça peut toucher monsieur madame tout le monde [...]. Qu'est-ce qui est intéressant c'est quand ton vécu peut servir [...] à comprendre dans l'immédiat qu'est-ce qui se passe dans la réalité [...], tsé les différentes problématiques. Qu'est-ce que je trouve bien, c'est qu'on peut comprendre davantage parce que plus que les gens vivent certaines situations, plus qu'ils peuvent être près des gens pour comprendre, pis aussi nous amener à vouloir mieux pour la collectivité.

L'apport des savoirs d'expérience aux savoirs théoriques

Bien que des savoirs différents soient reconnus de part et d'autre du portrait culturel, les échanges ont mis en lumière que les savoirs théoriques des travailleur·euses sont enrichis et complétés par les connaissances concrètes des personnes de classe populaire avec qui elles sont en contact. L'échange suivant illustre ce constat :

Hélène : Ils apprennent avec nous autres aussi. Ils apprennent les faits, qu'est-ce qui en est à jour, au quotidien.

Madeleine : oui parce qu'ils peuvent pas savoir ce qu'on vit monétairement, financièrement, socialement.

Richard : ouais

Simone : bin c'parce que ils savent pas toute! Moi j'ai une travailleuse sociale, pis des fois je pose des questions pis elle me le dit j'sais pas toute, à dit je suis comme toé, j'apprends moé aussi!

Bref, les échanges ont révélé que les savoirs théoriques sont principalement associés aux travailleur·euses puisqu'ils ont eu accès aux études supérieures, tandis que les savoirs d'expérience sont principalement attribués aux personnes de classe populaire. Les organismes communautaires apparaissent comme des lieux d'échange où les travailleur·euses ont la possibilité d'apprendre des savoirs d'expérience partagés par les personnes qu'ils y côtoient.

4.1.4 Sources d'information et modes de communication

Un des aspects explorés dans le portrait culturel concerne les sources d'information. Les participant·es ont été questionnées sur leurs habitudes lorsqu'elles cherchent des informations, que ce soit sur l'actualité ou sur des sujets qui les intéressent. Par ailleurs, les différents moyens de communication ont aussi été abordés. Les réponses recueillies à ces deux aspects sont présentées ci-dessous.

Points en commun entre les travailleur·euses et les participant·es

En ce qui concerne les sources d'information, quelques points en commun ont émergé. Tout d'abord, les participant·es ont mentionné que tant les personnes de classe populaire que les travailleur·euses cherchent des informations auprès des personnes qu'elles côtoient, que ce soit dans leur cercle social ou au sein de l'organisme qu'elles fréquentent :

Pauline : c'est plutôt la radio pis la télévision, l'internet j'en n'ai pas
Richard : contact humain

Madeleine : oui parce que des fois on se partage des affaires

Richard : ouais des renseignements ou de l'information, des trucs

Par ailleurs, bien que quelques participant·es aient nommé les journaux et Internet comme sources d'information partagées avec les travailleur·euses, plusieurs personnes du groupe n'ont pas accès à Internet ou rencontrent d'importantes difficultés en lecture, ce qui les empêche d'utiliser ces méthodes.

Sur le plan des modes de communication, le téléphone et les échanges en personne apparaissent comme des points en commun. Ces modes de communication ressortent comme des favoris des participant·es, ayant été nommés par l'ensemble du groupe. Du côté des

travailleur·euses, les premiers modes de communication à leur avoir été associés ont été les messages textes et les courriels. Les participant·es ayant accès à Internet sont aussi celles qui possèdent un téléphone cellulaire. Pour ces personnes, les messages textes et les courriels figurent aussi parmi les moyens de communication utilisés.

Différences

Certaines différences sont apparues lorsque les sources d'information des deux groupes ont été comparées. La télévision et la radio, par exemple, ont été mentionnées comme des sources d'information des personnes de classe populaire, mais elles n'ont pas été associées aux travailleur·euses. De même, les affiches sur les poteaux ou les vitrines ont été citées comme des sources d'information uniquement pour les personnes de classe populaire. Il est toutefois important de mentionner que les participant·es ayant des difficultés importantes en lecture n'ont pas indiqué si cet affichage faisait partie de leurs sources d'information. Quant aux médias sociaux, et en particulier Facebook, ils ont été associés exclusivement aux travailleur·euses.

Concernant les modes de communication, les différences semblent principalement liées à l'accès aux technologies. Comme mentionné précédemment, ces différences sont souvent attribuées à des enjeux d'accès à Internet ou à un téléphone cellulaire, ce qui influence directement les moyens de communication privilégiés par les personnes de classe populaire.

4.1.5 Implication sociale et analyse politique

Les questions d'implication sociale et d'analyse politique ne faisaient pas partie des thèmes explorés par l'exercice du double-portrait. Néanmoins, au cours des entrevues, j'ai noté que ces aspects étaient très présents chez les participant·es. Il me semble donc important de les aborder ici, car ils précisent davantage le portrait culturel des personnes ayant participé aux entrevues.

Toutes les personnes du groupe ont relaté être impliquées socialement, et ce, de diverses manières : participation à des recherches sur différents enjeux sociaux, implication

dans des conseils d'administration, interventions dans des cours universitaires pour témoigner de différentes réalités, militantisme pour diverses causes (droit au logement, lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, environnement, transport en commun, etc.). Ainsi, la solidarité abordée précédemment dans la section sur les valeurs ne se manifeste pas seulement par de l'empathie envers différents groupes, mais aussi par une implication concrète et collective visant à transformer la société.

Tout au long des entrevues, les participant·es ont partagé leur analyse sociale et collective de leur situation. D'une part, elles se sont montrées très critiques des discours largement véhiculés, que ce soit par rapport aux préjugés envers les personnes en situation de pauvreté ou aux solutions proposées par le gouvernement. Dans les semaines précédant les entrevues, plusieurs médias ont fait état de situations alarmantes dans les banques alimentaires, incapables de répondre aux demandes croissantes. L'extrait suivant illustre l'analyse plus large que les participant·es ont mis de l'avant lors des entrevues :

Les banques alimentaires, ce n'est pas l'endroit approprié pour les personnes en situation de pauvreté, c'est pas comme ça qu'on va régler la problématique des personnes en situation de pauvreté, c'est en leur donnant un revenu décent qui va permettre de sortir de la pauvreté. [...] C'est pas en augmentant l'argent dans les banques alimentaires comme on entend ces temps-ci là (Madeleine).

D'autre part, les échanges entre les participant·es n'ont pas visé à responsabiliser les individus pour les situations qui les affectent, mais plutôt à mettre en lumière comment le système est inéquitable et maintient les personnes dans la pauvreté. Plusieurs ont d'ailleurs critiqué les catégories à l'aide sociale, déplorant que cette catégorisation cause des inégalités entre les bénéficiaires. Dans l'extrait suivant, Nathalie dénonce les choix déchirants auxquels sont confrontées les personnes à l'aide sociale, entre autres lorsqu'elles doivent se déplacer pour chercher un emploi. Elle en arrive à la conclusion que le système en place maintient les personnes dans cette situation :

Parce qu'en moment donné, ça devient un cercle vicieux là. [...] T'as l'choix entre manger ou des billets d'autobus, tu te prives de [...] billets d'autobus, bin tu pourras jamais sortir de l'aide sociale pis le système maintient les gens dans l'aide sociale.

En somme, il est possible de considérer que la présence d'une analyse sociale large constitue un élément du portrait culturel des participant·es aux entrevues, qui sont toutes impliquées de diverses manières. Étant donné que ces éléments ont été observés plutôt que rapportés, il est difficile de les associer de manière systématique au portrait culturel des personnes de classe populaire. Néanmoins, cette analyse sociale des participant·es dénote un jugement critique et une capacité de recul qui favorisent certainement la participation à la présente recherche.

4.1.6 Synthèse des portraits culturels

Cette section visait à présenter les deux portraits culturels élaborés lors de la première entrevue : celui des participant·es en tant que personnes de classe populaire et celui des travailleur·euses des organismes communautaires. Le schéma présenté à la page suivante synthétise les grands traits de ces portraits. Il est possible de constater que si certains éléments sont partagés (encadrés d'un trait continu vert et au centre dans le schéma), notamment en ce qui concerne les valeurs et quelques modes de communication, plusieurs différences (encadrés d'un trait pointillé jaune dans le schéma) émergent entre les deux portraits. Nombre de ces différences trouvent leurs racines dans les écarts de revenus entre les deux groupes. La pauvreté vécue par les personnes de classe populaire limite leur accès aux études postsecondaires, entraînant souvent des difficultés à se trouver un emploi stable et bien rémunéré, ce qui a des impacts sur leurs conditions de vie. À cet égard, les écarts entre les personnes de classe populaire et les travailleur·euses des organismes communautaires sont particulièrement marqués : la facilité d'accès à une alimentation saine ou à des loisirs variés, la possibilité de se déplacer hors du territoire desservi par le transport en commun ainsi que la capacité à répondre simultanément à tous ses besoins de base sont des éléments attribués aux travailleur·euses. De plus, selon les participant·es, les personnes de classe populaire sont davantage victimes de préjugés que les travailleur·euses. Finalement, la présence d'une analyse sociale large et systémique a été observée chez les participant·es du groupe.

Synthèse des résultats de l'entrevue 1 : éléments des portraits culturels

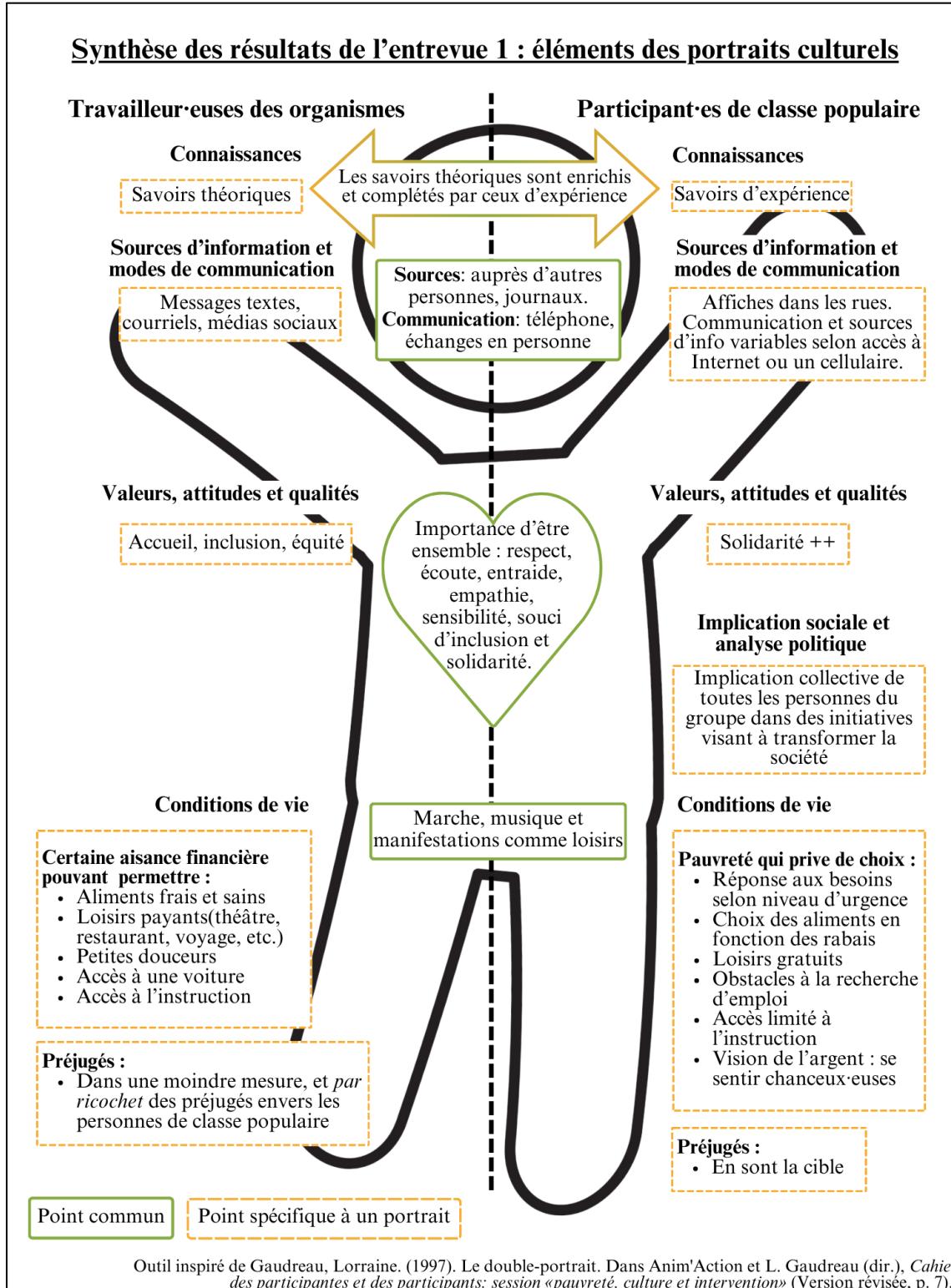


Figure 3. Synthèse des résultats de l'entrevue 1 : éléments des portraits culturels

4.2 Reconnaître la culture populaire : entre l'idéal proposé et la réalité observée

Pour répondre à l'objectif de la présente recherche qui est d'examiner comment la culture populaire est prise en compte dans les groupes communautaires, les participant·es ont été invitées à imaginer la création d'un organisme qui leur ressemble, c'est-à-dire un organisme qui serait fidèle aux caractéristiques du portrait dressé lors de la première entrevue. Différentes dimensions ont été explorées (les valeurs, le lieu, l'horaire, les activités, les moyens de communication, les tarifs, etc.), puis une mise en parallèle a été faite avec les pratiques actuellement en place dans les organismes qu'elles fréquentent. Les données relatives à la question de la prise en compte de la culture de classe populaire sont organisées en sept catégories regroupant les suggestions des participant·es :

- Prendre en compte les enjeux financiers
- Prendre en compte les enjeux liés à la mobilité
- Prendre en compte leurs façons de communiquer
- Prendre en compte leur rapport au temps
- Prendre le temps
- Créer un espace sécuritaire
- Faire connaissance et valoriser l'implication

Pour chacune des sept manières de prendre en compte la culture populaire, les suggestions représentant l'idéal des participant·es sont d'abord présentées, puis mises en parallèle avec la réalité qu'elles observent dans les organismes fréquentés.

4.2.1 Prendre en compte les enjeux financiers

Idéal des participant·es

Lors de la première entrevue où l'exercice du double-portrait a été réalisé, la principale source de différences entre les deux groupes était l'aspect financier et ses impacts sur les habitudes et conditions de vie, l'accès à la scolarité et aux loisirs. Cette dimension a cependant pris une place moins centrale lors de la deuxième entrevue. Concernant les enjeux financiers, la question du tarif pour devenir membre du groupe a été soulevée. Les participant·es ont exprimé qu'il est crucial que le coût prenne en compte la situation financière des personnes fréquentant leurs groupes, souvent en situation de pauvreté.

Cependant, il n'a pas été proposé que le membrariat soit gratuit. Le tarif suggéré variait entre trois et cinq dollars par an, un montant qui devrait être ajusté en fonction des revenus de la personne et de sa principale occupation (par exemple, trois dollars pour une personne retraitée ou bénéficiaire de prestations gouvernementales, et cinq dollars pour une personne en emploi). Malgré le faible coût proposé, les participant·es ont noté que ce montant pourrait être trop élevé pour certaines personnes. Il a donc été suggéré que des ententes de paiement soient possibles.

Les participant·es ont estimé que le prix du membrariat renforce le sentiment de contribution à la mission de l'organisme, mais aussi, comme l'explique Madeleine, le sentiment d'appartenance : « un petit prix symbolique pour montrer à la personne qu'elle fait partie de la gang ». Lorsque questionné·es sur les tarifs des activités régulières de l'organisme, les participant·es ont affirmé qu'elles devraient être gratuites. Pour les activités spéciales (sorties ou activités sociales), les avis étaient partagés entre rendre ces événements gratuits ou demander une petite contribution en fonction de la situation financière de l'organisme.

Un autre aspect abordé concerne le remboursement des frais liés à l'implication militante, par exemple la participation à des comités de travail ou à des conseils d'administration. Les participant·es ont proposé que l'organisme fournit des repas ou un montant d'argent pour couvrir les dépenses de leur achat. Cette pratique est vue comme une bonne manière de favoriser le militantisme, tout en reconnaissant les impacts financiers que celui-ci peut avoir sur les personnes en situation de pauvreté. Si l'organisme ne dispose pas des ressources financières pour mettre en place une telle mesure, il a été suggéré de rendre une cuisine accessible pour permettre aux personnes d'apporter leur propre lunch plutôt que devoir en acheter un aux alentours.

Réalité observée par les participant·es

Les moyens proposés lors de l'entrevue s'accordent bien avec ceux rapportés par les participant·es comme étant actuellement en place dans leurs organismes: le membrariat y est

gratuit ou abordable, modulé selon la situation de chacun·e ; les activités régulières sont gratuites et de nombreuses activités sociales le sont également. Lorsqu'un montant est demandé pour participer aux activités spéciales, le tarif est réduit et semble raisonnable pour les personnes rencontrées.

Cependant, rares sont les organismes qui remboursent les frais associés au militantisme ; seul un organisme parmi ceux fréquentés par les personnes rencontrées propose une telle mesure. De plus, en raison de l'augmentation des prix des aliments, cette compensation ne couvre plus entièrement les frais de repas des militant·es. Cette pratique n'est pas en place dans les autres organismes, bien qu'à certaines occasions, comme lors des assemblées générales, des repas soient offerts gratuitement. Enfin, dans tous les organismes, une cuisine est accessible pour permettre à celles et ceux qui le souhaitent d'apporter leur propre lunch.

4.2.2 Prendre en compte les enjeux liés à la mobilité

Idéal des participant·es

Les participant·es ont souligné l'importance cruciale de l'accessibilité en termes de mobilité et de transport pour un organisme qui refléterait leur culture. Étant donné que les membres du groupe ne possèdent pas de voiture, elles se déplacent principalement à pied ou en transport en commun. Ainsi, lorsque la question du lieu idéal pour un organisme a été abordée, la proximité et l'accessibilité ont naturellement été soulignées. Les participant·es ont exprimé l'importance que l'organisme soit situé à proximité de leur domicile, facilement accessible à pied ou par les transports en commun. Le groupe a également suggéré que l'organisme offre une forme d'aide financière pour les personnes utilisant le transport en commun pour se rendre aux activités. De plus, il a été recommandé que l'organisme soit localisé dans un secteur où se trouvent d'autres ressources communautaires et commerces essentiels, comme des épiceries et des pharmacies, pour faciliter la conciliation entre leurs engagements militants et les autres sphères de leur vie. Par ailleurs, les participant·es ont souligné l'importance que les lieux soient accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Enfin, deux femmes ont insisté sur la nécessité que l'organisme soit situé dans un quartier où elles se sentent en sécurité pour y marcher.

Réalité observée par les participant·es

Concernant la prise en compte des enjeux liés à la mobilité, les moyens proposés par les participant·es sont généralement cohérents avec les pratiques actuelles des organismes fréquentés. Pour la majorité des participant·es, les organismes sont suffisamment proches de leur domicile pour que la marche soit le moyen de transport privilégié. Pour les autres, la desserte en transport en commun dans ce secteur les satisfait. En ce qui concerne l'aide financière pour le transport, la plupart des organismes offrent ou remboursent les billets d'autobus; seul un organisme fréquenté par les membres du groupe ne propose pas cette aide. Il convient aussi de noter que pour un autre organisme, une participante n'était pas certaine si des billets d'autobus étaient offerts. Par ailleurs, la sécurité des quartiers fréquentés n'a pas été mentionnée comme un enjeu.

En revanche, il existe un écart plus important entre les moyens proposés et la réalité en ce qui concerne l'accessibilité universelle des organismes. Bien que la plupart des organismes soient partiellement adaptés aux personnes à mobilité réduite, aucun ne l'est entièrement. Les aménagements rendent souvent le rez-de-chaussée accessible, mais l'ensemble de l'organisme l'est rarement. Les personnes à mobilité réduite peuvent ainsi être privées de l'accès à certains locaux et la tenue des rencontres doit être planifiée plus longtemps à l'avance pour garantir la disponibilité des salles accessibles. Il est à noter que certains organismes ne sont pas du tout adaptés aux personnes en fauteuils roulants. Les participant·es ont souligné que l'âge des bâtiments et le manque de financement compliquent ou empêchent les travaux de réfection nécessaires pour rendre les locaux complètement accessibles. Même si la majorité des participant·es n'ont pas besoin de tels aménagements, en cohérence avec leurs valeurs de solidarité et de respect des diversités révélées par leur portrait culturel, l'adaptation des locaux pour permettre une participation sans obstacles pour tous et toutes est considérée comme un élément important et ce, malgré leur conscience des limites financières des organismes :

Hélène : ça serait important aussi que tous les organismes aillent les entrées universelles pour [...] que les gens soient pas limités, [...] ça serait vraiment important parce qu'il y a de plus en plus une population vieillissante, pis [...] y'en a peut-être qui se privent d'aller dans certains organismes si y'ont pas d'entrée universelle. Ça serait important [...] pour qu'eux-autres aussi aient la chance d'aller pis de s'exprimer.

4.2.3 Prendre en compte leurs façons de communiquer

Idéal des participant·es

Les personnes du groupe ont indiqué que, dans un organisme qui prendrait leur culture en compte, l'information devrait être diffusée oralement auprès des membres, soit par téléphone, soit en personne. Étant donné que certaines personnes du groupe possèdent un cellulaire et un accès à Internet, il a également été suggéré que la diffusion des informations soit adaptée aux préférences de chacun·e, permettant de choisir entre recevoir l'infolettre, la programmation ou les invitations par la poste ou par courriel. Concernant la promotion de l'organisme et le recrutement, l'entrevue a révélé que ces activités devraient se faire en personne. En plus d'encourager le bouche-à-oreille, il a été proposé de tenir des kiosques lors des fêtes de quartier et de faire des présentations directement dans d'autres organismes.

Pour ce qui est de la communication lors des activités de l'organisme, l'utilisation d'images et de pictogrammes a été proposée comme une méthode d'animation inclusive. Ces outils visuels facilitent la participation des personnes ayant des difficultés en lecture ainsi que celle des personnes malentendantes. Lorsque des documents écrits tels que des comptes rendus ou des procès-verbaux sont nécessaires, deux éléments ont été mentionnés comme favorisant la participation : d'une part, que ces documents soient remis à l'avance pour permettre aux personnes de les consulter à leur rythme, et d'autre part, que ces documents soient lus collectivement afin de permettre à chacun·e de poser ses questions et d'inclure les personnes ayant des difficultés en lecture. Enfin, il a été souligné à plusieurs reprises qu'une attention particulière doit être portée au vocabulaire utilisé, en choisissant des mots simples et clairs pour s'assurer que tout le monde comprenne de quoi il est question.

Réalité observée par les participant·es

En ce qui concerne la diffusion de l'information, les moyens proposés par les participant·es concordent bien avec les pratiques existantes dans ces organismes. En effet, les participant·es ont rapporté que les méthodes utilisées sont adaptées aux préférences ou aux réalités des membres, avec des options telles que les courriels ou les envois postaux.

Concernant le recrutement et la promotion, les pratiques en place incluent le bouche-à-oreille, les présentations dans d'autres groupes et la présence lors des fêtes de quartier, des pratiques qui s'alignent avec la culture des personnes de classe populaire. C'est d'ailleurs grâce à ces pratiques que plusieurs participant·es ont découvert les organismes où elles s'impliquent aujourd'hui.

C'est en ce qui concerne les façons de communiquer lors des activités que des écarts notables apparaissent entre les pratiques idéales pour prendre en compte leur culture et celles actuellement en place dans les groupes. En effet, bien que l'utilisation de pictogrammes et d'images soit proposée comme un moyen de mieux intégrer leur culture, seul un organisme parmi ceux fréquentés en fait l'usage. De même, pour la remise des documents à l'avance et la lecture collective, un seul organisme fournit les documents à l'avance pour les réunions du conseil d'administration. Deux organismes effectuent une lecture en groupe des documents, mais cela n'a pas été précisé pour les autres.

De son côté, la question du vocabulaire utilisé a fait sourire les participant·es. Elles ont reconnu que les travailleur·euses font des efforts pour choisir des mots connus de toutes et tous, mais sans toujours y parvenir, comme le souligne cette participante : « y'essayent d'alléger leur langage comme on dit, comme souvent j'entends dire des mots à 5000 piasses » (Madeleine). L'ensemble du groupe a partagé ce constat et a témoigné qu'il lui arrive souvent de demander des explications sur des termes qui lui sont inconnus.

4.2.4 Prendre en compte leur rapport au temps

Le temps est un aspect central dans la vie de toute organisation : il englobe l'horaire d'ouverture, les moments choisis pour les activités, ainsi que les règles formelles ou informelles régissant l'utilisation de ce temps. Les participant·es ont donc été questionnées sur la forme que prendrait l'horaire d'un organisme qui leur correspondrait vraiment. Les réponses obtenues ont dépassé le simple cadre de l'horaire et ont révélé ce qui pourrait être un rapport au temps spécifique à leur culture. Ce rapport au temps semble être un élément significatif qui pourrait s'intégrer dans leur portrait culturel.

Idéal des participant·es

Lors de la deuxième entrevue, les participant·es ont exprimé le souhait de pouvoir se rendre à l'organisme en dehors des heures d'activités prévues. Pour la plupart, cela reflétait un désir d'appartenance, dans le sens où elles se sentent bien à l'organisme et aimeraient pouvoir y venir librement pour se détendre et rencontrer d'autres personnes. Pour d'autres, c'était plutôt lié à un besoin d'accueil individuel, souhaitant pouvoir parler et obtenir du soutien, sans avoir à prendre rendez-vous. Ces personnes ont également proposé que l'organisme idéal soit ouvert certains soirs et la fin de semaine. Simone a illustré ce désir en exprimant sa déception face à l'absence de soutien disponible la fin de semaine : « les problèmes s'en viennent toujours la fin de semaine pis y'a jamais personne. Tout le temps. J'viens tannée moi, j'sais pu où aller ».

Un autre aspect de l'horaire a été abordé lors de la deuxième entrevue : le choix collectif des moments pour les réunions et les comités. Pour plusieurs personnes, il était crucial que ces moments soient décidés collectivement. Cependant, cet aspect n'a pas été soulevé en ce qui concerne les horaires des autres activités.

Réalité observée par les participant·es

Concernant le rapport au temps des personnes de classe populaire, l'écart entre les souhaits des participant·es et les pratiques actuelles des organismes fréquentés est plus marqué que pour les catégories précédentes. En effet, les organismes ne sont pas ouverts les

fins de semaine, et même si certains comités se tiennent le soir, ce n'est généralement pas une plage horaire qui est disponible pour un accueil individuel. Plusieurs participant·es ont attribué ces limitations aux heures d'ouverture à un manque de ressources financières des organismes. Pour ce qui est du désir d'accéder à l'organisme en dehors des heures d'activité, sans nécessairement inclure le soir ou la fin de semaine, bien que certaines personnes puissent arrêter en passant, cette pratique n'est pas formalisée. En ce qui concerne le choix collectif des horaires, il est effectivement appliqué pour la planification des réunions plus formelles telles que celles du conseil d'administration ou des comités de travail, mais il semble absent pour les autres activités.

Les participant·es ont rapporté des pratiques existantes dans quelques groupes qui sont perçues comme positives et qui gagneraient à être reproduites dans un organisme qui tiendrait compte de la culture populaire : la création d'un outil visuel comme un calendrier commun répertoriant toutes les activités, la distribution de listes écrites et des rappels oraux des événements à venir, ainsi que l'aide financière pour l'achat d'un agenda ou d'un calendrier de poche.

4.2.5 Prendre le temps

La question du temps a été abordée dans la section précédente comme un aspect de la culture populaire, mettant en évidence un rapport au temps différent. Toutefois, d'autres enjeux liés au temps ont également été soulevés par les participant·es, mais cette fois dans une optique de « prendre le temps ».

Idéal des participant·es

Il est ressorti que prendre le temps est une pratique qui améliore la participation des membres de l'organisme. Plusieurs propositions ont été formulées afin que le rythme et les pratiques d'animation soient adaptées aux besoins du groupe. Les participant·es ont souligné que pour favoriser leur participation et leur inclusion, il est primordial de respecter le rythme de chacun·e et de s'assurer que tout le monde comprenne bien. Elles ont également souligné que la compréhension est un élément nécessaire à la mobilisation. En effet, en plus du désir

de comprendre pour se sentir partie prenante du groupe et contribuer aux échanges, Hélène ajoute que « plus qu'on comprend, plus qu'on peut agir ».

En plus de la nécessité de porter attention au rythme d'animation, les participant·es ont souligné qu'il est crucial de prendre le temps pour accueillir, écouter, comprendre. Pour elles, c'est l'accueil qui rend l'implication possible. Comme l'explique cette participante : « si on se sent pas à l'aise, bin c'est assez pour que les gens on revire de bord pis qu'ils retournent pu » (Hélène). Au-delà de la mission de l'organisme, c'est cette attention portée à l'autre qui les rend à l'aise, leur permet de se sentir à leur place, écoutées et comprises. Madeleine ajoute qu'il est essentiel de toujours prendre le temps d'accueillir une personne qui en a besoin :

Ça peut arriver un matin que la personne soit un petit peu croche pis qu'elle aurait envie d'en parler, mais qu'a voulait pas être toute seule chez elle pis elle a quand même décidé d'aller à la réunion, bin de lui donner le temps à cette personne-là de s'exprimer.

Réalité observée par les participant·es

Un écart significatif est observable entre l'idéal des participant·es et les pratiques actuelles en ce qui concerne le rythme d'animation. En effet, il a été signalé que le rythme d'animation des comités, assemblées ou conférences est souvent trop rapide. Les participant·es ont témoigné avoir souvent du mal à suivre et à comprendre le sujet traité. Denise illustre bien ce problème lorsqu'elle raconte une activité à laquelle elle a participé : « à un moment donné j'ai été obligée de sortir parce que là ça parlait trop vite trop vite [...], j'étais pas capable de suivre ».

Par rapport à l'accueil et à l'écoute, les pratiques actuellement en place semblent généralement bien correspondre à l'idéal des participant·es. En effet, la majorité d'entre elles ont mentionné que les travailleur·euses se montrent disponibles et empathiques lorsqu'elles ont besoin de se confier, ce qui leur permet de se sentir en confiance et comprises. Une personne du groupe a cependant exprimé une certaine ambivalence. Bien qu'elle se sente généralement entendue et comprise, Simone a parfois l'impression de ne pas avoir l'espace nécessaire pour exprimer ses préoccupations. Elle donne l'exemple d'une situation où, après un conflit avec un autre membre de l'organisme, elle aurait aimé discuter de ses inquiétudes

alors que se tenait une activité spéciale. Pourtant, elle a perçu que les travailleur·euses insistaient pour qu'elle s'amuse. Simone raconte :

Simone : y'ont dit oublie ça aujourd'hui, [aie] du fun.

Alice : toi tu aurais aimé ça qu'il y ait une intervention qui soit faite?

Simone : ouais. Bin y'ont dit *garde oublie ça [aie] du fun.*

4.2.6 Crée un espace sécuritaire

Bien qu'aucune question concernant les règles du groupe n'ait été initialement prévue dans le canevas d'entrevue, ce sujet a été abordé spontanément par les participant·es à plusieurs moments. Je regroupe donc ici les observations faites concernant l'importance de créer un espace sécuritaire.

Idéal des participant·es

Dès le début de l'entrevue, les participant·es ont souligné qu'il est crucial que l'organisme dispose d'un code de vie élaboré par ses membres, la cocréation de ce code contribuant à ce que l'organisme soit réellement à leur image. Le code de vie est également perçu comme un outil favorisant l'intégration des nouvelles personnes en explicitant les façons de faire (ou la culture) du groupe, ce qui contribue à instaurer un sentiment de confiance et de sécurité. De plus, en demandant aux membres de s'engager à respecter ce code, les participant·es ont estimé que le sentiment d'appartenance envers leur groupe peut être renforcé :

Madeleine : c'est une façon de montrer comment l'endroit fonctionne. Un code de vie ça va permettre [...] aussi aux personnes qui sont là d'y penser : « Ah c'est vrai, faut faire attention, faut lever la main quand on veut parler, par exemple [...] respecter la parole de l'autre », euh tsé les petites choses comme ça que [l'organisme] se donne puis c'est une façon aussi que les gens peuvent se sentir plus accueillis pis en sécurité.

Pour l'ensemble du groupe rencontré, il est primordial que ce code de vie garantisse le respect des personnes, de la diversité des opinions et de la parole. Le respect est de loin la valeur et l'attitude la plus souvent mentionnée comme étant fondamentale. En effet, les participant·es ont souligné que les personnes animant les différentes rencontres de l'organisme doivent y porter une attention particulière, en particulier pour assurer un partage

équitable du temps de parole et le respect de toutes et tous. En ce sens, le groupe a recommandé la présence d'un·e gardien·ne du senti lors des assemblées, et que de la médiation soit offerte en cas de conflit entre deux membres.

Enfin, les participant·es ont souligné l'importance pour l'organisme de travailler à la déconstruction des préjugés, tant au sein du groupe que dans la société, afin que la culture populaire puisse être réellement prise en compte.

Réalité observée par les participant·es

Certains écarts sont observables entre ce qui a été nommé comme des façons de créer un espace sécuritaire et ce qui est actuellement en place dans les organismes fréquentés. D'abord, si l'idée d'avoir recours à des gardien·nes du senti et des médiateurs·trices a fait l'unanimité auprès du groupe, la pratique est peu répandue. Certaines personnes du groupe ont témoigné que ces pratiques sont en place dans d'autres organismes, mais pas dans ceux qu'elles fréquentent dans le quartier Saint-Sauveur. Par rapport au code de vie, la majorité des organismes fréquentés en possèdent un qui a été créé plus ou moins récemment avec les membres. Toutefois, plusieurs participant·es ont rapporté que son existence est parfois oubliée. Un certain flou semble exister autour de l'application du code de vie. Néanmoins, le groupe n'a pas proposé de procédure lorsque des règles sont enfreintes. Finalement, par rapport aux préjugés, les participant·es ont soulevé que ceux-ci sont parfois présents au sein des groupes, mais toutes et tous se sont entendus pour dire que les travailleur·euses du groupe ont à cœur de les déconstruire.

4.2.7 Faire connaissance et valoriser l'implication

Cette dernière catégorie regroupe les éléments qui sont rattachés au besoin de reconnaissance à différents niveaux.

Idéal des participant·es

Les participant·es ont proposé plusieurs façons de renforcer la reconnaissance des membres à différents niveaux :

- **Faire connaissance:** Les participant·es ont exposé l'importance d'organiser des moments sociaux en dehors des comités de travail. Ces moments permettraient aux membres de prendre des nouvelles et d'échanger sur leur vie, hors du contexte centré sur les tâches des comités. Madeleine l'explique ainsi :

Tsé on n'a pas le temps, parce qu'on est occupé à parler de ce qui se passe dans la boîte, mais si on fait un 5 à 7, bin là on parle pas du comité [...]. On parle de soi. De soi-même.

- **Valorisation des connaissances et compétences :** Les participant·es ont insisté sur la nécessité de reconnaître que le vécu de chacun·e est riche et constitue une source de savoirs. Elles ont suggéré que, pour valoriser ces vécus, il est crucial d'être encouragées, valorisées, et de sentir que les travailleur·euses croient en leur potentiel et en leurs capacités. Reconnaître les différentes connaissances des membres serait une manière efficace de le leur faire sentir. Les participant·es ont suggéré que répartir les tâches d'animation des comités ou des assemblées valoriserait leurs connaissances tout en favorisant la prise de confiance en soi. Simone a proposé de valoriser les forces spécifiques des membres et a suggéré de les intégrer dans les activités de l'organisme. Elle s'est donnée en exemple : soulignant sa bonne écoute, elle s'est demandée si elle ne pourrait pas offrir de l'accueil à l'organisme. En ce sens, les participant·es ont également relevé l'importance de créer des espaces de transfert de connaissances, permettant de valoriser les savoirs individuels et d'analyser collectivement divers enjeux grâce à l'expertise des personnes concernées. Par ailleurs, les participant·es ont dévoilé que les prises de parole publiques sont extrêmement valorisantes et peuvent avoir un impact positif significatif sur leur sentiment que leurs connaissances sont reconnues.
- **Reconnaissance de l'implication :** Les participant·es ont exprimé un besoin d'être reconnues pour leur implication au sein de l'organisme. Pour Hélène, c'est grâce au

militantisme que les revendications des organismes deviennent un jour réalité. Il lui importe donc que la mobilisation des membres soit valorisée au sein de l'organisme. Madeleine, Richard et Denise ont partagé ce point de vue, affirmant que l'implication des membres, souvent de longue date, enrichit l'organisme et mérite être reconnue. Diverses manières de reconnaître le militantisme ont été proposées : soirées de reconnaissance, repas au restaurant, remise de cartes-cadeaux, etc. Les participant·es ont également exprimé le désir que leur implication soit aussi reconnue socialement, par exemple par les députés de leur circonscription ou l'Assemblée nationale.

Réalité observée par les participant·es

Les pratiques en place dans les organismes montrent des correspondances et des différences avec l'idéal des participant·es :

- Faire connaissance : Des moments festifs tels que Noël ou les célébrations de début ou fin d'année sont régulièrement organisés et sont très appréciés, mais demeurent ponctuels. Les occasions pour les membres de se retrouver et de discuter en dehors des comités sont limitées, et il manque de moments réguliers pour leur permettre de se connaître et d'échanger afin de renforcer leurs liens.
- Valorisation des connaissances et des compétences : Dans certains organismes, les tâches d'animation de comités ou d'assemblées sont offertes aux membres, mais ce n'est pas systématique. Quant à la suggestion de Simone de créer de nouvelles tâches qui correspondent aux forces des membres, cela ne semble pas être une pratique courante pour le moment. Concernant le transfert de connaissances, il semble qu'aucun espace spécifique ne soit dédié à cet effet dans les organismes fréquentés. Cependant, une forme de transfert s'effectue au sein des comités, où chaque personne peut partager son vécu. De plus, une autre forme de transfert de connaissances a été rapportée : la préparation aux prises de parole. En effet, il a été mentionné que les prises de parole publiques sont extrêmement valorisantes, et il semble que les occasions de le faire soient fréquentes : prendre la parole lors de manifestations, être déléguée comme porte-parole auprès des médias, être invitée comme présentatrice

dans des cours universitaires, etc. Lors de ces occasions, les travailleur·euses aident les membres à se préparer, ce qui contribue à augmenter leur sentiment de confiance tout en leur offrant un moment pour partager leurs appréhensions. Plusieurs personnes ont mentionné avoir été encouragées à se dépasser par les travailleur·euses. De plus, il a été rapporté que les prises de parole publiques engendrent un grand sentiment de fierté : fierté d'avoir été choisie pour représenter l'organisme, fierté d'être entendue, et fierté d'avoir un espace pour s'exprimer. L'extrait suivant illustre ce sentiment, lorsque Madeleine témoigne de cette fierté après avoir été porte-parole auprès des médias pour la première fois, une tâche qu'elle avait initialement refusée par crainte de ne pas être comprise et d'être trop gênée. Encouragée par un travailleur de l'organisme, elle a finalement réalisé une entrevue à la télévision :

Le soir, sur l'heure du souper,[...] j'ai dit je vais écouter les nouvelles voir si ils vont parler de la manif d'aujourd'hui. [...] Je regarde. Là j'fais ça de même : *HEIN! C'est moi qui là! C'est moé qui fait ça! Ça se peut pas! J'ai fait ça moé! Moé qui a d'la misère. Moé qui s'est toujours pris pour qui sait pas rien fait pis gnagnagna.* *HEIN!* Bin imagine toi donc que une semaine et demi après, j'marchais dans la rue [...], à un moment donné j't'arrêtée, j'ai fait comme *Hein*. Je regarde la tête en haut. Je regarde pu en bas! Dans les débuts, dans ma famille, y'acceptaient pas ça [mon militantisme], pis à un moment donné, ils m'ont vu à la télévision, y'ont vu comment j'apportais les affaires, pis aujourd'hui, ma famille est fière de moi! [...] Ça me fait du bien. Ça me fait du bien pis je me sens valorisée, pis je me sens faire partie de la société aussi.

- Reconnaissance de l'implication : Les pratiques de reconnaissance du militantisme varient considérablement d'un organisme à l'autre, et la reconnaissance sociale au niveau de la communauté reste rare. La plupart des participant·es aux entrevues ont exprimé leur regret quant à l'absence de telles pratiques dans les organismes fréquentés. Une personne a toutefois mentionné que l'organisme qu'elle fréquente reçoit parfois des billets de spectacle qui sont offerts aux membres par tirage au sort, ce qu'elle considère comme une forme de reconnaissance. Une autre personne a témoigné que des fêtes en hommage au militantisme des membres avaient eu lieu par le passé, mais que ces célébrations avaient été arrêtées par crainte (des travailleur·euses) de susciter de la jalousie parmi d'autres membres. Deux personnes

ont souligné que, bien qu'il n'y ait pas de célébrations pour les membres, les travailleur·euses des organismes bénéficient de ce type d'événements de reconnaissance, par exemple lors de leur anniversaire d'embauche ou de leur départ à la retraite. Les participant·es du groupe estiment que la crainte de susciter de la jalousie par des célébrations au sein des organismes est infondée. Au cours de l'entrevue, les participant·es ont parlé d'un événement récent où l'implication sociale d'un militant a été reconnue par le député de la circonscription. Personne n'a manifesté de jalousie ou d'envie, toutes se sont réjouies, enthousiasmées que l'apport de ce militant soit visibilisé et souligné. Elles ont exprimé le souhait que d'autres puissent aussi bénéficier de cette reconnaissance. Enfin, les participant·es ont rapporté qu'il est très rare que l'implication sociale soit reconnue par le gouvernement, comme l'illustre ce questionnement de Madeleine, qui se demande avec amertume : « Pourquoi que quand c'est des personnes simples qui donnent de leur temps dans des organismes communautaires on ne voit pas ça à l'Assemblée nationale? ».

4.2.8 Synthèse : Écarts et correspondances entre l'idéal et la réalité observée

Dans cette section, j'ai présenté les résultats de la deuxième entrevue. En analysant l'idéal des participant·es quant aux façons de prendre en compte leur culture populaire, j'ai identifié sept grandes catégories. Chacune a ensuite été comparée aux pratiques que les participant·es observent dans les organismes qu'elles fréquentent. Le schéma présenté ci-après en résume les principaux éléments.

Dans l'ensemble, des correspondances et des écarts sont observés pour chaque catégorie. Toutefois, les divergences sont plus marquées concernant la création d'un espace sécuritaire, un point que je développerai davantage dans la section *Vers une conceptualisation des dynamiques à l'œuvre*. Par ailleurs, certains écarts entre l'idéal et la réalité observée (indiqués en rouge et précédés d'un symbole « - » dans le schéma) semblent explicables par des contraintes externes, notamment en ce qui concerne la compensation financière du militantisme, les heures d'ouverture des organismes ainsi que l'accessibilité

partielle des lieux. Je trouve important de souligner que les participant·es ont d'emblée nommé ces contraintes, reconnaissant par exemple que l'accessibilité limitée pour les personnes à mobilité réduite est souvent due à un manque de financement pour entreprendre des rénovations. Ceci renforce le constat, déjà évoqué précédemment, selon lequel les participant·es adoptent une approche globale dans leurs réflexions.

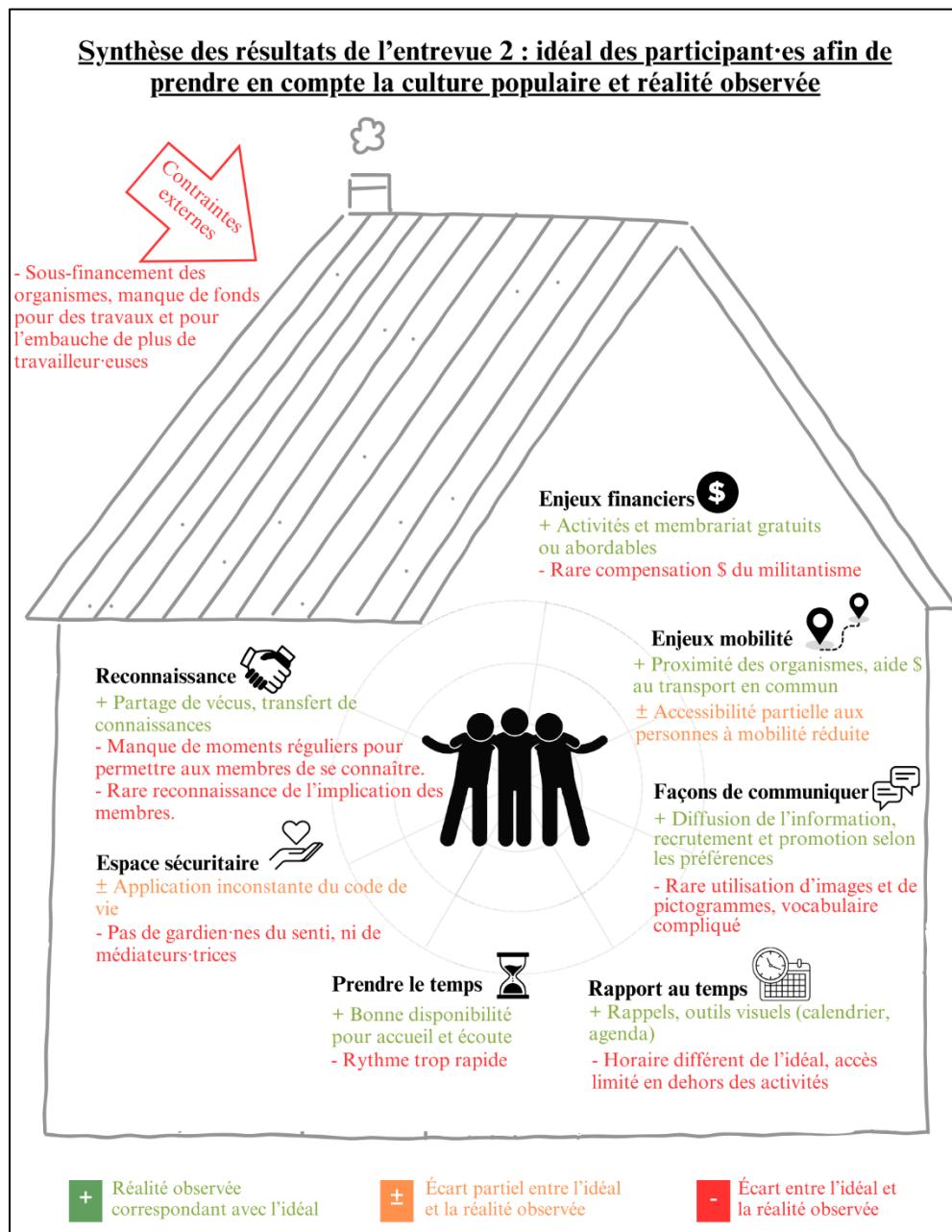


Figure 4. Synthèse des résultats de l'entrevue 2 : idéal des participant·es et réalité observée

4.3 Du portrait à l'action : intégrer la culture populaire dans les pratiques

Afin de mieux comprendre comment les éléments du portrait culturel des personnes de classe populaire peuvent se concrétiser dans les pratiques des groupes communautaires, j'ai croisé les données issues des deux entrevues. Ce croisement, présenté sous forme de tableau-synthèse à la page suivante, illustre comment les propositions des participant·es pour une meilleure reconnaissance de leur culture s'enracinent dans le portrait qu'elles ont tracé d'elles-mêmes.

Mise en lien des éléments de la culture populaire et des manières de la prendre en compte

Éléments du portrait culturel des participant·es de classe populaire	Manières de prendre en compte la culture populaire
Vivent de la pauvreté économique	<ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte les enjeux financiers : activités et membrariats gratuits ou abordables, compensation financière du militantisme, accès à une cuisine pour les lunchs, aide financière au transport en commun
Détiennent de riches savoirs d'expérience	<ul style="list-style-type: none"> Valoriser leurs connaissances et compétences Créer des espaces de partage de vécus et de transfert de connaissances
Sont impliqué·es socialement	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaitre l'apport de leur militantisme Célébrer leur implication au sein de l'organisme
Accordent une grande importance à être ensemble	<ul style="list-style-type: none"> Prendre le temps pour accueillir, écouter, comprendre Prévoir régulièrement des moments pour permettre aux membres de se connaître
Portent des valeurs de respect, écoute, entraide, empathie, sensibilité et solidarité	<ul style="list-style-type: none"> Créer un espace sécuritaire: code de vie, application du code de vie, garde du senti, médiation Travailler à déconstruire les préjugés, autant au sein de l'organisme que dans la société
Sont la cible de préjugés	
Prônent le respect des diversités et ont un souci d'inclusion	<ul style="list-style-type: none"> Rendre les locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite Adapter le rythme d'animation aux besoins des personnes du groupe
Ont une préférence marquée pour la communication orale et peuvent avoir des difficultés plus ou moins marquées en lecture et en écriture	<ul style="list-style-type: none"> Diffuser l'information, promouvoir l'organisme et recruter en personne ou par téléphone Utiliser des outils visuels : images et pictogrammes Remettre à l'avance les documents écrits puis en faire une lecture collective Porter attention au vocabulaire utilisé : choix de mots simples et clairs
Ont un rapport au temps influencé par différents besoins ou désirs : <ul style="list-style-type: none"> Désir de nourrir un sentiment d'appartenance Besoin d'accueil individuel 	<ul style="list-style-type: none"> Pouvoir se rendre à l'organisme en dehors des heures d'activités prévues pour rencontrer d'autres personnes Pouvoir obtenir du soutien des travailleur·euses sans devoir prendre rendez-vous
Apprécient les outils permettant de se repérer dans le temps	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser des outils tels qu'un calendrier commun répertoriant les activités, faire des rappels des événements à venir, offrir une aide financière pour l'achat d'un agenda ou d'un calendrier de poche

Figure 5. Mise en lien de la culture populaire et des manières de la prendre en compte

4.4 Vers une conceptualisation des dynamiques à l'œuvre : conditions de mobilisation et pratiques inclusives – « Si quelqu'un le demandait »

Les sections précédentes ont présenté les observations des participant·es aux entrevues quant aux manières dont la culture des personnes de classe populaire est prise en compte dans les organismes communautaires. À partir de ces données, deux constats émergent par rapport à l'inclusion et à la participation des personnes de classe populaire. Le schéma ci-dessous illustre ces deux constats.

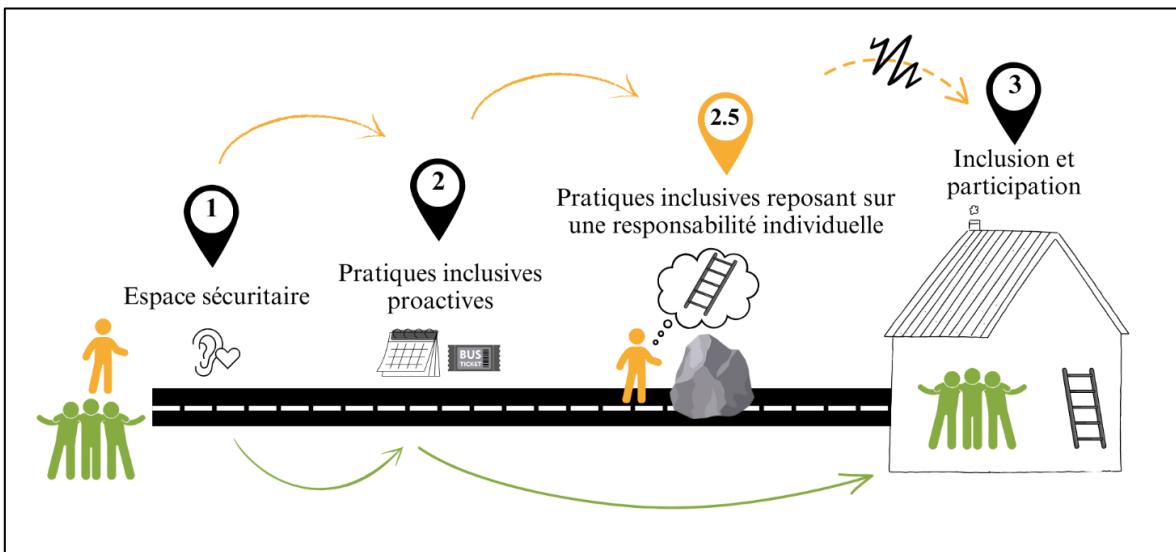


Figure 6. Deux cheminement vers l'inclusion et la participation

Le schéma illustre les étapes nécessaires à l'inclusion et à la participation des personnes de classe populaire (les personnages verts et jaunes). Le premier point rencontré est celui de **l'espace sécuritaire**. À la lumière des échanges entre les participant·es, il ressort qu'il est d'une importance capitale que les organismes fréquentés soient des lieux où chaque personne se sent accueillie et acceptée. Ce souci s'est exprimé tout au long des entrevues, tant à travers les valeurs personnelles de respect, d'écoute et d'empathie, que dans la nécessité, pour les organismes, de se doter d'un code de vie assurant l'inclusion de tous et toutes. C'est d'ailleurs sur l'aspect de l'espace sécuritaire que des décalages plus marqués sont observés entre l'idéal et la réalité. Je n'ai toutefois pas eu l'impression que les participant·es perçoivent les organismes comme *non sécuritaires*, mais plutôt, qu'elles espèrent qu'ils puissent l'être encore davantage.

En effet, bien que les participant·es aient souligné que les organismes qu'elles fréquentent travaillent à déconstruire les préjugés véhiculés dans l'espace public, il apparaît crucial que ces lieux soient eux-mêmes exempts de tels préjugés. Je pense qu'il est possible de mettre en lien ce souci avec le fait que les participant·es ont toutes témoigné avoir été victimes de préjugés en raison de leur pauvreté ou de leur niveau de scolarité, des souvenirs qui demeurent douloureux pour plusieurs. Elles chercheraient donc désormais des espaces où elles se sentiront respectées. Ainsi, au-delà d'une manière de reconnaître la culture populaire, assurer un espace sécuritaire semble constituer une condition préalable à la participation des personnes de classe populaire. À cet égard, une étude portant sur la mobilisation des femmes pour le droit au logement (Desroches, 2018) révélait que toutes les militantes rencontrées disposaient désormais d'un logement répondant à leurs besoins. Le logement apparaissait donc à la fois « une condition préalable, [et] un objet de lutte pour leur droit à la ville » (p. 13). Il me semble qu'un parallèle similaire peut être fait concernant la lutte aux préjugés : l'implication des personnes de classe populaire dans un organisme où elles se sentent en sécurité constitue une condition préalable à leur mobilisation pour déconstruire les préjugés qui les visent.

Le deuxième point du schéma représente les **pratiques inclusives proactives**. Plusieurs des pratiques observées par les participant·es sont cohérentes avec l'idéal exprimé. Par exemple, les activités et le membrariat sont gratuits ou abordables, une aide financière au transport en commun est souvent offerte, un calendrier collectif ou des rappels sont régulièrement diffusés pour aider les membres à se souvenir des activités à venir, etc. Ces pratiques sont déjà en place dans les organismes et chaque membre en bénéficie sans avoir à en faire la demande. Elles réduisent ainsi la charge individuelle, en anticipant les besoins des membres. Ces pratiques inclusives proactives sont suffisamment adaptées aux besoins de certaines personnes, permettant alors leur participation. Ces personnes sont représentées en vert sur le schéma : leur cheminement passe du point 1 au point 2, puis directement au point 3, symbolisant leur inclusion et leur participation.

Le point 2.5 représente les **pratiques inclusives reposant sur une responsabilité individuelle**. Le schéma illustre que ce n'est pas tout le monde qui s'arrête à cette étape. Tandis que le personnage jaune est coincé sur la route par un obstacle (le rocher) qui empêche sa participation, les personnages verts n'ont pas eu de problème à le franchir. L'analyse des échanges entre les participant·es révèle qu'une part de l'inclusion des personnes de classe populaire repose sur une responsabilité individuelle à exprimer ses besoins. Par exemple, plusieurs participant·es ont soulevé que l'utilisation d'images et de pictogrammes les aide à garder le fil lors des rencontres. Or, selon leurs observations, rares sont les groupes qui en font l'usage. Une participante souligne à cet effet : « [il n'y a] pas d'image, mais si quelqu'un le demanderait, je pense qui'essaieraient de faire l'effort de mettre des pictogrammes » (Madeleine). Cette citation démontre que dans cette situation, la responsabilité de demander une adaptation repose sur les individus.

Des propos similaires ont été exprimés concernant le rythme d'animation parfois trop rapide ou l'utilisation par les travailleur·euses de mots compliqués. Les participant·es estiment qu'il leur revient de signaler qu'elles n'ont pas compris un mot ou que la vitesse de la rencontre leur fait perdre le fil : « Il faut pas avoir peur de le dire, parce que si on le dit pas, pis qu'on sait pu où ce qu'on est rendu, bin après ça c'est nous qui se sentons coupables de pas avoir dit *bin là je m'excuse, j'ai pas compris ce que tu viens de dire* » (Madeleine). Sur le schéma, cette responsabilité individuelle est illustrée par la bulle de pensée où le personnage jaune imagine une échelle pour franchir l'obstacle. Bien que les participant·es indiquent que les demandes qu'elles font sont généralement bien accueillies, encore faut-il qu'elles soient formulées. Or, ce n'est pas toujours facile de le faire, même pour cette militante de longue date qui admet : « Des fois j'ose pas, parce que j'ai peur de retarder l'assemblée, mais je vais le dire à la fin, [...] parce qu'on fait toujours une évaluation à la fin de nos rencontres » (Madeleine).

Ce frein est encore plus marqué chez les personnes peu alphabétisées, nombreuses parmi les participant·es. Effectivement, ces personnes ressentent souvent une grande honte face à leurs difficultés en lecture et en écriture (Lefebvre, 1996a). Demander l'intégration

d'images et de pictogrammes serait pour elles faire l'aveu de ces difficultés. De plus, Filion (2005) observe que les personnes peu alphabétisées « n'expriment habituellement pas spontanément leur incompréhension » (p. 107). Ainsi, tout porte à croire que lorsque les personnes de classe populaire ne se reconnaissent pas dans les pratiques en place, elles ne demandent pas les adaptations qui favoriseraient leur inclusion. Une étude portant sur la mixité sociale au sein des groupes communautaires travaillant auprès des familles (Berthiaume, 2020) en arrive à une conclusion similaire : les mères de classe populaire sont « moins promptes à se sentir "en droit" [...] et quittent les activités plutôt silencieusement lorsqu'elles n'y retrouvent pas ce qu'elles cherchent » (p. 188).

Ce constat sur le manque de sentiment de légitimité a aussi pu être observé durant les entrevues. Malgré l'intérêt de Simone envers les autres organismes mentionnés par les participant·es, elle s'est interrogée à plusieurs reprises sur sa place au sein de ceux-ci :

Simone : Comme moi j'peux pas y aller? [...] C'pas pour nous autres comme ça eux autres, c'pas pour nous autres. [...]

Madeleine : oui oui! Vous autres aussi!

Richard : ouais

Simone : j'pensais non moi là

Il semble donc que lorsqu'une personne de classe populaire ne se reconnaît pas dans les pratiques d'un organisme, elle ne demandera pas les adaptations nécessaires à son inclusion. Sur le schéma, la flèche représentant la progression du point 2.5 au point 3 visibilise que ce passage est incertain. Les pratiques qui reposent sur des responsabilités individuelles font porter le fardeau aux individus de d'abord s'engager sur la route menant vers un organisme pour ensuite y identifier les obstacles rencontrés, cibler les adaptations qui les rendraient surmontables puis formuler des demandes d'ajustement. Ce processus peut décourager ou exclure les personnes qui ne se sentent pas en mesure d'énoncer ce qu'il faudrait changer. À l'inverse, les pratiques inclusives proactives sont un signal visible qui invite à la participation sans qu'il soit nécessaire de demander.

Cette section met en lumière non seulement les dynamiques d'inclusion et d'exclusion à l'œuvre dans les organismes, mais aussi les différences existant au sein même de la classe

populaire. Les personnes de classe populaire ne forment pas un groupe homogène aux besoins uniformes. Pourtant, elles sont peu susceptibles de formuler des demandes d'adaptation, ce qui compromet leur présence et leur implication. Dans ce contexte, l'adoption de pratiques inclusives proactives apparaît comme une condition essentielle pour favoriser l'inclusion réelle des personnes de classe populaire.

Chapitre 5

Discussion et interprétation des résultats

Le chapitre précédent a présenté les résultats de l'analyse des entrevues réalisées avec sept participant·es de groupes d'ACA. Afin de répondre au mieux à la question de recherche, soit « De quelle manière le portrait culturel des personnes de classe est-il pris en compte dans la vie et l'organisation des groupes d'action communautaire autonome? », les données recueillies sont ici mises en lien avec la littérature sur le sujet.

5.1 Actualisation du portrait culturel des personnes de classe populaire

Dans la recension des écrits, une esquisse du portrait culturel des personnes de classe populaire a été tracée par la présentation de sept caractéristiques récurrentes dans la littérature. Dans cette section, ces caractéristiques seront comparées aux données recueillies. Il importe toutefois de rappeler certaines limites des constats proposés ici. D'une part, ce portrait repose en grande partie sur des écrits publiés il y a plusieurs décennies. D'autre part, les résultats de cette recherche s'appuient sur un petit échantillon composé uniquement de personnes engagées socialement et qui présentent une grande capacité d'analyse critique. Ainsi, les propos recueillis ne peuvent être considérés comme représentatifs de l'ensemble des personnes de classe populaire. Les constats proposés doivent donc être compris à la lumière de ces limites. À cet égard, une mise en nuance de ce portrait sera proposée dans la section suivante.

5.1.1 Pauvreté économique

Comme le montrent les écrits de Gaudreau (2021), Hoggart (1970), Paquet (1989) et Wresinski (1985/2005), les conditions de vie des personnes en milieu populaire sont marquées par des revenus insuffisants pour satisfaire leurs besoins essentiels. Cette réalité est également confirmée par les données recueillies, qui soulignent l'impact majeur de la pauvreté sur le portrait des personnes de classe populaire, particulièrement en matière

d'alimentation, d'instruction et de loisirs. Bien que la pauvreté soit apparue comme une réalité commune à l'ensemble des participant·es, la composition du groupe et l'analyse n'ont pas permis de mettre pleinement en lumière la manière dont elle s'articule avec d'autres caractéristiques telles que le genre, l'origine ethnique ou le niveau de scolarité. Cette question gagnerait à être explorée davantage afin de mieux comprendre l'impact différencié de la pauvreté selon les interactions simultanées de ces réalités.

5.1.2 Pauvreté en temps

La pauvreté en temps a été présentée dans la recension des écrits comme un élément du portrait des personnes de classe populaire (Ampleman et al., 1994; Anim'Action et Gaudreau, 1998; Lanzarini, 2000; Savoie et al., 2018). Lors des entrevues, certains témoignages ont confirmé cette réalité, comme celui de Richard, expliquant pourquoi il ne fréquente plus les banques alimentaires : « Moi j'y vais pu, ça vaut pas la peine, [...] pis [j'ai] pu le temps d'aller passer deux trois heures dehors pour attendre pour rentrer pour avoir pas grand-chose [...] ».

Cependant, cette dimension n'est pas ressortie comme un élément central du portrait. Cet écart pourrait s'expliquer par le fait que, comme le souligne Desroches (2018), la disponibilité de temps et des conditions de vie minimalement satisfaisantes sont des préalables nécessaires à l'implication et à la mobilisation pour défendre ses droits. Or, les participant·es aux entrevues étaient toutes impliquées socialement de diverses manières. Il est aussi pertinent de souligner que les participant·es n'ont pas, ou n'ont plus, d'enfants à leur charge, ce qui peut avoir un grand impact sur leur disponibilité en temps. En effet, la littérature trace un fort lien entre la parentalité, et particulièrement la maternité, et la pauvreté en temps (Zilanawala, 2016).

De plus, comme mentionné dans la présentation des résultats, plusieurs participant·es se sont dites chanceuses malgré leur pauvreté : elles ont dit se sentir choyées d'avoir un logement en HLM ou encore de recevoir un peu plus que le montant de base de la prestation d'aide sociale. Ainsi, il est possible de considérer que les personnes rencontrées disposent

des ressources nécessaires, notamment le temps et des conditions de vie minimalement satisfaisantes, ce qui leur permet de s'impliquer. Par conséquent, la pauvreté en temps apparaît au second plan du portrait des participant·es.

5.1.3 Honte

Bien que la honte soit largement documentée dans la littérature (Anim'Action et Gaudreau, 1998; de Gaulejac, 1989; Lefebvre, 1996a; Savoie et al., 2018; Wresinski, 1985/2005), elle a été très peu évoquée lors des entrevues. Lorsqu'elle l'a été, c'était principalement pour en parler au passé. Par exemple, comme mentionné dans les résultats, une participante raconte avoir passé une grande partie de sa vie à marcher dans la rue, la tête baissée, jusqu'à ce qu'elle soit porte-parole dans les médias. Après s'être entendue aux nouvelles, elle a constaté qu'elle marchait désormais la tête haute.

Cet écart entre les écrits scientifiques et les données recueillies peut, selon moi, s'expliquer de deux façons. D'une part, les participant·es se sont identifiées comme des personnes de classe populaire vivant en situation de pauvreté. Il est donc possible que cette reconnaissance assumée de leur identité ne s'accompagne pas nécessairement d'un sentiment de honte. D'autre part, leur implication dans des groupes communautaires engagés dans la lutte contre les préjugés envers les personnes pauvres pourrait contribuer à la déconstruction de ce sentiment.

Enfin, il est intéressant de noter que bien que la honte ait été peu abordée directement, les participant·es estiment que les travailleur·euses peuvent faire l'objet de préjugés en raison de leur engagement auprès des personnes en situation de pauvreté – un phénomène que je nomme les « préjugés par ricochet ».

5.1.4 Savoirs populaires

La littérature fait état du savoir dit expérientiel des personnes de milieux populaires, un type de savoir acquis par le vécu, mais peu reconnu socialement (Ampleman, 1987; Anim'Action et Gaudreau, 1998; Duhaime, 1987; Dumont, 1982; Gaudreau, 2021; Paquet,

1989). La reconnaissance de ce savoir constitue un enjeu central dans les données recueillies : les participant·es insistent sur l'importance de le voir reconnu et valorisé.

Il est intéressant de noter que les personnes rencontrées manifestent une réelle fierté à l'égard des savoirs qu'elles possèdent, une dimension peu abordée dans la littérature. En effet, les écrits consultés mettent l'accent sur le manque de reconnaissance des savoirs populaires par les institutions ou la société, sans préciser si les personnes concernées elles-mêmes en ont conscience ou les valorisent. Or, les deux extraits suivants illustrent clairement la reconnaissance, par les participant·es, de leurs propres savoirs ainsi que de ceux des autres :

Madeleine : « tsé on est pas des diplômés de l'université [...], mais par contre, notre bagage, notre vécu a un certain diplôme. Moi je le vois comme ça, [...] j'ai pas d'université, de cégep ou de doctorat, ou de maîtrise, mais ma maîtrise à moi, mon doctorat, mon cégep à moi, c'est mon vécu, c'est mon bagage, c'est mes connaissances que j'ai acquis au fil du temps en allant dans des organismes communautaires ou en essayant de m'impliquer en quelque part pour m'éduquer, me faire grandir [...]. »

Hélène : « Bin y'a une chose qui certaine, quand même qu'on sait pas lire, pis pas écrire, bin qu'est-ce qui est important c'est l'être humain avec ses connaissances, y'a des connaissances pareil cet être humain-là, même si il sait pas lire, sait pas écrire, y'a un vécu, pis il peut nous montrer, nous apprendre des choses pareil. »

Par ailleurs, en ce qui concerne les différents types de savoirs, la littérature (Anim'Action et Gaudreau, 1998; Comeau, 1987; Comité histoire du MÉPACQ, 2022; Morisse, 2001; Paquet, 1989) mentionne que de nombreuses personnes issues des classes populaires ont un plus faible niveau d'instruction et que l'écrit n'est pas leur mode de communication privilégié, le recours à l'oral étant souvent préféré. Cette observation a également été confirmée par les données récoltées.

5.1.5 Appartenance à la communauté et faire ensemble

Le fort sentiment d'appartenance des personnes de classe populaire à leur communauté, bien documenté par plusieurs auteurs et autrices (Anim'Action et Gaudreau, 1998; Gaudreau, 2021; Hoggart, 1970; Levasseur, 1982; Paquet, 1989), est également ressorti de manière

marquée dans les données recueillies. Toutefois, alors que Hoggart (1970) et Paquet (1989) associent cette appartenance à une communauté restreinte – celles des membres de la classe populaire qui partagent des conditions de vie similaires – les propos des participant·es révèlent une vision plus large. Leur sentiment d'appartenance semble davantage fondé sur l'adhésion à des valeurs communes.

Les participant·es ont exprimé un fort attachement envers les organismes qu'elles fréquentent. Leur volonté d'améliorer les pratiques internes, leur souci de favoriser l'inclusion et la participation de toutes et tous, leur fierté d'être porte-parole de leur organisme et leur désir d'y contribuer financièrement (par le membrariat) sont autant de signes de ce fort sentiment d'appartenance.

Par ailleurs, la littérature souligne l'importance accordée par les personnes de classe populaire au « faire ensemble » (Gaudreau, 2021; Hoggart, 1970; Levasseur, 1982; Paquet, 1989). Cet aspect a été confirmé par les données, comme en témoignent les propos suivants :

Madeleine : « Le AVEC est très important. Peu importe les organismes communautaires, quand on prend le temps de faire le AVEC, avec les personnes qui vivent la situation pis toute ça, ça permet en même temps de montrer mettons à une nouvelle personne qui s'en vient militer que a l'a sa place elle aussi. Ça c'est important. »

Simone : « ça c'est vrai. »

5.1.6 Rapport avec les autres classes sociales

La littérature souligne souvent une certaine distance entre les personnes de classe populaire et celles issues des autres classes sociales. Une méfiance ainsi qu'un sentiment de différence sont fréquemment rapportés (Anim'Action et Gaudreau, 1998; Hoggart, 1970; Lefebvre, 1996a). Il est cependant plus difficile de comparer cet aspect avec les données recueillies, puisque les entrevues portaient précisément sur les différences perçues entre les classes sociales. On peut donc se demander si ces écarts auraient tout de même été évoqués spontanément, dans un autre contexte d'entrevue.

5.1.7 Goût du concret et ancrage dans le présent

Encore une fois, sur cet aspect, les données recueillies concordent avec la littérature, qui décrit les personnes de classe populaire comme ayant un rapport concret au monde et une préférence pour ce qui produit des résultats immédiats (Anim'Action et Gaudreau, 1998; Hoggart, 1970; Paquet, 1989). Comme l'écrit Gaudreau (2021, p. 119), « l'ici maintenant prime ». Tout au long des entrevues, les participant·es ont cherché des solutions tangibles aux enjeux soulevés. La discussion n'était ni théorique ni abstraite : elle était concrète, nourries d'exemples vécus.

Par exemple, lors d'un échange sur les conditions de vie, alors qu'une personne évoquait les difficultés à se nourrir avec un budget restreint, deux autres se sont empressées de lui partager une adresse où des repas sont offerts gratuitement.

L'exercice proposé lors de la deuxième entrevue — la création collective d'un organisme idéal — permet aussi de se demander si l'imaginaire pourrait être contraint par un fort ancrage dans le réel. En effet, les participant·es ont parfois eu de la difficulté à se laisser aller pleinement à l'exercice, ramenant spontanément les limites concrètes, comme le manque de financement, même lorsque l'invitation était de rêver sans contraintes.

Les participant·es ont également exprimé à plusieurs reprises leur souhait de pouvoir se rendre à un organisme en dehors des heures d'activité, sans avoir à prendre rendez-vous. Dans une étude menée par Berthiaume (2020), une travailleuse d'organisme soulignait que les personnes de classe populaire se présentent souvent sans s'annoncer. Alors que cette réalité était présentée comme un obstacle par la travailleuse, il me semble qu'elle pourrait plutôt relever d'un trait culturel, lié à un fort ancrage dans le présent. En effet, la pauvreté en temps, souvent vécue par les personnes de classe populaire (Savoie et al., 2018), complexifie la gestion des horaires et rend leurs disponibilités moins prévisibles. Ainsi, il me semble que l'ancrage dans le présent documenté dans la littérature pourrait aussi se manifester à travers un rapport différent au temps, notamment en ce qui concerne la prise de rendez-vous.

En somme, les données recueillies dans le cadre de cette recherche tendent à confirmer plusieurs éléments du portrait culturel des personnes de classe populaire, tel qu'esquissé dans la littérature, même si plusieurs des écrits consultés datent des années 1980 ou 1990. Les propos des participant·es font écho à bon nombre des éléments évoqués, tels que la pauvreté économique, le goût du concret, l'ancrage dans le présent et la reconnaissance des savoirs populaires. Néanmoins, ces constats doivent être considérés avec discernement. Tel que mentionné précédemment, le groupe rencontré était composé d'un petit nombre de personnes engagées socialement, ayant amorcé une démarche réflexive sur leur rapport à soi et au monde, ce qui ne reflète pas nécessairement l'ensemble des expériences vécues par les personnes de classe populaire. Malgré cela, certaines nuances apportées par les données élargissent ou complexifient les représentations issues de la littérature. Par exemple, la question de la honte, souvent abordée dans les écrits, est moins marquée dans les témoignages, où elle semble atténuée, voire surmontée, possiblement grâce à l'engagement communautaire, à la reconnaissance d'une identité de classe et à une fierté autour des savoirs populaires. Enfin, l'appartenance à la communauté, telle que décrite dans la littérature, est présente, mais semble s'appuyer davantage sur des valeurs partagées que sur des conditions de vie similaires. Le principe du « faire ensemble », central dans la culture populaire, ressort de manière significative, soulignant l'importance accordée à l'action collective et à la solidarité.

5.2 Nuance du portrait : entre culture populaire et militantisme

La section précédente a mis en lumière certaines nuances entre la littérature et les données, des nuances qui émergent particulièrement dans des contextes d'engagement communautaire. Les données recueillies ont permis de constater un certain rapprochement entre le portrait culturel des travailleur·euses et celui des personnes de classe populaire, particulièrement en ce qui concerne les valeurs et certains loisirs, comme la participation à des manifestations. Certaines caractéristiques, ont également été nuancées, comme le sentiment de honte ou la solidarité qui dépasse les frontières de la classe sociale.

Il importe toutefois de souligner que l'ensemble des personnes rencontrées dans le cadre de cette recherche sont engagées socialement et présentent une grande capacité d'analyse sociale. Ce contexte soulève donc la question suivante : ces écarts doivent-ils être interprétés comme une transformation du portrait culturel des personnes de classe populaire, ou comme des caractéristiques spécifiques aux militant·es populaires engagé·es dans des groupes d'ACA?

Une piste de réponse se trouve peut-être du côté de la conscientisation. Au fil des années, le Collection québécois de conscientisation a été amené à adapter l'outil du portrait culturel (initialement présenté sous forme de double portrait) afin de mieux refléter les effets de la conscientisation sur les personnes participantes. En effet, les organisateurs et organisatrices de la session d'accueil *Sensibilisation à la conscientisation* (Barnabé et Brosseau, 1994) ont constaté que la conscientisation tend à rapprocher les portraits culturels des personnes issues de différentes classes sociales, en transformant certains traits personnels et collectifs. Pour prendre en compte cette évolution, l'outil du portrait a été adapté pour devenir un quadruple portrait, invitant à réfléchir aux traits des quatre groupes suivants : classe populaire militante, classe populaire non militante, petite bourgeoisie militante et petite bourgeoisie non militante.

Dans une synthèse d'une session d'accueil (Barnabé et Brosseau, 1994), bien qu'il soit précisé que les éléments varient d'une session à l'autre, il est soulevé que certains traits semblent constants chez la classe populaire militante : les valeurs de solidarité, un réseau qui s'élargit au niveau communautaire, le renforcement de l'esprit collectif, une déculpabilisation face à leur situation et une reprise de confiance en soi. Ces éléments suggèrent donc que l'implication militante transforme le rapport à soi, aux autres et au monde, ce qui pourrait en partie expliquer les écarts entre les données et les portraits culturels issus de la littérature.

Enfin, bien que la conscientisation soit moins souvent au cœur des approches actuelles, il est pertinent de se demander si les groupes d'ACA ne continuent pas, à leur manière, de

favoriser des transformations similaires. Les données recueillies montrent, entre autres, une forte appartenance des participant·es à leur communauté, un désir de « faire ensemble » et une fierté marquée à l'égard de leurs savoirs expérientiels. Ces éléments pourraient-ils être, en partie, le reflet des approches adoptées par les groupes d'ACA? Enracinés dans leur milieu et misant sur une approche globale des problématiques, ces organismes offrent des espaces où les membres peuvent se réunir, collectiviser leur vécu et développer une analyse commune, ce qui pourrait contribuer à déconstruire la honte associée à l'individualisation des difficultés. De plus, il est possible de penser que la vie associative et démocratique qui est entretenue au sein de ces groupes favorise la reconnaissance de chaque voix et crée des occasions pour valoriser les savoirs des participant·es. Cela pourrait alors renforcer leur sentiment d'appartenance et leur pouvoir d'agir collectif, en cohérence avec les missions des groupes d'ACA qui visent à favoriser la transformation sociale (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2001).

5.3 Prise en compte de la culture populaire dans la vie et l'organisation des groupes d'ACA

La présentation des résultats a permis de mettre en évidence des écarts entre les pratiques idéales visant à prendre en compte la culture des personnes de classe populaire et certaines pratiques observées dans les groupes communautaires. Cette section approfondit ces écarts en mettant l'accent sur cinq aspects où des tensions particulières émergent entre la littérature et les données de terrain : la reconnaissance des savoirs, le rythme d'animation, la communication, la reconnaissance des personnes et de leur implication, et enfin, les attitudes en intervention. Encore une fois, il convient néanmoins de souligner que les résultats s'appuient sur un petit échantillon et qu'un nombre restreint de types de groupes d'action communautaire autonome est représenté. Par ailleurs, la littérature mobilisée distingue rarement les types de groupes communautaires, ce qui limite les possibilités de comparaison directe avec les réalités spécifiques des groupes rencontrés.

5.3.1 Reconnaissance des savoirs

Dans la littérature, Ampleman (1987) rapporte que les intervenant·es reconnaissent généralement deux formes de savoirs, théoriques et pratiques, mais que leur perception négative des milieux populaires limite la reconnaissance de l'apport du savoir populaire. Les données recueillies nuancent ce constat. En effet, il semble que les savoirs issus de l'expérience soient valorisés dans certains contextes, par exemple lors des échanges en comité ou lorsqu'une personne est invitée à agir comme porte-parole. Toutefois, cette reconnaissance demeure partielle. La répartition des tâches, telles que l'animation de comités ou d'assemblées, ne reflète pas systématiquement cette valorisation. De plus, la création de nouvelles tâches en fonction des forces des membres semble peu fréquente. Enfin, lorsque des espaces de transmission de savoirs sont mis en place, lors d'une préparation à une prise de parole publique par exemple, ils tendent à se faire en accompagnement individuel avec un·e travailleur·euse. Si des espaces collectifs et formels de partage de connaissances étaient plutôt mis en place, les personnes de classe populaire pourraient alors partager leurs connaissances entre elles et avec les travailleur·euses.

5.3.2 Rythme d'animation

Dans les écrits, Filion (2005) souligne l'importance de « prendre le temps » comme marque d'une réelle prise en compte de la culture populaire. Les données issues du terrain confirment que ralentir le rythme peut faciliter la participation. Toutefois, plusieurs participant·es rapportent que le rythme d'animation des rencontres demeure souvent trop rapide, les empêchant de suivre les discussions ou d'y contribuer pleinement.

5.3.3 Communication

Les données concordent avec les observations de Freire (1968/2021), selon lesquelles « très souvent, les éducateur·ices [...] parlent et ne sont pas compris. Leur langage ne colle pas à la situation concrète des femmes et des hommes à qui il s'adresse » (p. 119). Bien que la littérature insiste sur la nécessité d'un langage accessible, la limitation des communications écrites et l'utilisation de supports visuels (Filion, 2011; Gaudreau, 2021), les données

révèlent que ces pratiques sont rarement mises en œuvre. L'usage de vocabulaire complexe, l'abondance des écrits et la rare utilisation de pictogrammes ou d'illustrations sont rapportés. De plus, un enjeu non abordé dans les écrits consultés émerge des données : la fracture numérique. Il semble que l'utilisation grandissante des moyens de communication électroniques puisse créer une division au sein même de la classe populaire. En effet, parmi les personnes rencontrées, une partie d'entre elles dispose d'un téléphone cellulaire ainsi que d'une connexion Internet et préfère les communications électroniques, tandis que l'autre privilégie le courrier postal. Les organismes semblent s'être adaptés à cette nouvelle réalité en offrant des communications modulées selon les préférences.

5.3.4 Faire connaissance et valoriser l'implication

Un besoin fort exprimé dans les entrevues concerne l'organisation de moments sociaux réguliers, permettant aux membres de tisser des liens et de renforcer leur sentiment d'appartenance au groupe. Bien que cet aspect ne soit pas documenté dans les écrits consultés, ce désir de tisser des liens est en cohérence avec la forte connexion à la communauté observée chez les personnes de classe populaire (Anim'Action et Gaudreau, 1998; Gaudreau, 2021; Hoggart, 1970; Levasseur, 1982; Paquet, 1989). Il semble donc qu'offrir davantage d'espaces permettant aux membres de se connaître plus personnellement soit une manière de prendre en compte la culture populaire.

Par ailleurs, les résultats ont mis en lumière un besoin des participant·es d'être reconnues pour leur implication au sein de l'organisme. Cet aspect n'est pas abordé dans les écrits consultés, mais il me semble que ce désir de reconnaissance, de valorisation et même de célébration de leur engagement soit étroitement lié à la fierté que plusieurs ont exprimée à propos de leurs savoirs expérientiels. Les entrevues révèlent que si les savoirs des participant·es sont effectivement reconnus et valorisés dans les espaces tels que les comités, leur implication et leur militantisme sont rarement soulignés lors d'événements spéciaux. À l'inverse, ces formes de reconnaissance semblent plus fréquemment offertes aux travailleur·euses et aux stagiaires, ce qui suscite chez certain·es participant·es un sentiment d'amertume ou de déception. Cette différence de traitement invite à réfléchir sur ses causes :

réflète-t-elle un déséquilibre entre la reconnaissance des savoirs professionnels théoriques et celle des savoirs populaires pratiques?

5.3.5 Attitudes en intervention

Contrairement à ce que rapporte la littérature, où un manque de prise en compte de la culture populaire ainsi qu'un paternalisme dans les interventions est constaté (Ampleman, 1987; Anim'Action et Gaudreau, 1998; Filion, 2006), les données issues des entrevues dressent un portrait beaucoup plus positif des attitudes des travailleur·euses en intervention. Les participant·es décrivent les travailleur·euses comme disponibles, empathiques et à l'écoute, malgré leur surcharge de travail. Cette posture bienveillante, ancrée dans le souci de l'autre, favorise un climat de confiance :

Si on a à se confier [...], même si y'ont plein [de travail] qui déborde, ils vont prendre le temps quand même de nous écouter. [...] J'sais qu'ils sont débordés, [...] ils font tous du [temps] supplémentaire. Mais y'ont une ouverture d'esprit pareil la permanence pis ils prennent quand même malgré tout le temps de nous écouter, pis ça c'est important en tant que membre. Côté humain, le côté humain est très là. (Hélène)

Par ailleurs, au-delà de l'écoute, les entrevues ont révélé que l'accueil est un aspect fondamental aux yeux des participant·es : une réception chaleureuse à l'arrivée, de l'écoute et une attention particulière à ce que tout le monde se sente bien. Ce « prendre soin » quotidien, cette sollicitude, difficilement quantifiable et souvent invisibilisé, contribue pourtant à la participation active des personnes. En effet, les participant·es l'ont désigné comme un élément central à leur implication, dépassant l'adhésion à la mission du groupe. Je me demande par ailleurs si cet aspect serait ressorti aussi fortement si le groupe n'avait pas été majoritairement composé de femmes, le travail de *care* leur demeurant largement associé (Ledoux, 2013).

Les participant·es ont dit se sentir accueillies, entendues, respectées. Lorsqu'il était question des écarts entre l'idéal et la réalité, les participant·es ont maintes fois insisté sur les efforts déployés par les travailleur·euses : « ils essayent de trouver des solutions », « ils essayent d'aider », « ils essayent beaucoup de faire attention », « ils essayent du mieux qu'ils

peuvent ». Il semble donc que cette attention sincère à l'accueil et au bien-être des membres du groupe, ainsi que la volonté manifeste de bien faire, constituent des attitudes qui jouent un rôle clé dans le rapprochement entre les deux cultures. Ces attitudes semblent aussi atténuer les tensions possibles, rendant certaines maladresses – comme l'usage d'un vocabulaire moins accessible – plus acceptables ou plus facilement pardonnées. L'humour et la bienveillance avec lesquels ces écarts ont parfois été rapportés par les participant·es témoignent d'une indulgence nourrie par le lien de confiance établi au fil du temps.

Bref, malgré les rapprochements décrits précédemment entre la culture populaire et celle des travailleur·euses, des différences culturelles persistent entre les deux groupes. C'est précisément autour de ces écarts que les pratiques mises en place méritent une attention particulière. Bien que les données recueillies confirment certains constats issus de la littérature – notamment en ce qui concerne le rythme d'animation ou les défis liés à l'utilisation d'un vocabulaire accessible – elles permettent aussi d'en nuancer d'autres. C'est le cas, par exemple, des savoirs populaires, que les données montrent comme étant partiellement reconnus et valorisés, contrairement à ce que laisse entendre la littérature. De même, sur le plan des attitudes en intervention, les résultats révèlent une réalité bien différente de celle rapportée dans les écrits : les pratiques observées se démarquent par leur sensibilité et leur empathie, et mettent en lumière un élément souvent passé sous silence : l'importance de l'accueil.

Les écarts observés entre les données empiriques et les écrits existants permettent de soulever certaines limites dans les pratiques actuelles, mais aussi d'esquisser des pistes pour repenser et actualiser l'intégration de la culture populaire dans les groupes d'ACA. C'est entre autres le cas pour la reconnaissance des contributions et de l'implication des participant·es, un aspect peu documenté, mais qui émerge ici comme un enjeu central.

5.4 Bilan de la discussion : données, littérature et perspectives

Ce chapitre a permis de réfléchir aux liens, écarts et tensions entre les données recueillies et les écrits existants sur la culture des personnes de classe populaire, tout en examinant comment cette culture est prise en compte dans les pratiques des groupes d'ACA. Trois grands axes de réflexion ont guidé cette analyse : la mise en parallèle de la littérature et des données sur le portrait culturel, la nuance entre militantisme et culture populaire, ainsi que la prise en compte de cette culture dans la vie et l'organisation des groupes.

Le premier axe a révélé une relative continuité du portrait culturel esquissé dans les écrits, tout en le nuançant sur des aspects repris dans le deuxième axe. Celui-ci a mis en lumière l'influence du militantisme sur la culture populaire, en avançant l'hypothèse selon laquelle certaines caractéristiques observées pourraient être liées à l'effet transformateur de l'implication militante au sein d'un groupe d'ACA, plutôt qu'à des traits généralisables à l'ensemble des personnes issues de la classe populaire. Enfin, le troisième axe a révélé certains écarts entre la littérature et les pratiques rapportées lors des entrevues, en apportant des éclairages nouveaux sur des dimensions peu abordées dans les écrits, comme l'importance de l'accueil et la reconnaissance de l'implication des participant·es. Ces éléments, jusqu'ici peu documentés, apparaissent pourtant comme des leviers essentiels pour favoriser le rapprochement entre les cultures et soutenir la participation. Ils invitent aussi à réfléchir plus largement au sens et à la finalité de l'ACA : pour qui les groupes existent-ils, et à quelles fins?

Ainsi, bien que des tensions et des inégalités persistent, les données recueillies témoignent d'efforts tangibles, d'ajustements sensibles et d'une volonté sincère de mieux faire. Elles permettent également de dégager des pistes concrètes pour enrichir les pratiques d'intervention, en mettant en lumière certains enjeux absents de la littérature. C'est le cas de la fracture numérique, qui illustre les transformations du portrait culturel des personnes de classe populaire et souligne l'importance de porter attention aux réalités changeantes pour mieux ajuster les pratiques.

Comme l'a démontré le chapitre des résultats, il est essentiel de garder en tête que les personnes de classe populaire qui ne se reconnaissent pas dans les pratiques en place au sein d'un organisme ne formuleront pas nécessairement de demande d'ajustement. Cela met en évidence la nécessité de mettre en place des pratiques inclusives proactives, capables d'anticiper les barrières potentielles à la participation. Ainsi, à cet égard, les particularités liées au profil des participant·es – des personnes engagées, politisées, déjà impliquées dans les groupes – soulève une question incontournable : qui sont les personnes absentes des groupes d'ACA et pourquoi ne s'y retrouvent-elles pas?

Bien que cette recherche se soit centrée sur la culture des personnes de classe populaire déjà impliquées dans les groupes, elle ouvre la voie à d'autres pistes d'exploration. Comprendre les réalités des personnes qui restent à l'écart de ces espaces apparaît comme une suite nécessaire pour penser la participation autrement. Enfin, dans une perspective féministe intersectionnelle, s'intéresser aux expériences et aux défis spécifiques des personnes vivant d'autres réalités culturelles est essentiel pour créer des espaces véritablement inclusifs et porteurs de transformation sociale.

Conclusion

L'approche conscientisante, inspirée des écrits de Freire et largement adaptée au Québec par le Collectif québécois de conscientisation, est au cœur de l'histoire et des pratiques de nombreux groupes d'action communautaire autonome (ACA). Un de ses principes fondamentaux est l'attention portée à la culture des milieux populaires (Ampleman et al., 1983; Freire, 1982). Plusieurs groupes d'ACA ont d'ailleurs été fondés dans des quartiers populaires (Bélanger et Lévesque, 1992; Lamoureux et Lamoureux, 2009). Or, avec le temps, la professionnalisation du mouvement communautaire a favorisé l'arrivée de travailleur·euses issu·es des milieux universitaires, tandis que la gentrification des quartiers populaires a transformé la composition sociale des groupes (Berthiaume, 2020; Comité histoire du MÉPACQ, 2022). Ces changements ont contribué à faire coexister, parfois en tension, différentes cultures au sein des organismes.

Alors que peu de littérature récente a été produite sur la culture populaire, ce projet de recherche s'y est intéressé à travers le regard d'un groupe directement concerné : des personnes de classe populaire impliquées dans des organismes d'ACA.

Cette recherche visait à explorer la manière dont le portrait culturel des personnes de classe populaire est pris en compte dans la vie et l'organisation des groupes d'ACA. En collaboration avec des organismes du quartier Saint-Sauveur à Québec, sept participant·es ont été recrutées et ont pris part à deux entrevues collectives semi-dirigées. D'une durée d'environ trois heures chacune, ces rencontres ont permis d'aborder la culture populaire et celle des travailleur·euses, ainsi que l'idéal et la réalité en matière de pratiques favorisant l'inclusion des personnes de classe populaire.

En combinant l'approche conscientisante et le féminisme intersectionnel, l'analyse a mis en lumière des similitudes et des différences entre le portrait culturel des personnes de classe populaire et celui des travailleur·euses. Si plusieurs différences ont été relevées, entre

autres sur le plan des conditions de vie et des modes de communication, la plupart prennent racine dans les écarts de revenus. Néanmoins, malgré ces écarts, les deux portraits se sont rejoints quant aux valeurs de respect, d'écoute, de solidarité et d'entraide, ainsi que sur certains loisirs. La solidarité s'est d'ailleurs révélée comme un élément marquant des entrevues, à la fois nommée comme une valeur fondamentale des participant·es, mais aussi incarnée concrètement lors des échanges par des gestes d'entraide, des marques d'empathie et un souci envers les difficultés rencontrées par d'autres groupes sociaux. De plus, les propos recueillis ont témoigné du regard critique des participant·es quant aux enjeux sociaux : elles ont mis en évidence les logiques systémiques à l'origine des inégalités, en évitant de les réduire à des facteurs individuels. Enfin, les données ont démontré que les participant·es éprouvent une grande fierté à l'égard des savoirs populaires qu'elles possèdent, un élément passé sous silence dans les écrits. À cet effet, les résultats suggèrent que l'implication militante au sein d'un groupe d'ACA transforme le rapport à soi, aux autres et au monde, en renforçant l'esprit collectif, ce qui pourrait contribuer à expliquer les écarts entre la littérature et les portraits culturels réalisés à partir des entrevues.

À propos de la manière dont la culture populaire est prise en compte dans la vie et l'organisation des groupes d'ACA, les résultats de cette recherche – menée auprès d'un petit nombre de participant·es – offrent un regard situé et ne prétendent pas rendre compte de toute la diversité des expériences vécues au sein du milieu communautaire. Cela étant dit, ils permettent de mettre en lumière certains écarts et rapprochements entre les pratiques rapportées et celles décrites dans la littérature.

D'une part, le bilan qui en ressort est nettement plus positif que celui observé dans la littérature, particulièrement en ce qui concerne les attitudes en intervention. L'empathie, l'écoute et la disponibilité ont été rapportées, révélant toute l'importance de l'accueil pour favoriser la participation.

D'autre part, les résultats ont également pointé certains éléments qui nuisent encore à la participation des personnes de classe populaire : un rythme d'animation souvent trop

rapide, un langage peu accessible et de rares moments de célébration de l’implication des membres.

Enfin, et je ne saurais trop insister sur ce point, les résultats montrent que les personnes de classe populaire qui ne se reconnaissent pas dans les pratiques d’un organisme ne demanderont pas les adaptations qui favoriseraient leur participation. Ainsi, l’adoption de pratiques inclusives proactives, qui anticipent les besoins des membres et sont mises en place d’emblée, est, à l’issue de l’analyse, essentielle pour favoriser l’inclusion réelle des personnes de classe populaire.

Au fil des ans, les expressions « personnes de classe populaire » et « culture populaire » tendent à disparaître du vocabulaire, sans que j’en aie exploré ici les raisons. Cela témoigne peut-être des transformations des rapports de classe et de la complexité à traduire ces réalités dans le contexte contemporain. Néanmoins, je pense que cette difficulté à nommer ne doit pas mener à l’invisibilisation des réalités qu’elles désignent. En ce sens, je ne peux m’empêcher de faire un lien avec les mots de Kimberlé Crenshaw (2016) sur la nécessité de nommer les phénomènes pour mieux les comprendre et les transformer : « Quand un problème n’a pas de nom, on ne peut pas le voir, et quand on ne peut pas voir un problème, on ne peut à peu près pas le résoudre²⁰ » (8 min 35 s). Reconnaître et nommer la culture des personnes de classe populaire demeure donc, à mon avis, un premier pas essentiel pour en favoriser la visibilité, soutenir sa reconnaissance et encourager sa prise en compte dans les espaces collectifs.

Cette recherche s’est penchée spécifiquement sur la prise en compte de la culture populaire dans les groupes d’ACA. La prise en compte des cultures gagnerait à être explorée sous d’autres angles, notamment ceux du genre et de l’origine ethnique, afin de nourrir une réflexion plus large sur les pratiques des groupes d’ACA. Malgré leurs principes et leur souci d’amélioration des pratiques, ces groupes peuvent participer à reproduire les dynamiques de

²⁰ Traduction libre de : « Where there’s no name for a problem, you can’t see a problem, and when you can’t see a problem, you pretty much can’t solve it » (Crenshaw, 2016, 8 min 35 s).

pouvoir qui structurent la société québécoise. En ce sens, il me semble que la parole des personnes opprimées, à la croisée des oppressions et qui ne s'impliquent pas dans un organisme d'ACA, gagnerait à être entendue.

Enfin, par ce projet, j'ai cherché à créer un espace où les personnes dont les voix sont peu entendues peuvent prendre la parole. Il me semble donc tout indiqué de laisser aux participant·es le mot de la fin. Lors du tour de table qui a clos les entrevues, je leur ai demandé ce qu'elles aimeraient que les groupes communautaires sachent à propos de ce qui leur fait sentir qu'elles ont leur place. Je leur cède la parole :

Hélène : L'important c'est ça, c'est la confiance, quand les gens [disent] : *t'es capable* ou *tu peux parler*, qui nous amène à avoir davantage confiance en nous. C'est les impacts qui sont tellement importants. Puis de croire surtout en la mission [...] de l'organisme, aux gens qui nous entourent et à la force collective, comme que j'y crois énormément de toutes les groupes là. C'est ça qui fait qu'on peut avancer. Des fois on avance juste d'un petit pas, mais c'est mieux un petit pas que rien faire du tout pis avoir les deux bras croisés. Parce que si on reste les deux bras croisés, bin [...] comme mes parents disaient : y'a rien qui va tomber du ciel! [Rires]

Richard : reconnaître nos connaissances, notre expérience pis nos valeurs.

Madeleine : Le AVEC est très important. Peu importe les organismes communautaires, quand on prend le temps de faire le AVEC, avec les personnes qui vivent la situation pis toute ça, ça permet en même temps de montrer mettons à une nouvelle personne qui s'en vient militer qu'a l'a sa place elle aussi. Ça c'est important. Faire le AVEC parce que c'est ça qui peut faire changer le monde. Le salarié lui, [...] y'a peut-être pas vécu la pauvreté, l'exclusion sociale comme NOUS on la vit. Mais ils peuvent nous aider à la sortir, à la partager, à la diffuser ailleurs. Oui je veux qu'on dénonce [...], mais aide-moi à comment on peut le faire. Parce qu'eux y'ont le comment. Nous on a le AVEC [rires].

Simone : encouragez-moi, découragez-moi pas. Quand quelqu'un est avec moi, que ça soit qui ça voudra, quand quelqu'un t'aide, tsé ça fait du bien me semble. [Se faire] dire *t'es capable*, *t'es capable*. Ça j'aime ça, ahh ça j'adore ça. Quand quelqu'un a confiance en nous-autres, pis quand qu'il le dit là! Ah moi ça j't'assez contente!

Bibliographie

- Ampleman, Gisèle. (1987). La formation des intervenantes en santé communautaire en milieux populaires. Dans G. Ampleman, J. Barnabé, Y. Comeau, G. Doré, R. Duhaime, L. Gaudreau, C. Humbert, J. Lacroix, L. Leboeuf et M. Matte (dir.), *Pratiques de conscientisation 2* (p. 179-213). Collectif québécois d'édition populaire.
- Ampleman, Gisèle, Gérald Doré, Lorraine Gaudreau, Claude Larose, Line Leboeuf et Denise Ventelou. (1983). *Pratiques de conscientisation: expériences d'éducation populaire au Québec*. Nouvelle Optique.
- Ampleman, Gisèle, Gérald Doré, Lorraine Gaudreau, Claude Larose, Louise Leboeuf et Denise Ventelou. (1994). *La conscientisation : définition et principes d'action* (Les cahiers de la conscientisation vol. 1). Collectif québécois d'édition populaire.
- Anim'Action et Lorraine Gaudreau. (1998). *Cahier des participantes et des participants: session «pauvreté, culture et intervention»* (Version révisée).
- Atir, Stav et Melissa J. Ferguson. (2018). How gender determines the way we speak about professionals. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 115(28), 7278-7283. <https://doi.org/10.1073/pnas.1805284115>
- Barnabé, Jocelyne et Fernande Brosseau. (1994). *Sensibilisation à la conscientisation: session d'accueil au Collectif québécois de conscientisation* (Les cahiers de la conscientisation vol. 3). Collectif québécois d'édition populaire.
- Barthez, Jean-Claude (1979). Culture populaire ou culture dominée ? Dans G. Poujol et R. Labourie (dir.), *Les cultures populaires : permanence et émergences des cultures minoritaires locales, ethniques, sociales et religieuses* (p. 41-52). Privat.
- Bastien Charlebois, Janik. (2014). Repousser les frontières de l'intime dans la recherche: quelques réflexions d'une chercheuse militante intersex. *Aporia*, 6(2). <https://doi.org/10.18192/aporia.v6i2.2843>
- Bastien, Robert. (2013). Autour du mouvement communautaire québécois et de la mobilisation citoyenne actuelle. *VST - Vie sociale et traitements*, 117(1), 106-113. <https://doi.org/10.3917/vst.117.0106>
- Beagan, Brenda L. (2015). Approaches to culture and diversity: A critical synthesis of occupational therapy literature. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 82(5), 272-282. <https://doi.org/10.1177/0008417414567530>
- Béland, Marie-Noëlle et Frédéric Carrier. (2009). *Monsieur, moi j'reste dans Saint-Sauveur*. [Chanson, musique traditionnelle].
- Bélanger, Paul R. et Benoît Lévesque. (1992). Le mouvement populaire et communautaire : de la revendication au partenariat (1963-1992). Dans G. Daigle et G. Rocher (dir.), *Le Québec en*

- jeu : comprendre les grands défis* (p. 713-747). Les Presses de l'Université de Montréal.
<http://www.pum.umontreal.ca/catalogue/le-quebec-en-jeu>
- Berthiaume, Annabelle. (2020). Mixer le social ? Intervention et exercice de la parentalité dans un contexte de gentrification à Montréal. *Lien social et Politiques*(85), 171-191.
<https://doi.org/10.7202/1073747ar>
- Bétrisey, Carine et Sylvie Tetreault. (2019). Le défi d'aborder l'intervention interculturelle avec les étudiants en travail social et en ergothérapie : utilisation du récit de pratique comme outil de recherche. *Forum*, 157(2), 18-32. <https://doi.org/10.3917/forum.157.0018>
- Bilge, Sirma. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogène*, 225(1), 70-88.
<https://doi.org/10.3917/dio.225.0070>
- Bilge, Sirma. (2015). Le blanchiment de l'intersectionnalité. *Recherches féministes*, 28(2), 9-32.
<https://doi.org/10.7202/1034173ar>
- Bittman, Michael. (2002). Social Participation and Family Welfare: The Money and Time Costs of Leisure in Australia. *Social Policy & Administration*, 36(4), 408-425.
<https://doi.org/10.1111/1467-9515.t01-1-00262>
- Bloor, Michael et Fiona Wood. (2006). *Keywords in qualitative methods : a vocabulary of research concepts*. SAGE Publications.
- Bourdieu, Pierre. (2002). *Questions de sociologie*. Les Éditions de Minuit. (Ouvrage original publié en 1981)
- Bourque, Renée. (2000). Les mécanismes d'exclusion des immigrants et des réfugiés. Dans G. Legault (dir.), *L'intervention interculturelle* (p. 85-108). Gaëtan Morin éditeur.
- Bracke, Sarah, María Puig de la Bellacasa et Isabelle Clair. (2013). Le féminisme du positionnement. Héritages et perspectives contemporaines. *Cahiers du Genre*, 54(1), 45-66.
<https://doi.org/10.3917/cdge.054.0045>
- Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion. (2009). *Prendre la mesure de la pauvreté : proposition d'indicateurs de pauvreté, d'inégalités et d'exclusion sociale afin de mesurer les progrès réalisés au Québec*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/cepe/publications/RA_avis_pauvrete_2009_cepe.pdf
- Chamberland, Line. (1997). Présentation : du fléau social au fait social. L'étude des homosexualités. *Sociologie et sociétés*, 29(1), 5-20. <https://doi.org/10.7202/001128ar>
- Cohen-Emerique, Margalit. (2011). *Pour une approche interculturelle en travail social : théories et pratiques* (Politiques et interventions sociales). Presses de l'École des hautes études en santé publique.
- Collectif québécois d'édition populaire. (1987). Introduction. Dans G. Ampleman, J. Barnabé, Y. Comeau, G. Doré, R. Duhaime, L. Gaudreau, C. Humbert, J. Lacroix, L. Leboeuf et M. Matte (dir.), *Pratiques de conscientisation 2* (p. 9-12). Collectif québécois d'édition populaire.

- Comeau, Yvan. (1987). Une entrée dans un réseau de solidarité : l'alphabétisation-conscientisation. Dans G. Ampleman, J. Barnabé, Y. Comeau, G. Doré, R. Duhaime, L. Gaudreau, C. Humbert, J. Lacroix, L. Leboeuf et M. Matte (dir.), *Pratiques de conscientisation 2* (p. 43-77). Collectif québécois d'édition populaire.
- Comeau, Yvan. (2000). L'approche d'action sociale ou sociopolitique en organisation communautaire. Dans D. Bourque, Y. Comeau et L. Favreau (dir.), *L'organisation communautaire : fondements, approches et champs de pratique* (p. 81-100). Les Presses de l'Université du Québec.
- Comeau, Yvan et Lorraine Gaudreau. (2000). *La mobilisation des personnes sans emploi : rapport d'une enquête conscientisante à Québec, présenté au Conseil québécois de la recherche sociale*. Université Laval.
- Comité des citoyens et citoyennes du quartier de Saint-Sauveur. (s. d.). *Gentrification*. <https://cccqss.org/enjeux-de-quartier/>
- Comité histoire du MÉPACQ. (2022). *Faire mouvement : les quarante ans du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec*. Éditions de la rue Dorion.
- Comité sectoriel de main-d'œuvre : économie sociale action communautaire. (2018). *Les repères en économie sociale et en action communautaire : faits saillants enquête 2018*. https://www.csmoesac.qc.ca/assets/medias/documents/csmoesac-FaitsSaillants_AC-2018.pdf
- Conseil canadien pour les réfugiés. (s. d.). *Anti-oppression*. <https://ccrweb.ca/en/anti-oppression>
- Couturier, Eve-Lyne, Minh Nguyen et Vivian Labrie. (2023). Le revenu viable 2023: dans la spirale de l'inflation et des baisses d'impôt. *Institut de recherche et d'informations socio-économiques*. <https://iris-recherche.qc.ca/publications/revenu-viable-2023/#footnote-032>
- Crenshaw, Kimberlé. (2016). *The urgency of intersectionality* [vidéo]. Conférences TED. https://www.ted.com/talks/kimberle_crenshaw_the_urgency_of_intersectionality?subtitle=en
- de Gaulejac, Vincent. (1989). Honte et pauvreté. *Santé mentale au Québec*, 14(2), 128-137. <https://doi.org/10.7202/031522ar>
- Demers, Véronique. (2020). *CCQSS : 50 ans de mobilisation dans Saint-Sauveur*. <https://monsaintsauveur.com/2020/cccqss-50-ans-de-mobilisation-dans-saint-sauveur/>
- Desgagnés, Jean-Yves, Georges Goma-Gakissa et Lorraine Gaudreau. (2018). Toutes et tous dans le même bateau : regards croisés sur l'intervention sociale en contexte de pauvreté et de ruralité. *Nouvelles pratiques sociales*, 30(1). <https://doi.org/10.7202/1051401ar>
- Deslauriers, Jean-Martin, Jean-Pierre Deslauriers et Martin LaFerrière-Simard. (2017). La méthode de l'incident critique et la recherche sur les pratiques des intervenants sociaux. *Recherches qualitatives*, 36(1), 94. <https://doi.org/10.7202/1084358ar>

- Desroches, Marie-Ève. (2018). Le logement comme clé pour le droit à la ville des femmes. *Métropoles*(22). <https://doi.org/10.4000/metropoles.5577>
- Duckworth, Sylvia. (2020). *Wheel of power/privilege* [Image en ligne]. Instagram. <https://www.instagram.com/p/CEFiUShhpUT/>
- Duhaime, Ronald. (1987). Le projet O.L.O et la conscientisation : une expérience terrain en périnatalité en milieu populaire. Dans G. Ampleman, J. Barnabé, Y. Comeau, G. Doré, R. Duhaime, L. Gaudreau, C. Humbert, J. Lacroix, L. Leboeuf et M. Matte (dir.), *Pratiques de conscientisation 2* (p. 215-245). Collectif québécois d'édition populaire.
- Dumont, Fernand. (1982). Sur la genèse de la notion de culture populaire. Dans G. Pronovost (dir.), *Cultures populaires et sociétés contemporaines* (p. 27-42). Presses de l'Université du Québec.
- Favreau, Louis. (1989). *Mouvement populaire et intervention communautaire de 1960 à nos jours : continuités et ruptures* (Alternatives). Centre de formation populaire et Les Éditions du Fleuve.
- Fédération des maisons d'hébergement pour femmes. (2019). *Intervention féministe intersectionnelle, réflexions et analyses pour des pratiques égalitaires et inclusives*. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4014010>
- Filion, Esther. (2005). *Les pratiques démocratiques dans les groupes d'alphabétisation populaire: libération ou insertion culturelle ?* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. <https://bv.cdeacf.ca//documents/PDF/rayonalpha/84419.pdf>
- Filion, Esther. (Avec la collaboration de Nathalie Germain et Michelle Duval). (2006). *Y'ont inventé un nouveau monde...* [Film et guide d'accompagnement]. Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et de St-Henri. <https://biblio.co-savoir.ca/cgi-bin/koha/opac-detail.pl?biblionumber=216414>
- Filion, Esther. (2011). Vers une amélioration des pratiques démocratiques en alphabétisation populaire. *Nouvelles pratiques sociales*, 23(2), 47-64. <https://doi.org/10.7202/1006128ar>
- Flynn, Catherine, Simon Lapierre, Pénélope Couturier et Marc Brousseau. (2017). Agir avec les jeunes femmes de la rue pour une praxis de l'intersectionnalité — Réflexion autour du projet PARVIS. *Reflets*, 23(2), 109-140. <https://doi.org/10.7202/1043304ar>
- Fortin, Hubert. (2019, 4 décembre). Saint-Sauveur dans le Québec des années 70. *Le Carillon du quartier Saint-Sauveur* <https://cccqss.org/2019/12/04/saint-sauveur-dans-le-quebec-des-annees-70/>
- Fortin, Marie-Fabienne et Johanne Gagnon. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives* (3e éd.). Chenelière éducation.
- Fortin, Maxim. (2018). Impact du financement des fondations privées sur l'action communautaire : le cas de la Fondation Lucie et André Chagnon. *Institut de recherche et d'informations socio-économiques*. <https://iris-recherche.qc.ca/publications/impact-du-financement-des-fondations-privees-sur-laction-communautaire-le-cas-de-la-fondation-chagnon/>

- Freire, Paulo. (1978). *L'éducation : pratique de la liberté* (4e éd.). Les Éditions du Cerf. (Ouvrage original publié en 1967)
- Freire, Paulo. (1982). Creating alternative research methods: learning to do it by doing it. Dans B. L. Hall, A. Gillette et R. Tandon (dir.), *Creating Knowledge: A Monopoly?* (p. 29-37). Society for Participatory Research in Asia.
- Freire, Paulo. (2021). *La pédagogie des opprimé·es* (traduit par É. Dupau et M. Kerhoas; 59e éd.). Éditions de la rue Dorion. (Ouvrage original publié en 1968)
- Gaudreau, Lorraine. (1997). Le double-portrait. Dans Anim'Action et L. Gaudreau (dir.), *Cahier des participantes et des participants: session «pauvreté, culture et intervention»* (Version révisée, p. 7).
- Gaudreau, Lorraine. (2021). *Sens, cohérence et perspective critique en intervention collective : dimensions fondamentales et actualisations*. Presses de l'Université du Québec.
- Gaudreau, Louis, Michel Parazelli et Audréanne Campeau. (2017). L'action communautaire : quelle autonomie pour ses destinataires ? Présentation du dossier. *Nouvelles pratiques sociales*, 29(1-2), 20-28. <https://doi.org/10.7202/1043390ar>
- Gélineau, Lucie. (2007). C'est en cherchant qu'on devient ... : recherche-action participative, conscientisation et construction identitaire. *Convergence*, 40(1/2), 133-146.
- Gosselin Couillard, François. (s. d.). *Le Comité des citoyens de l'Aire 10*. Saint-Roch : une histoire populaire. <https://saint-roch.blogspot.com/p/le-comite-des-citoyens-de-laire-10.html>
- Grey Literature International Steering Committee. (2006). Guidelines for the production of scientific and technical reports: how to write and distribute grey literature. <http://eprints.rclis.org/7469/1/nancy.pdf>
- Hébert, Alain. (2018). *Pauvreté, inégalités, exclusion et travail social*. Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec. <https://www.otstcfq.org/l-ordre/evenements-et-campagnes/le-travail-social-dans-tous-ses-etats/pauvreté-inegalités-exclusion-sociale-et-travail-social/un-effort-social-a-intensifier/>
- Hill Collins, Patricia et Sirma Bilge. (2020). *Intersectionality* (2e éd.). Polity Press.
- Hoggart, Richard. (1970). *La culture du pauvre* (traduit par F. Garcias, J.-C. Garcias et J.-C. Passeron). Éditions de Minuit.
- hooks, bell. (2019). *Apprendre à transgresser : l'éducation comme pratique de la liberté* (traduit par M. Portron). Éditions Syllèpse ; M Éditeur. (Ouvrage original publié en 1994)
- hooks, bell. (2021). *Tout le monde peut être féministe* (traduit par A. Taillard). Éditions Divergences. (Ouvrage original publié en 2000)
- Imbert, Maurice. (1979). Les cultures populaires: sous-produits culturels ou cultures marginalisées ? Dans G. Poujol, R. Labourie et Institut national d'éducation populaire (dir.), *Les cultures*

populaires : permanence et émergences des cultures minoritaires locales, ethniques, sociales et religieuses (p. 13-21). Privat. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb34629222d>

Ionescu, Ruxandra. (2023). Ce qui se cache derrière un nom de famille: les biais de genre en français. *Revista Cercurilor studențești ale Departamentului de Limba și Literatura Franceză*(12), 49-58. <https://doi.org/10.31178/RCS DLLF.12.4>

Jenkins, Katharine et Jennifer Saul. (s. d.). How to Incorporate Diverse Texts in your Syllabus? *Bloomsbury Philosophy Library*. <https://www.bloomsburyphilosophylibrary.com/how-to-incorporate-diverse-texts-in-your-syllabus>

Jetté, Christian. (2017). Action communautaire, militantisme et lutte pour la reconnaissance : une réalité historique, politique et sociologique. *Reflets*, 23(1), 28-56. <https://doi.org/10.7202/1040748ar>

Johannot, Yvonne. (2001). L'illettrisme, un faux problème ? Dans J.-L. Poueyto (dir.), *Illetrismes et cultures* (p. 37-44). L'Harmattan.

Journet, Nicolas. (2002). Introduction : que faire de la culture ? Dans *La culture : de l'universel au particulier* (p. 1-13). Éditions Sciences Humaines <https://doi.org/ezproxy.uqar.ca/10.3917/sh.journ.2002.01.0001>

Kaiser, Elsi, Deborah Ho, Haley Hsu, Claire Post et Madeline Rouse. (2022). *Referring to someone using only their last name: Insights from gender-marked pronouns* Linguistic Evidence 2022, Paris, France. <https://le-2022.sciencesconf.org/data/pages/LinguisticEvidenceBooklet.pdf>

Kalika, Michel, Philippe Mouricou et Lionel Garreau. (2023). Les conseils pour la rédaction. Dans *Le mémoire de master* (p. 209-222). Dunod. <https://www.cairn.info/le-memoire-de-master--9782100851928-page-209.htm>

Lalive D'Epinay, Christian, Michel Bassand, Etienne Christe et Dominique Gros. (1982). Persistance de la culture populaire dans les sociétés industrielles avancées. *Revue française de sociologie*, 23(1), 87-109. <https://doi.org/10.2307/3320852>

Lamoureux, Diane. (2016). Traduire *Black Feminist Thought*. Dans P. Hill Collins (dir.), *La pensée féministe noire : savoir, conscience et politique de l'empowerment* (2e éd., p. 9-15). Les Éditions du remue-ménage.

Lamoureux, Henri. (1994). Intervention communautaire : des pratiques en quête de sens. *Nouvelles pratiques sociales*, 7(1), 33-43. <https://doi.org/10.7202/301250ar>

Lamoureux, Jocelyne et Diane Lamoureux. (2009). Histoire et tensions d'un mouvement. *Relations*, 731, 15-17. <https://cjf.qc.ca/revue-relations/publication/article/histoire-et-tensions-dun-mouvement/>

Lanzarini, Corinne. (2000). Dans un monde extrême. Dans *Survivre dans le monde sous-prolétaires* (p. 13-98). Presses Universitaires de France. <https://shs-cairn-info.ezproxy.uqar.ca/survivre-dans-le-monde-sous-proletaire--9782130501237-page-13?lang=fr>

- Ledoux, Clémence. (2013). Care. Dans C. Achin et L. Bereni (dir.), *Dictionnaire. Genre et science politique : concepts, objets, problèmes* (p. 79-90). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.achi.2013.01.0079>
- Lefebvre, Françoise. (1996a). Fréquenter un groupe d'alphabétisation populaire, ça change pas le monde, sauf que... *Le monde alphabétique*(8), 28-32. https://bv.cdeacf.ca/RA_PDF/mondealpha/ma8/ma8.pdf
- Lefebvre, Françoise. (1996b). Une recherche participative qui fait réfléchir. *Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec*. http://bv.cdeacf.ca/RA_PDF/2709.pdf
- Legault, Gisèle (dir.). (2000). *L'intervention interculturelle*. Gaëtan Morin éditeur.
- Legault, Gisèle et Myriam Lafrenière. (1992). Situations d'incompréhensions interculturelles dans les services sociaux: problématique. *Santé mentale au Québec*, 17(2), 113-131. <https://doi.org/10.7202/502073ar>
- Levasseur, Roger. (1982). La culture populaire au Québec : de la survivance à l'affirmation. Dans G. Pronovost (dir.), *Cultures populaires et sociétés contemporaines* (p. 103-115). Presses de l'Université du Québec.
- Lister, Pam Green et Beth R. Crisp. (2007). Critical incident analyses: A practice learning tool for students and practitioners. *Practice*, 19(1), 47-60. <https://doi.org/10.1080/09503150701220507>
- Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.* (L.R.Q., c. L-7). https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/L-7?langCont=fr#ga:1_i-h1
- Maillé, Chantal. (2022). Intersectionnalité. *L'Encyclopédie canadienne*. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/intersectionnalite#Dfinitionsdelintersectionnalit>
- Marcoux, Alice. (2023, 8 mai). L'approche conscientisante et l'attention portée à la culture des personnes de classe populaire dans les groupes communautaires au Québec. [Communication orale]. 90e Congrès de l'Acfas, Montréal, QC, Canada.
- Mayer, Robert, Henri Lamoureux et Jean Panet-Raymond. (2002). L'évolution des pratiques communautaires au Québec. Dans H. Lamoureux, J. Lavoie, R. Mayer et J. Panet-Raymond (dir.), *La pratique de l'action communautaire* (2e édition, p. 9-97). Presses de l'Université du Québec. <https://ebookcentral.proquest.com/lib/uqar-ebooks/detail.action?docID=3257359>
- McGrady, Clyde. (2021, 15 décembre). Why bell hooks didn't capitalize her name. *The Washington Post*. <https://www.washingtonpost.com/lifestyle/2021/12/15/bell-hooks-real-name/>
- McIntosh, Michele J. et Janice M. Morse. (2015). Situating and Constructing Diversity in Semi-Structured Interviews. *Global Qualitative Nursing Research*(2). <https://doi.org/10.1177/2333393615597674>

- Mercier, Marie-Pier. (2019, 16 décembre). L'embourgeoisement gagne du terrain dans Saint-Sauveur. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1423689/saint-sauveur-terrains-maisons-vente-immobilier>
- Métivier, Céline. (2017). L'autonomie : un principe au coeur de l'identité du mouvement d'action communautaire autonome. *Nouvelles pratiques sociales*, 29(1-2), 184-192. <https://doi.org/10.7202/1043400ar>
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2001). *Politique gouvernementale: l'action communautaire, une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/politiques-directives-procedures/PO_action-communautaire_MESS.pdf
- Morgan, Gareth. (1989). *Images de l'organisation* (traduit par S. Chevrier-Vouvé et M. Audet). Les Presses de l'Université Laval.
- Morisse, Martine. (2001). La culture des illétrés. Dans J.-L. Poueyto (dir.), *Illetrismes et cultures* (p. 283-292). L'Harmattan.
- Obad-Fathallah, Hind. (2023). L'autonomie des organismes d'action communautaire autonome (ACA) au Québec : revue de littérature. *Observatoire de l'ACA*. https://observatoireaca.org/wp-content/uploads/2024/06/Autonomie_Revue_Litterature.pdf
- Office québécois de la langue française. (2020). *Féminisation et rédaction épicène*. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/sujets-dinteret/feminisation-et-redaction-epicene>
- Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec. (2018). *Le travail social ici et ailleurs*. https://www1.otstcfq.org/l-ordre/evenements-et-campagnes/le-travail-social-dans-tous-ses-etats/le-travail-social-ici-et-ailleurs/#global_agenda
- Padgett, Deborah. (2017). *Qualitative methods in social work research* (3e éd.). SAGE.
- Pagé, Geneviève. (2014). Sur l'indivisibilité de la justice sociale ou pourquoi le mouvement féministe québécois ne peut faire l'économie d'une analyse intersectionnelle. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 200-217. <https://doi.org/10.7202/1029271ar>
- Paillé, Pierre et Alex Mucchielli. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (5e édition). Armand Colin.
- Paquet, Ginette. (1989). *Santé et inégalités sociales : un problème de distance culturelle* (Documents de recherche, no 21). Institut québécois de recherche sur la culture.
- Pierre, Alexandra. (2016). Mots choisis pour réfléchir au racisme et à l'anti-racisme. *Revue Droits et libertés*, 35(2), 15-17. <https://liguedesdroits.ca/mots-choisis-pour-reflechir-au-racisme-et-a-lanti-racisme/>
- Pronovost, Gilles (dir.). (1982a). *Cultures populaires et sociétés contemporaines*. Presses de l'Université du Québec.

- Pronovost, Gilles. (1982b). Éléments de problématique pour l'étude de la culture populaire. Dans *Cultures populaires et sociétés contemporaines*. (p. 15-25). Presses de l'Université du Québec.
- Racicot, Pierre. (1980). Le Rassemblement populaire de Québec et les Comités de citoyens. *Revue internationale d'action communautaire*(4), 129-133. <https://doi.org/10.7202/1035050ar>
- Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (dir.). (2003). *Une force en mouvement : 20 ans d'histoire et d'engagement*. https://bv.cdeacf.ca/RA_PDF/24679.pdf
- Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec. (2024). *Traversons l'écran : pour que l'humain demeure au cœur des services publics !* <https://rgpaq.qc.ca/traversons/#page-0>
- Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec. (s. d.). *Déclaration de principes*. <https://rgpaq.qc.ca/#notre-mission>
- Réseau québécois de l'action communautaire autonome. (s. d.). *Qu'est-ce que l'ACA ?* <https://rqaca.org/aca/>
- Reutner, Ursula. (2010). De nobis ipsis silemus? Les marques de personne dans l'article scientifique. *Lidil*, 79-102. <https://doi.org/10.4000/lidil.3013>
- Ryan, Gery W. et H. Russell Bernard. (2003). Techniques to Identify Themes. *Field Methods*, 15(1), 85-109. <https://doi.org/10.1177/1525822X02239569>
- Savoie-Zajc, Lorraine. (2007). Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide ? *Recherche qualitative*, 5 (hors-série), 99-111. http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v5/RQ-HS-5-Numero-complet.pdf
- Savoie-Zajc, Lorraine. (2018). La recherche qualitative/interprétative. Dans T. Karsenti et L. Savoie-Zajc (dir.), *La recherche en éducation : étapes et approches* (4e édition, p. 191-218). Presses de l'Université de Montréal. <https://doi.org/10.2307/j.ctv69sv3w>
- Savoie-Zajc, Lorraine. (2021). L'entrevue semi-dirigée. Dans I. Bourgeois (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (7e édition, p. 273-296). Presses de l'Université du Québec.
- Savoie, Lise, Hélène Albert et Isabel Lanteigne. (2018). Mythes et mensonges sur les femmes en situation de pauvreté en milieu rural : lever le voile sur des réalités de femmes actrices de leur vie. *Nouvelles pratiques sociales*, 30(1). <https://doi.org/10.7202/1051404ar>
- Secrétariat à l'action communautaire autonome. (2001). *Politique gouvernementale : l'action communautaire, une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec* Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/politiques-directives-procedures/PO_action-communautaire_MESS.pdf

Siche, Fabienne. (2016). *Le choc culturel des travailleurs sociaux en interculturel: défis éthiques* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. <https://archipel.uqam.ca/8708/1/M14311.pdf>

St-Germain, Lise, Josée Grenier, Mélanie Bourque et Danielle Pelland. (2017). Enjeux d'autonomie de l'action communautaire autonome (ACA) à partir de l'analyse des discours de rapports d'activités et des acteurs. *Nouvelles pratiques sociales*, 29(1-2), 102-120. <https://doi.org/10.7202/1043395ar>

UQAR. (2012). *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains*. <https://www.uqar.ca/app/uploads/2024/05/32c2.pdf>

Vergès, Françoise. (2020). L'intersectionnalité et ses critiques. *L'Observatoire*, 56(2), 40-41. <https://doi.org/10.3917/lobs.056.0040>

Ville de Québec. (2019). *Quartier Saint-Sauveur, portrait sociodémographique et économique*. https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/portrait/quelques_chiffres/docs/Saint_Sauveur_Portrait.pdf

Ville de Québec. (2024). *Quartier Saint-Sauveur, portrait sociodémographique*. https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/portrait/quelques_chiffres/docs/1-5_Saint_Sauveur_Portrait%202024.pdf

Villepontoux, Luc. (2001). Illetrismes, culture écrite, écoute et citoyenneté : quels liens, quels rapports ? Dans J.-L. Poueyto (dir.), *Illetrismes et cultures* (p. 23-33). L'Harmattan

Villes et villages d'art et de patrimoine, Philippe-Antoine Hamel, Hélène Nadeau, Stéphanie Ouellet, Louis-Karl Picard-Sioui et Denyse Légaré. (2008). *Histoire de raconter - le quartier Saint-Sauveur*.

https://www.ville.quebec.qc.ca/publications/patrimoine/docs/histoire_de_raconter_Saint-Sauveur.pdf

Wresinski, Joseph. (2005). Culture et grande pauvreté. *Revue d'éthique et de théologie morale*, 235(3), 9-26. <https://doi.org/10.3917/retn.235.0009> (1985)

Zilanawala, Afshin. (2016). Women's Time Poverty and Family Structure: Differences by Parenthood and Employment. *Journal of Family Issues*, 37(3), 369-392. <https://doi.org/10.1177/0192513X14542432>

Annexe A – Lettre et affiche de recrutement



Lettre de recrutement

Objet : Recrutement pour le projet de recherche : *La rencontre de deux cultures : la prise en compte du portrait culturel des personnes de classe populaire dans les groupes d'action communautaire autonome (ACA)*

Bonjour,

Je suis étudiante à la maîtrise en travail social à l'UQAR et je cherche à rejoindre des membres de votre organismes qui pourraient être intéressés à prendre part à mon projet portant sur la prise en compte de la culture des personnes de classe populaire dans les groupes d'ACA. J'aimerais aujourd'hui solliciter votre aide pour rejoindre des personnes qui pourraient être intéressées à participer à ce projet.

Comme vous le savez, les groupes d'ACA sont des lieux de rencontre et de mixité entre deux groupes : les personnes qui participent aux activités et les intervenant.es/travailleur.euses de l'organisme. Dans le cadre de ma recherche, je m'intéresse plus spécifiquement à la rencontre entre deux cultures : celle des personnes de classe populaire qui fréquentent un groupe d'ACA et celle des travailleur.euses qui y travaillent.

Je suis à la recherche d'adultes qui s'impliquent dans un groupe d'ACA des quartiers St-Sauveur ou St-Roch, qui s'identifient comme personnes de la classe populaire et qui s'identifient également comme personnes pauvres. La participation à ce projet de recherche consiste en deux entrevues de groupes d'une durée d'environ 2 à 3h. Une compensation financière de 20\$ par entrevue sera remise aux participant.es. L'objectif de cette recherche est d'explorer de quelle manière les personnes de classe populaire considèrent que leur culture est prise en compte dans les groupes communautaires où elles s'impliquent. Les résultats permettront de contribuer à alimenter la réflexion autour des enjeux de prise en compte de la culture et de la participation dans les groupes.

Je fais donc aujourd'hui appel à vous parce que votre implication au sein du mouvement communautaire de Québec vous permet possiblement de connaître des personnes qui correspondent au profil recherché. Vous trouverez en pièce jointe une affiche destinée à ces personnes qui pourraient être intéressées à prendre part à la recherche. Si vous pouviez les en informer et les inviter à me contacter, ce serait grandement apprécié.

Merci d'avoir pris le temps de lire ma demande. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à me contacter :

Alice Marcoux
Sous la direction de Mme Lucie Gélineau, professeure au département de psychosociologie et travail social, UQAR
[REDACTED]

Approuvé le 16 août 2023 par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Rimouski (CER-UQAR). No de référence : 2024-270.

PARTICIPANT.ES RECHERCHÉ.ES



Bonjour! Je m'appelle Alice et je travaille dans le communautaire depuis quelques années. On s'est peut-être même déjà croisé! Je suis aussi étudiante à la maîtrise en travail social et je fais une recherche.

J'aimerais savoir :

Comment la culture des personnes de classe populaire est prise en compte dans les organismes communautaires?



Comment ça marche?

- Je cherche des adultes qui se reconnaissent dans les 3 énoncés qui sont ici à droite
- Je cherche entre 6 et 8 personnes pour faire deux rencontres de groupe (~3h par rencontre)
- On se rencontrera dans le quartier St-Sauveur
- Une compensation financière de 20\$ par entrevue sera remise aux participant.es

1 Je m'implique dans un groupe communautaire du quartier St-Sauveur ou St-Roch

Mais je ne fais pas partie de l'équipe de la permanence

2 Je m'identifie comme une personne de la classe populaire

Ex: je viens d'une famille pauvre, je travaille au salaire minimum ou je suis exclu.e du marché du travail, je ne suis pas allé.e longtemps à l'école, etc.

3 Je m'identifie comme une personne qui vit la pauvreté

Ex: J'ai de la misère à avoir assez d'argent pour me nourrir comme je voudrais ou pour me déplacer, c'est compliqué d'avoir l'argent nécessaire pour acheter des vêtements, c'est difficile de me trouver un logement, etc.

POUR PARTICIPER OU POUR PLUS D'INFORMATIONS

Alice Marcoux



[REDACTED]



Recherche sous la direction de Lucie Gélineau, professeure au département de psychosociologie et travail social de l'UQAR

UQAR

Ce projet a reçu l'approbation du Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Rimouski le 16 août 2023. Numéro de référence: 2024-270

Annexe B – Formulaire d'information et de consentement

Avant de commencer les entrevues et avant d'accepter de participer, c'est important de prendre le temps de lire et comprendre les informations qui sont écrites ici. Le document parle du but de la recherche, de son fonctionnement, de ses avantages et de ses inconvénients. On va le lire ensemble, vous pouvez poser toutes les questions que vous avez.

Titre du projet : La rencontre de deux cultures : la prise en compte du portrait culturel des personnes de classe populaire dans les groupes d'action communautaire autonome

Qui est responsable de ce projet?

- Alice Marcoux, étudiante à la maîtrise en travail social
- Sous la direction de Madame Lucie Gélineau, professeure au département de psychosociologie et travail social de l'UQAR.

Financement : Il arrive qu'une recherche reçoive de l'argent du gouvernement, de fondations ou de d'autres sources. Ce projet n'est pas financé.

Description du projet de recherche

Je travaille depuis quelques années dans des organismes communautaires. Comme vous le savez, dans ces groupes-là, les gens viennent de différents milieux. Il y a des gens de tous les âges, de toutes les origines, des gens qui ne sont pas allés à l'école longtemps et d'autres qui sont allés plus longtemps. Les travailleurs des groupes ont souvent fait des études à l'université avant de commencer à travailler dans les groupes communautaires. Des fois, on entend des participant.es des groupes dire « nous » pour parler d'eux-mêmes et « eux-autres » pour parler des travailleurs, comme pour indiquer que ce sont deux groupes différents. Mon projet de recherche s'intéresse aux différences entre les travailleurs et les personnes de la classe populaire.

Le but de la recherche est d'explorer deux cultures : celle des personnes de classe populaire et celle des travailleurs, pour mieux comprendre comment la culture populaire est prise en compte dans les groupes communautaires.

Si je participe, qu'est-ce que j'aurai à faire?

Vous aurez à participer à 2 entrevues de groupes. Chaque entrevue va durer entre deux et trois heures. Le groupe va être composé de 6 à 8 personnes qui, comme vous, s'impliquent dans un groupe communautaire autonome. Les entrevues vont porter sur les sujets suivants : votre culture et votre perception de la culture des travailleurs des groupes communautaires, votre point de vue sur les façons de faire dans votre groupe par rapport à votre culture. Les entrevues vont avoir lieu en personne et elles vont être enregistrées sur un magnétophone. Je

pourrais aussi prendre des notes durant les entrevues pour ne pas oublier de détails. Les enregistrements audios vont être transcrits après les entrevues pour ne rien oublier de ce que vous avez dit et pour pouvoir analyser le tout. Finalement, vous aurez à remplir un questionnaire sociodémographique. C'est un questionnaire qui dresse votre profil (âge, genre, origine, revenus, etc.). Le formulaire prend environ 10 minutes à remplir.

Est-ce qu'il y a des risques ou des avantages à participer à cette recherche?
Il n'y a pas de risque prévisible à participer à la recherche. Cependant, il se peut qu'à certains moments vous préfériez de pas parler de certains sujets. Si ça arrive, vous pouvez simplement décider de ne pas répondre à certaines questions ou même de quitter l'entrevue avant la fin.

Participer à cette recherche vous offre une occasion de réfléchir et discuter en toute confidentialité de votre expérience dans les groupes communautaires. Une compensation financière de 20\$ par entrevue est prévue en échange de votre participation.

Est-ce que c'est confidentiel?

Oui. Les renseignements recueillis vont être conservés de manière confidentielle. Les résultats généraux de ce projet pourraient être utilisés dans des publications ou des communications, mais toujours de façon anonyme : sans jamais nommer ou identifier les participants ou participantes. Aucune information qui permet de vous identifier d'une façon ou d'une autre ne sera publiée. Votre nom et tous ceux nommés dans l'entrevue vont être remplacés par un code ou un pseudonyme (un nom qui n'est pas le vôtre pour cacher votre identité).

Le matériel papier (formulaire de consentement et questionnaire sociodémographique) sera conservé dans un lieu sous clé et seules les deux responsables de ce projet y auront accès. Les enregistrements et les transcriptions vont être gardés dans entrepôt de données institutionnelles sécurisées à l'UQAR (SABRE). Seules les responsables de ce projet ainsi qu'une collaboratrice qui pourrait aider pour la transcription pourront en prendre connaissance. Cette dernière signera un formulaire d'engagement à la confidentialité. Toutes les données (enregistrements, verbatims, etc.) seront détruites 7 ans après la fin du projet.

Par ailleurs, pour respecter cet engagement de confidentialité, je vous demande de ne pas dévoiler, en identifiant les personnes du groupe, le contenu des discussions qui auront lieu lors des entrevues.

Est-ce que je dois répondre à toutes les questions et aller jusqu'au bout?

Non. Vous êtes libres de participer ou non à ce projet de recherche. Vous pouvez décider de ne pas répondre à une ou plusieurs questions. À tout moment vous pouvez décider que vous ne voulez plus participer, sans conséquence négative et sans avoir à justifier votre décision. Si vous décidez de mettre fin à votre participation, il est important de prévenir la chercheuse.

Vous pourrez demander à ce que vos réponses ne soient pas utilisées pour la recherche. L'information que vous avez fournie sera alors détruite, à moins que vous n'autorisez la chercheuse à l'utiliser pour la recherche malgré votre retrait. Si vous mettez fin à votre participation avant la fin du projet, vous recevrez quand même la compensation financière pour la ou les rencontres auxquelles vous aurez pris part.

Est-ce que je peux avoir accès aux données que je vais avoir transmis?

En partie. Vous pourrez avoir accès à votre questionnaire sociodémographique dans les 7 ans suivants la fin du projet. Par contre, il ne sera pas possible d'avoir accès aux enregistrements et aux verbatims puisque ces données sont recueillies en groupe. En effet, il ne serait pas possible de vous transmettre uniquement vos données sans transmettre celles des autres.

Si j'ai des questions, à qui je peux parler?

Pour toutes les questions sur la recherche, sur les implications de votre participation ou pour vous retirer du projet, vous pouvez me contacter : Alice Marcoux, au numéro suivant : [REDACTED]
[REDACTED] ou par courriel : [REDACTED], ou encore, madame Lucie Gélineau, directrice de recherche au [REDACTED] poste [REDACTED] ou par courriel : [REDACTED].

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAR. Pour toute question d'ordre éthique, vous pouvez contacter le Comité à l'adresse courriel suivante : cer@uqar.ca .

Remerciements

Merci pour votre temps et votre participation à cette recherche. Votre collaboration et les connaissances que vous avez et acceptez de partager sont précieuses pour permettre la réalisation de ce projet.

Consentement du participant ou de la participante

Dans le cadre du projet qui s'appelle : « La rencontre de deux cultures : la prise en compte du portrait culturel des personnes de classe populaire dans les groupes d'action communautaire autonome » :

- J'ai pris connaissance du formulaire d'information et de consentement et j'ai assez bien compris le projet pour que mon consentement soit éclairé.
- Je suis satisfait ou satisfaite des réponses à mes questions et du temps que j'ai eu pour prendre ma décision.
- J'accepte de participer à ce projet de recherche aux conditions qui y sont décrites.
- Je suis libre d'accepter de participer et je pourrai me retirer en tout temps de la recherche si je le désire, sans conséquence négative ni justification de ma part.
- J'accepte de ne pas dévoiler, en identifiant les personnes du groupe, le contenu des discussions qui auront lieu lors des entrevues de groupe.
- Une copie signée et datée du présent document m'a été remise.

Date : _____

Prénom et nom du participant, de la participante : _____

Signature du participant, de la participante : _____

Engagement de la chercheuse

- J'ai expliqué au participant ou à la participante les termes du présent formulaire d'information et de consentement.
- J'ai répondu aux questions posées et je lui ai clairement indiqué qu'il ou elle pouvait à tout temps mettre un terme à sa participation, et ce, sans conséquence négative.
- Je m'engage, avec l'équipe de recherche, à respecter ce qui a été convenu au formulaire d'information et de consentement et à en remettre une copie signée au participant ou à la participante de cette recherche.

Date : _____

Prénom et nom de la chercheuse : _____

Signature de la chercheuse : _____

Annexe C – Questionnaire sociodémographique

Questions générales

1. Numéro de référence : _____
2. Année de naissance : _____
3. Genre : _____
4. Ville et quartier où tu as grandi : _____
5. Organisme(s) du quartier Saint-Sauveur où tu t'impliques : _____

6. Occupation principale (je suis militant·e, je travaille, je suis à la retraite, j'étudie, etc.) : _____
7. Plus haut niveau d'étude complété : _____
8. Métier ou occupation des parents : _____

Revenus

Au Québec, il y a différentes façons de mesurer la pauvreté. Dans cette étude, j'utilise une mesure développée par l'IRIS : le revenu viable. Le revenu viable est un indicateur d'un niveau de vie sans pauvreté. Il demeure toutefois un revenu modeste.

<input type="checkbox"/> J'habite seul·e Après les impôts, mon revenu est : <input type="checkbox"/> Moins de 31 000\$ Ou <input type="checkbox"/> 31 000\$ ou plus	<input type="checkbox"/> Nous sommes 3 (j'habite avec deux autres personnes) Après les impôts, notre revenu est : <input type="checkbox"/> Moins de 53 000\$ Ou <input type="checkbox"/> 53 000\$ ou plus
<input type="checkbox"/> Nous sommes 2 (j'habite avec une autre personne) Après les impôts, notre revenu est : <input type="checkbox"/> Moins de 43 000\$ Ou <input type="checkbox"/> 43 000\$ ou plus	<input type="checkbox"/> Nous sommes 4 (j'habite avec trois autres personnes) Après les impôts, notre revenu est : <input type="checkbox"/> Moins de 62 000\$ Ou <input type="checkbox"/> 62 000\$ ou plus

Annexe D – Canevas de la première entrevue

Ce canevas d'entretien est inspiré de la session d'accueil au Collectif québécois de conscientisation (Barnabé et Brosseau, 1994) et de l'outil du double-portrait adapté du modèle de Lorraine Gaudreau (1997), lui-même inspiré de celui de Gisèle Ampleman (1987).

Objectifs de l'entrevue

1. Présenter les visées d'ensemble de la recherche
2. Que les participant·es dressent un autoportrait culturel de la classe populaire et dressent un portrait perçu des travailleur·euses des groupes communautaires qu'ils et elles fréquentent

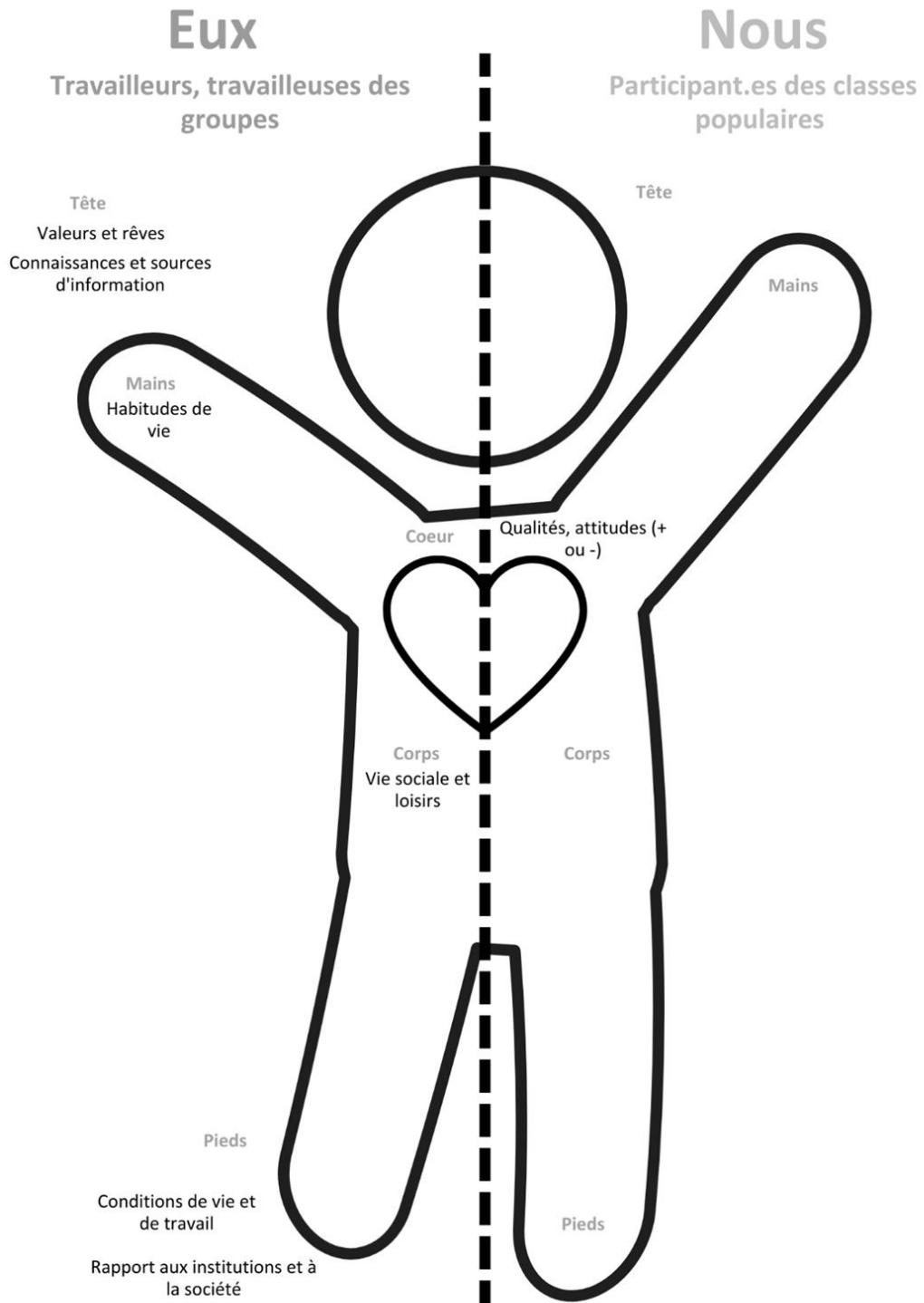
Note sur l'animation

L'animation a été pensée pour limiter au maximum l'utilisation de l'écrit. Toutes les sections seront animées en grand groupe. Lors de l'animation du double-portrait, c'est moi qui inscrirai les idées qui seront nommées sur le portrait. Ce qui est écrit entre guillemets dans ce canevas servira d'inspiration de formulation de phrases et questions lors de l'entrevue.

Déroulement (durée de l'entrevue : environ 3h)	
1. Introduction	<ul style="list-style-type: none">• Accueil, présentation, mot de bienvenue et remerciements• Présentation du déroulement• Présenter le projet de recherche et les objectifs• Formulaire de consentement
2. Brise-glace	<ul style="list-style-type: none">• Tour de table, présentation des participant·es.
3. Se connaître comme participant.es de la classe populaire (NOUS)	<ul style="list-style-type: none">• Introduction : « Toutes et tous vous vous êtes identifiés à la classe populaire lors du recrutement. Aujourd'hui, notre premier objectif est de faire un portrait de la classe populaire. On va utiliser l'outil du double-portrait, peut-être que certain.es le connaissent déjà, je me suis inspirée de celui du Collectif québécois de conscientisation. J'aimerais vous entendre pour essayer de voir qu'est-ce qui caractérise la classe populaire. »• Le double-portrait : « Le portrait est séparé en 5 grandes catégories : tête, cœur, main, corps et pieds. Chaque partie du corps représente un volet de la culture. Quand je dis culture, je parle de la manière d'être, de vivre, de communiquer qui relie un groupe de personnes. On va procéder par catégorie, et je vais écrire les caractéristiques que vous allez nommer. Chaque caractéristique doit être appuyée sur vos propres observations, vos constats, à partir de votre expérience. On va ensuite essayer par consensus de dresser un portrait du

	<p>groupe, c'est quoi les choses auxquelles plusieurs d'entre vous s'identifient dans ce qui va avoir été nommé. »</p>
3.1 Tête	<ul style="list-style-type: none"> • Valeurs, rêves : « C'est quoi les valeurs qui sont importantes pour vous? Les choses qui sont importantes/centrales dans votre vie? C'est quoi vos rêves? À quoi vous aspirez, qu'est-ce qui vous fait rêver? » • Connaissances et sources d'information
3.2 Cœur	<ul style="list-style-type: none"> • Qualités et attitudes
3.3 Mains	<ul style="list-style-type: none"> • Habitudes de vie
3.4 Corps	<ul style="list-style-type: none"> • Vie sociale et loisirs • Moyens de communication
3.5 Pieds	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de vie et de travail • Rapport aux institutions et à la société : « Comme personnes de classe populaire, comme groupe social, vous pensez que c'est quoi votre place dans la société (accueil, préjugés, etc.)? C'est quoi votre rapport avec les institutions, ça se passe comment dans ces places-là? (Hôpitaux, DPJ, CLSC, école, aide sociale, etc.) »
4. Mieux connaître les travailleur·euses des groupes (EUX)	<ul style="list-style-type: none"> • « On a dressé d'un côté le portrait que vous faites de vous-mêmes, on va répéter le même exercice, mais en faisant le portrait des travailleur·euses des groupes. » • D'abord, définir qui sont les travailleur·euses : « Dans les groupes où vous allez, qui y travaille? Quels sont leurs rôles, leur titre/ leur poste? Selon vous, selon ce que vous connaissez d'eux et ce que vous avez observé, on va compléter l'autre côté du double-portrait ».
4.1 Tête, cœur, mains, corps et pieds	<ul style="list-style-type: none"> • Les mêmes catégories qu'au point 3 sont abordées.
5. Constats	<ul style="list-style-type: none"> • En mettant en parallèle les deux portraits qui ont été faits, quelles ressemblances et quelles différences ressortent? Est-ce que les portraits sont fidèles à l'image que les personnes ont d'elles-mêmes et des travailleur·euses des groupes qu'elles fréquentent?
6. Conclusion	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur ce qui a été fait et les objectifs, annonces des suites à la prochaine rencontre. Remerciements pour leur présence.

Le double-portrait



Outil inspiré de Gaudreau, Lorraine. (1997). Le double-portrait. Dans Anim'Action et L. Gaudreau (dir.), *Cahier des participantes et des participants: session «pauvreté, culture et intervention»* (Version révisée, p. 7).

Annexe E – Canevas de la deuxième entrevue

Objectifs de l’entrevue

1. Explorer comment les portraits culturels sont pris en compte dans les groupes d’ACA fréquentés par les participant·es.

Déroulement (durée de l’entrevue : environ 3h)	
1. Mot de bienvenue	<ul style="list-style-type: none">• Accueil, mot de bienvenue, remerciements pour leur présence• Début de l’enregistrement• Présentation du déroulement• Présentation des objectifs de l’entrevue
2. Questionnaire sociodémographique	<ul style="list-style-type: none">• « On va commencer par regarder et remplir ensemble la feuille qui est devant vous. C'est un questionnaire sociodémographique. Ça sert à recueillir des informations comme votre âge, votre genre, les études que vous avez faites et vos revenus. Toutes les données sont confidentielles (rien ne va permettre de savoir qui a donné ces informations-là). Pour mon projet de recherche, c'est important parce que ça permet de faire un portrait de qui a répondu aux questions. Comme je fais un projet sur les personnes de classe populaire qui sont en situation de pauvreté, ça va permettre de démontrer que ce sont des personnes qui connaissent bien la situation, parce qu’elles la vivent, qui ont répondu aux questions. »
3. Retour sur la 1^{ère} entrevue	<ul style="list-style-type: none">• Retour sur les constats qui immergeaient du double-portrait.
4. Création collective : un organisme qui nous ressemble	<ul style="list-style-type: none">• Présentation de l’activité : si le groupe de participant·es pouvait créer un organisme qui lui ressemble (qui serait fidèle au portrait dressé), à quoi ça ressemblerait? Comment ça serait organisé, on y retrouverait quoi?• Des pictogrammes sont utilisées comme support visuel pour chacune des dimensions explorées.
4.1. Dimensions explorées	<ul style="list-style-type: none">• Valeurs• Lieu (emplacement)• Horaire• Prix (tarif du membrariat, des activités, etc.)• Activités sociales et sorties• Moyens de communication (information, promotion, recrutement, programmation des activités, etc.)• Valorisation des différentes connaissances (cet aspect a été soulevé par les participant·es lors de la 1^{ère} entrevue)• Animation (ateliers, comités, AGA, C.A., etc.)

5. Mise en parallèle des pratiques	<ul style="list-style-type: none"> À partir de la création collective, les pratiques idéales énumérées au point 4.1 sont mises en parallèle avec les pratiques observées dans les organismes fréquentés par les participant·es.
6. Retour sur l'entrevue	<ul style="list-style-type: none"> Retour sur la création collective et les constats qui s'en dégagent.
7. Tour de table	<ul style="list-style-type: none"> Tour de table, avec quoi ils et elles repartent, est-ce qu'il y a quelque chose à ajouter, un mot de la fin ?
8. Conclusion	<ul style="list-style-type: none"> Les suites, remerciements pour leurs partages, leur temps, leur participation.

Pictogrammes utilisés :



Un organisme qui nous ressemble



Lieu



Valeurs



Horaire



Activités sociales et sorties



Connaissances différentes



Prix



Moyens de communication



L'animation de l'assemblée générale annuelle, du conseil d'administration, des ateliers et comités